

# SOUTENIR L'INDUSTRIE DE DEMAIN

FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
& ALTERNANCE

Rapport  
d'activité  
**2021**



# Contribuer à la relance et à l'avenir de l'industrie

Si 2021 s'est inscrite dans la continuité de 2020 en termes d'activité au service des entreprises industrielles et de leurs salariés, les résultats enregistrent une progression qu'il convient de souligner. L'alternance, en premier lieu, pilier majeur des politiques des branches, voit le nombre de jeunes augmenter de 30 %. Ils sont plus de 85 000 à rejoindre l'industrie dans les différentes filières de formation, principalement portées par l'apprentissage. Financée à hauteur d'1,2 Mds€ par OPCO 2i, l'alternance est promue et développée grâce au travail des commissions et à l'intervention de proximité des conseillers dans les territoires. C'est un véritable investissement pour l'avenir des entreprises industrielles.

## Apporter une réponse à la crise

2021 est marquée par un autre investissement, celui de la Convention Relance Industrie. Les conséquences de la crise sanitaire ont en effet particulièrement frappé les entreprises des branches industrielles. Afin de répondre aux enjeux, l'accompagnement de l'évolution des compétences est essentiel. C'est pourquoi OPCO 2i a été le premier OPCO à signer avec Madame la Ministre Élisabeth Borne le 18 janvier 2021, une convention s'inscrivant dans le plan de relance de l'État, pour le développement des compétences des salariés. 207 M€ ont engagés au total sur l'année 2021.

A travers cette convention, il s'agissait d'apporter une réponse exceptionnelle aux conséquences de la crise et de maintenir les emplois dans les bassins concernés. Cette convention a permis également d'anticiper et prendre en compte l'évolution des compétences post crise, et durant toute cette année 2021, de préparer la relance. Au total, en 2021, plus de 10 560 entreprises dont 72 % de moins de 50 salariés, et 153 400 salariés ont bénéficié du dispositif.

## Lancement de l'Observatoire Compétences Industries

Pour atteindre ces résultats, OPCO 2i peut s'appuyer sur l'implication et les expertises des membres de son Conseil d'administration, de ses Commissions statutaires et des Sections Paritaires Professionnelles (SPP). Ces instances,

chacune dans leur rôle, sont autant de lieux de réflexion et d'échange pour préparer et promouvoir les décisions. Les Commissions jouent un rôle prépondérant pour analyser, proposer et recommander les orientations et les décisions à prendre en Conseil d'administration. Leur travail a conduit notamment à l'inauguration en 2021 de l'Observatoire Compétences Industrie. Les productions de l'Observatoire doivent à la fois servir les branches professionnelles et guider le conseil de proximité auprès de leurs entreprises. Par cet Observatoire, OPCO 2i se dote d'un outil d'expertise et de prospective pour préparer l'avenir. Les équipes d'OPCO 2i, par leur action en appui des branches et des instances, contribuent à l'avancée des travaux. Elles facilitent et favorisent la visibilité et la compréhension des sujets et chantiers menés, parfois complexes.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, OPCO 2i prépare une nouvelle étape de son histoire par la fusion des délégations régionales. Nous aurons à cœur de poursuivre le débat au Conseil d'administration pour y prendre les décisions efficaces et à la hauteur des enjeux compétences de l'industrie. Nous aurons à cœur de poursuivre la dynamique pour la relance de l'industrie et la préparation de son avenir, avec une attention prioritaire toujours portée à l'action de proximité, dans toutes les régions.



**Abdelkrim AHIL**  
Président d'OPCO 2i



**Pascal LE GUYADER**  
Vice-Président d'OPCO 2i

# 01

## CONTEXTE, **FAITS MARQUANTS** & TRAVAUX

Chiffres clés 2021  
Faits marquants 2021  
Stéphanie Lagalle-Baranès,  
Directrice générale d'OPCO 2i  
Travaux des commissions

6  
8  
12  
14

# 02

## FINANCEMENT

Versement volontaire  
Conventionnel  
Résultats 2021  
Convention d'objectifs et de moyens

28  
29  
30  
31



<h1>03</h1>	<h2>BILAN PAR <b>DISPOSITIF</b></h2>
<b>SOUTIEN À L'EMPLOI</b>	
Convention Relance Industrie	34
Mesures d'urgence	38
Cofinancements	39
Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)	40
Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) et Accompagnement	42
Plan de développement des compétences (PDC)	43
Plan de développement des compétences (PDC) pour les entreprises de moins de 50 salariés	44
<b>ALTERNANCE</b>	
Bilan 2021	46
Investissement CFA	50
Contrat d'apprentissage	52
Contrat de professionnalisation	53
Fonction tutorale & formation tuteur	54

# 04

## BRANCHES

### AMEUBLEMENT, BOIS, JOUETS ET PUÉRICULTURE

Fabrication de l'ameublement	58
Jeux, jouets et puériculture	60
Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes	62
Panneaux à base de bois	64

### CAOUTCHOUC

Caoutchouc	66
------------	----

### CHIMIE

Chimie	68
--------	----

### ÉNERGIE ET SERVICES ÉNERGÉTIQUES

Industries électriques et gazières	70
Services d'efficacité énergétique	72

### INDUSTRIES CRÉATIVES ET TECHNIQUES, MODE ET LUXE

Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	74
Cordonnerie multiservice	76
Couture parisienne	78
Cuir et peaux	80
Habillement	82
Horlogerie	84
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	86
Maroquinerie	88
Textile	90

### MATÉRIAUX POUR LA CONSTRUCTION ET L'INDUSTRIE, VERRE

Carrières et matériaux	92
Chaux	94
Ciments	96
Cristal, verre et vitrail	98
Fabrication mécanique du verre	100
Industries céramiques	102
Tuiles et briques	104

### MÉTALLURGIE ET RECYCLAGE

Métallurgie	106
Recyclage	108

### PAPIER CARTON

Intersecteur papier carton	110
----------------------------	-----

### PÉTROLE

Industries pétrolières	112
------------------------	-----

### PHARMACIE

Industrie pharmaceutique	114
Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire	116

### PLASTURGIE, NAUTISME ET COMPOSITES

Industrie et services nautiques	118
Plasturgie et composites	120

# SOMMAIRE



ASSURER  
LE DÉVELOPPEMENT  
DES COMPÉTENCES  
EN TEMPS DE CRISE

# CONTEXTE, **FAITS MARQUANTS** & TRAVAUX

Chiffres clés 2021	6
Faits marquants 2021	8
Stéphanie Lagalle-Baranès, Directrice générale d'OPCO 2i	12
Travaux des commissions	14

# CHIFFRES CLÉS 2021

2021 est marquée par la relance de l'industrie incarnée entre autres par la Convention Relance Industrie et le développement de l'alternance afin de répondre aux besoins de entreprises industrielles.

L'apprentissage a connu un succès record : près d'un 1,2 milliard d'euros a été mobilisé (soit quasiment 65 % des engagements nets globaux d'OPCO 2i). La Convention Relance Industrie représente 12 % des engagements nets d'OPCO 2i soit 207 M€. Parmi les axes de financement historiques, les versements volontaires et les contrats de professionnalisation restent forts et représentent en 2021 respectivement 12 % et 6 % des engagements nets globaux. Enfin, s'agissant du plan de développement des compétences, dédié aux entreprises de moins de 50 salariés, les engagements nets sont d'environ 47 M€, soit 3 % des engagements nets globaux d'OPCO 2i. Pour la répartition régionale, comme l'an dernier, un tiers des établissements bénéficiaires se situe en Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de-France. Environ 83 % des établissements bénéficiaires comptent moins de 50 salariés. La majorité des stagiaires (70 %) sont, en revanche, formés dans des établissements de plus de 50 salariés.



nombre d'entreprises

**62 647**

entreprises de - 50 salariés

**55 162**

entreprises de 50 salariés et +

**7 485**



nombre de salariés

**2 817 324**

salariés des entreprises de - 50 salariés

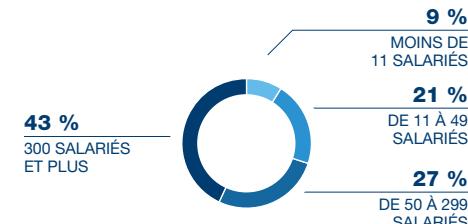
**520 486**

salariés des entreprises de 50 salariés et +

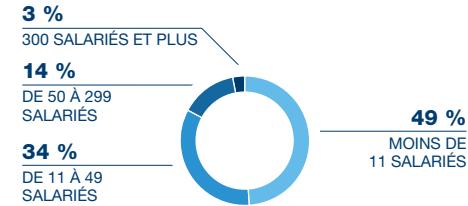
**2 296 838**

Données issues de la Cufpa 2021

## RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR TAILLE D'ENTREPRISE



## RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES PAR TAILLE



masse salariale

**121,8  
milliards d'€**

## RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR BRANCHE (TOP 10)

MÉTALLURGIE	<b>975 020 K€</b>
CHIMIE	<b>137 005 K€</b>
IEG	<b>90 089 K€</b>
PRODUITS PHARMACEUTIQUES*	<b>78 426 K€</b>
PLASTURGIE	<b>72 251 K€</b>
AMEUBLEMENT	<b>41 192 K€</b>
EXPLOITATIONS THERMIQUES	<b>31 620 K€</b>
TEXTILE	<b>29 993 K€</b>
CAOUTCHOUC	<b>26 223 K€</b>
PAPIER CARTON	<b>25 669 K€</b>

\*Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire



engagement initial

**1744 792 K€**

## RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>1 119 011 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>207 984 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>207 167 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>106 647 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>47 100 K€</b>
POE COLLECTIVE	<b>14 974 K€</b>
COFINANCEMENTS	<b>12 719 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>9 431 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>9 056 K€</b>
CONVENTIONNEL	<b>8 556 K€</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>881 K€</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>697 K€</b>
FORMATION TUTEUR	<b>570 K€</b>



collecte FPC  
MS 2021

(milliard d'€)\*

**1,2**



nombre de dossiers

**350 527**



nombre d'entreprises bénéficiaires

**36 811**



nombre de stagiaires

**826 318**

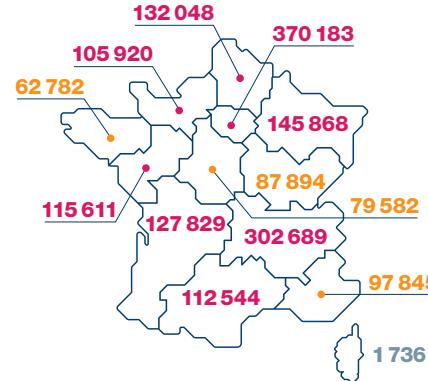
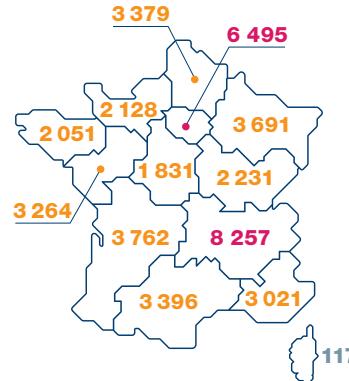


coût moyen par stagiaire

**2 112 €**

\* (données ESF  
fin mai 2021)

## ZOOM SUR LES DROM

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS (en K€)  
PAR RÉGIONRÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES  
PAR RÉGIONEntreprises industrielles des DROM :  
une coordination renforcée entre OPCO 2i et AKTO

Depuis le 17 septembre 2020, OPCO 2i a signé avec AKTO une convention de délégation pour les entreprises interindustrielles des DROM (départements et régions d'outre-mer). 1 221 entreprises relèvent ainsi de l'opérateur interindustriel sur les territoires concernés (Guadeloupe, Guyane, Réunion, Martinique).

AKTO a présenté en mars 2021 son premier bilan d'activité couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 et a signé le 17 novembre 2021 l'avenant n°1 à la convention de délégation.

## Une équipe dédiée

Une organisation en mode projet et en synergie a donc été mise en place en 2021 à travers l'installation d'une équipe dédiée au sein d'AKTO intégrant une coordination nationale et des référents en régions, mais aussi l'organisation de rendez-vous bilatéraux mensuels pour aborder les aspects budgétaires (reportings d'activité, dotations complémentaires, cofinancements potentiels, actions à conduire...) pour partager des informations (décisions du Conseil d'administration 2i, retours DROM) et conduire des pistes de travail.

La coordination nationale des deux OPCO a été renforcée pour garantir les modalités retenues conformément aux modalités de la délégation. Elle s'est concrétisée notamment par l'organisation d'équipes thématiques pour favoriser l'acculturation et l'appropriation du service de proximité d'AKTO : conditions de prise en charge, mise en œuvre de la Convention Relance Industrie, déploiement de l'offre de services et mise en place de webinaires AKTO à destination des entreprises des DROM.

## + 29 % de contrats alternance

Au total, 451 entreprises (97 % sont des TPE-PME de moins de 50 salariés) ont bénéficié d'une prise en charge financière pour accompagner la formation de 3 085 stagiaires.

83 % des stagiaires formés mobilisent à hauteur de 48 % le plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés, 16 % la Convention Relance Industrie et 19 % les dispositifs VV entreprises, l'EFT et autres.

Enfin 17 % des stagiaires formés mobilisent le contrat en alternance dont 94 % le contrat d'apprentissage. Il est à noter une progression significative de 29 % des contrats d'alternance (+ 173 par rapport à 2020) qui s'explique notamment par la promotion de l'alternance, tout particulièrement de l'apprentissage.



	GUADELOUPE	MARTINIQUE	GUYANE	LA RÉUNION	TOTAL
nombre d'entreprises bénéficiaires	70	68	254	59	451
nombre de stagiaires	375	714	1 524	472	3 085
nombre de dossiers	209	361	789	334	1 693
nombre de contrats d'apprentissage	42	36	302	170	550
nombre de contrats de professionnalisation	5	4	14	16	39
engagement initial	644 K€	857 K€	4 492 K€	2 719 K€	8 714 K€

## FAITS MARQUANTS 2021

# Anticiper pour mieux préparer l'après crise sanitaire

Les conséquences de la crise sanitaire ont particulièrement frappé les entreprises des branches industrielles. Il en résulte pour cette année 2021 de nombreuses actions menées par OPCO 2i essentiellement tournées vers la gestion de cette crise. De nouveaux dispositifs, outils et services spécifiques ont vu le jour et sont dédiés à l'accompagnement des entreprises.

Afin de répondre aux enjeux économiques et sociaux, l'accompagnement de l'évolution des compétences est essentiel. C'est pourquoi OPCO 2i a été le premier OPCO à signer avec la ministre Élisabeth Borne le 18 janvier 2021 une convention s'inscrivant dans le plan de relance de l'État, pour le développement des compétences des salariés. 207 millions d'euros ont été mobilisés en 2021 dans le cadre du FNE-Formation.



## ► Réagir et accompagner : Convention Relance Industrie

A travers cette convention, il s'agissait de manière rapide d'apporter une réponse exceptionnelle aux conséquences de la crise et de maintenir les emplois dans les bassins concernés. Cette convention a permis également d'anticiper et prendre en compte l'évolution des compétences post crise, et durant toute cette année 2021, de préparer la relance. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, outre les entreprises du périmètre OPCO 2i en activité partielle, celles en activité partielle de longue durée (APLD), en difficulté ou en mutation et/ou en reprise d'activité, ont pu également accéder à la Convention. Au total plus de 10 560 entreprises ont bénéficié de ce dispositif (voir en détail page 32). Pour ces entreprises il s'agissait à la fois de sécuriser les parcours professionnels, d'accompagner les parcours de formation, et permettre à leurs salariés de s'adapter et de développer leurs compétences, en intégrant les impacts liés à la crise sanitaire.

### Le bilan de la Convention Relance Industrie

à lire sur le site internet d'OPCO 2i

**10 560**

entreprises  
ont bénéficié  
de la Convention  
Relance Industrie



**207 M€ ENGAGÉS**  
en 2021 dans le soutien  
aux entreprises avec la  
Convention Relance Industrie



## ► **Les petites entreprises en première ligne**

37 % des engagements réalisés par la Convention Relance Industrie ont bénéficié à des entreprises de moins de 50 salariés. La consommation pour ces entreprises n'a cessé de croître tous les mois, avec un pic en décembre (33 M€ engagés). La Convention a permis de financer 35 % d'entreprises de moins de 50 salariés en mutation organisationnelle et 31 % en mutation technologique.

**Des témoignages de petites entreprises ayant bénéficié de la Convention Relance Industrie sont à retrouver dans la rubrique Actualités du site internet d'OPCO 2i.** ►



**Rebondir  
malgré  
la crise :  
le témoignage  
du dirigeant  
d'A.M.B.**



**Convention  
Relance Indus-  
trie : Gautier  
Plastics anticipe  
les mutations  
technologiques**



**Bretagne  
Céramique  
Industrie :  
savoir-faire  
rares et  
mutation  
technologique**

## ► **Faciliter la prise de décision : l'Observatoire Compétences Industries**

Afin d'aider les branches professionnelles à la prise de décision dans le cadre des politiques d'emploi et de formation, OPCO 2i a mis en place l'Observatoire Compétences Industries, le premier observatoire interindustriel. Il permet de mettre régulièrement à disposition de chacun des secteurs des outils clés en main nécessaires à leur accompagnement et au soutien de leur développement. Initié dès 2020, l'Observatoire Compétences Industries a ainsi vu, à travers la création du site [www.observatoire-compétences-industries.fr](http://www.observatoire-compétences-industries.fr) en novembre 2021, la concrétisation et la valorisation de deux ans de travail de mutualisation des études menées par les différentes branches. Outil paritaire d'observation, de réflexion prospective, d'aide à la décision, il a pour objectif de créer des synergies entre les 32 branches et dynamiser leurs stratégies emploi-formation-compétences et apprentissage.

S'appuyant sur les outils innovants de chacune des branches, grâce au croisement des données de l'interindustrie, l'Observatoire Compétences Industries permet de comprendre l'activité et les enjeux de l'industrie française au niveau national et global mais également sectoriel et territorial. Il a ainsi permis depuis le 25 novembre, d'abriter un tableau de bord régulier des données sur l'ensemble des 32 branches professionnelles de l'interindustrie.

Site internet de l'Observatoire Compétences Industries :  
<https://observatoire-competences-industries.fr/>



## FAITS MARQUANTS 2021

## ► Une étude sur l'impact de la crise sanitaire

Dans ce contexte particulier de crise sanitaire, l'Observatoire a apporté une vision des grandes mutations à l'œuvre : défi démographique, transitions énergétique et numérique, mais aussi celles liées directement à un contexte inédit : celui de la crise sanitaire. Une étude sur l'impact de la crise sanitaire dans l'industrie a ainsi été présentée en juin sur le périmètre des 32 branches de l'Opérateur de Compétences interindustriel sur l'ensemble du territoire français. L'étude s'est attachée à mesurer l'impact de la Covid-19 sur les secteurs industriels et les territoires, à caractériser les territoires les plus favorables à une redynamisation industrielle mais aussi à identifier des passerelles métiers et leur faisabilité dans certains de ces territoires. Ce diagnostic complet a été mené par le ministère du Travail et OPCO 2i dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences.

A lire dans la rubrique Actualités du site internet d'OPCO 2i :

**Crise sanitaire : une étude analyse les impacts sur les secteurs et territoires industriels**



## ► L'alternance en premier plan

Pour renforcer les compétences, les pouvoirs publics ont mis l'accent sur l'alternance à travers différents dispositifs et aides incitatives à destination des entreprises. Afin de mesurer leurs attentes et anticiper leurs besoins, OPCO 2i a mené une enquête de satisfaction et publié un baromètre annuel de l'alternance.

Des services spécifiques comme 2i Alternance et 2i Alternance + ont vu le jour pour répondre à la demande croissante en matière de recrutement en alternance cette année (voir page 44). L'offre de service 2021 d'OPCO 2i a été globalement adaptée pour répondre à cette crise sanitaire.



**+ 35 %**  
d'engagements pour l'alternance

## ► Une offre de services remaniée

Pour aider les entreprises à identifier leurs besoins en formation et prendre de bonnes décisions, OPCO 2i a mis en place notamment une prestation de Diagnostic et GPEC adaptée à la crise sanitaire, DIAG/GPEC Covid19. Cette prestation a été utilisée pour la Convention relance Industrie. Elle visait notamment à :

- faire un état des lieux de l'organisation et des mesures préventives mises en place pour les adapter selon les scénarios d'évolution d'activité,
- organiser et structurer l'entreprise dans un contexte de reprise ou de réorientation de son activité ou dans un contexte de déconfinement,
- analyser et gérer de manière réactive les besoins en compétences des TPME.



## Un nouveau siège social à Paris

C'est à partir de juin 2021 que les 140 collaborateurs du siège ont investi et découvert leur nouvel espace de travail situé dans 8<sup>e</sup> arrondissement à Paris, au 23 rue Balzac. Un site unique qui permet de rassembler les équipes réparties jusqu'en 2020 sur trois sites différents (Saint-Mandé, avenue Wagram et rue de Châteaudun). Le nouvel espace, aménagé sur deux étages, a été développé en concertation pour favoriser les échanges entre équipes et les nouveaux modes de collaboration, déjà expérimentés avec le télétravail. Il abrite bureaux, salles de réunions, salle du conseil, box, espaces de coworking, et espaces café. Cet emménagement s'est effectué en deux phases, d'abord en juin avec l'arrivée de 4 directions (DAF, DDODS, DS1, DQPI) puis fin juillet 2021 avec l'arrivée des 4 autres directions (DRH, DG-Com, DRR, DEP).

## Un partenariat pour accompagner les compétences des salariés de la filière « batteries »

L'écosystème naissant des batteries a un impact sur de nombreux secteurs économiques de premier rang, notamment la branche de la métallurgie et son secteur automobile, la branche de services de l'automobile et celle de l'énergie.

Les ministères du Travail et celui de l'Économie, sous l'égide de la commission européenne (avec EIT Inno Energy, organisme dont la mission est l'accompagnement de l'innovation, de l'entrepreneuriat et des compétences dans le domaine de l'énergie durable), ont souhaité mettre un accent fort sur l'anticipation et le développement des compétences en signant le 6 juillet 2021 un partenariat avec deux opérateurs de compétences, OPCO 2i et OPCO Mobilités. Il vise une stratégie commune de promotion et réalisation de formations pour le développement de la filière des batteries en France.

L'objectif est de donner un cadre permettant la collaboration entre acteurs de cette transformation et de relever le défi des compétences en France, qui représente environ 150 000 employés pour la période 2021-2025.

Ce partenariat permettra d'accélérer la formation des salariés français via l'aide au financement de formations qui couvrent les domaines d'expertise, de connaissances et de compétences exigés par le secteur de la batterie et de l'électromobilité tout au long de la chaîne de valeur.

A lire dans la rubrique Actualités du site internet d'OPCO 2i



INDUSTRIE  
- DES -  
POSSIBLES.<sup>fr</sup>



Des catégories Industrie des possibles présentées dans le cadre de concours nationaux



Apprentisséne



Je filme  
le Métier  
qui me Plait



Des émissions  
à retrouver sur la  
chaîne Youtube  
d'OPCO 2i



Des podcasts  
en partenariat  
avec RTL

## ► Attirer les jeunes vers les métiers de l'industrie

Enfin, un important travail a été mené sur la promotion et l'attractivité des métiers de l'industrie. Pour répondre à ces enjeux, l'interindustrie s'est mobilisée autour d'une marque : « Industrie des possibles ». Industrie des possibles c'est avant tout un plan d'actions pour la promotion et l'attractivité des métiers de l'industrie. L'objectif est de développer, à l'échelle interindustrielle, l'attractivité des filières industrielles, afin de revaloriser l'image de l'industrie au global, montrer les dynamiques et mutations à l'œuvre, faire connaître l'ensemble des métiers et donner de la visibilité aux métiers de nos branches.

A travers cette marque fédératrice, l'interindustrie a pris la parole durant cette année 2021. Le lancement du site [www.industrie-des-possibles.fr](http://www.industrie-des-possibles.fr) lors de la Semaine de l'Industrie a permis de donner une visibilité importante à un ensemble d'actions de promotion. Le site s'adresse à un public jeune et a pour objectif de les épauler dans leur orientation et leur faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi. Une première version (landing page) a été mise en ligne et pose les jalons d'un site plus complet qui sera mis en ligne en 2022.

La marque s'est installée également sur de nombreux événements destinés à un public jeune. Industrie des Possibles aujourd'hui ce sont :

- des participations aux salons de l'orientation sur les territoires (Mondial des métiers, Salons de l'étudiant, Nuits de l'orientation...)
- des visites d'entreprises en réalité virtuelle
- des actions d'envergure organisées pendant la semaine de l'industrie
- des actions dans le cadre des worldskills notamment une web série à retrouver sur [www.worldskills-laserie.fr](http://www.worldskills-laserie.fr)



**STÉPHANIE LAGALLE-BARANÈS**, DIRECTRICE GÉNÉRALE D'OPCO 2i

# Préparer les prochaines étapes

En 2021, OPCO 2i a poursuivi ses actions en appui des branches industrielles et aux côtés de leurs entreprises. Mots d'ordre pour sa 2<sup>e</sup> année de fonctionnement opérationnel : montée en puissance de l'accompagnement de toutes les branches, au national et dans les régions, renforcement de nos expertises, notamment en matière de prospective avec le lancement de l'Observatoire Compétences Industries, développement de l'alternance, renforcement du conseil de proximité, pour la relance de l'industrie, modernisation et amélioration des outils et process. La réactivité et la capacité d'adaptation des équipes, dans le contexte sanitaire et de forte croissance de l'activité, et en réponse aux nouveaux enjeux des branches et aux besoins des entreprises, est démontrée. 2021 a vu l'installation et surtout le regroupement des équipes nationales au sein du nouveau siège, « le Balzac », à Paris. Les espaces sont conçus pour faciliter le travail collaboratif, l'accueil des instances et bien sûr des équipes régionales.

2021, c'est aussi le temps nécessaire des premiers bilans.

OPCO 2i s'est organisé et structuré progressivement depuis sa mise en place opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette 1<sup>ère</sup> étape, conduisant à une organisation

avec 12 entités régionales, les AR2i, et l'entité nationale, OPCO 2i, a donné lieu à la mise en place des fondations de l'organisation avec un objectif : la continuité de services pour les entreprises industrielles, sur l'ensemble des territoires. Elle s'est articulée notamment autour des volets managériaux, financiers, sociaux, système d'information et data, offre de services, appui aux branches, politique d'achat, communication.

Au plan social, sur décision du Conseil d'administration, un statut unique a été choisi pour l'ensemble des salariés, celui de l'industrie pharmaceutique, appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2021, et une UES a été créée et mise en œuvre à cette même date.

Toutes les opérations se sont déroulées dans un contexte global très marqué et aux enjeux multiples : effets post fusion, mise en œuvre de la loi Avenir Professionnel de 2018, attentes des branches professionnelles, nombreuses sollicitations de contrôles ou d'enquêtes par les instances publiques et contexte sanitaire bien sûr, qui a fortement impacté tous les salariés et la mise en œuvre des différents projets. Le contexte est également celui de la fusion des entités d'OPCO 2i en cours, en application des résultats de

la négociation lancée en 2021 par les partenaires sociaux des branches industrielles pour la révision de l'accord constitutif d'OPCO 2i.

Dans ce contexte, OPCO 2i a lancé les réflexions et les travaux pour la 2<sup>e</sup> étape de sa transformation. En octobre 2021, les directeurs OPCO 2i et AR2i désormais rassemblés en CODIR, se sont réunis en séminaire pour, en tenant compte de la feuille de route définie par la gouvernance et dans le respect des politiques de branches, travailler sur l'identification des spécificités de leur contexte et de leur environnement, leurs missions, leurs objectifs, la convergence et la cohérence des différents projets en cours et à venir.

Ils sont pleinement engagés avec leurs équipes pour conduire les prochaines étapes et améliorer leurs actions et leurs résultats. Ils sont pleinement mobilisés dans leurs missions pour permettre l'anticipation, le développement et la mise à disposition des compétences essentielles à l'évolution de l'industrie.

« 2021 c'est aussi  
le temps nécessaire  
des premiers bilans. »



## TRAVAUX DES COMMISSIONS

# Des stratégies communes et des outils au service de l'interindustrie

Que ce soit en matière de promotion et attractivité des métiers, de certification, d'études et observations ou d'alternance, les branches professionnelles ont élaboré en 2021 à travers les travaux réalisés en commission, des stratégies communes et mis en place des outils ambitieux. L'objectif est d'apporter une cohérence globale des actions et messages de l'interindustrie, couplée à la diffusion massive d'une information claire auprès des publics d'OPCO 2i, en particulier ses entreprises.

1

## Appui technique aux branches professionnelles en matière de GPEC et d'observations

### A Promotion et attractivité des métiers

#### Insertion des publics éloignés de l'emploi et appui au recrutement

Par son action commune, l'interindustrie constitue un véritable moteur de l'insertion et un appui pour les entreprises face aux difficultés de recrutement dans une logique de bassin d'emploi. Cette politique ambitieuse et volontariste de promotion des métiers a débouché en 2021 sur des logiques d'expérimentations territoriales (EDEC PASS Industrie / PC2i), et de très nombreux projets à destination des jeunes : salons, événements organisés dans les territoires mais aussi la création de la marque Industrie des Possibles.

En 2021, 7 millions d'euros ont été mobilisés pour plus de 140 projets menés dont 32 % pour des opérations interindustrielles. Une majeure partie de ces projets a été consacrée à des événements symbolisant la volonté des branches de faire vivre sur le terrain une identité commune de l'interindustrie. Des actions partenariales comme le Campus Biotech au service d'innovations interbranches, des solutions opérationnelles et expérimentales imaginées sur les territoires via notamment l'intermédiaire de l'EDEC PASS Industries, ou encore des actions de promotion et attractivité des métiers qui enrichissent le Plan de soutien à l'alternance.

2021 a surtout été marquée par l'émergence d'une marque et stratégie de communication communes au service de l'attractivité de toutes les entreprises de l'industrie : Industrie des Possibles (voir encadré). La marque a déployé un ensemble d'actions, comme son site vitrine, les salons et événements...

#### ► PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Industrie des Possibles
- Stratégie et outils de communication certifications
- Campus Biotech
- Outils de Promotion et attractivité des métiers (Hello Charly, Jexplore, Myfuture)
- Événements de PAM (Worldskills, Apprentissage, Semaine de l'industrie)
- Actions initiées par les délégations régionales



## Worldskills



### CONTEXTE

Les branches d'OPCO 2i ont souhaité participer au Worldskills : le plus grand concours des métiers au monde, organisée tous les 2 ans.

Il permet à des jeunes professionnels, champions nationaux dans leur métier, de se mesurer lors d'une compétition internationale.

### OBJECTIFS

- ▶ Valoriser les métiers et les salariés des branches de l'industrie
- ▶ Rendre visible l'interindustrie et Industrie des Possibles

### ACTIVITÉS

- ▶ Convention d'un partenariat avec Worldskills afin de « promouvoir les métiers de l'interindustrie et convaincre partout à travers le monde qu'ils apportent une contribution essentielle au succès économique des pays et à l'accomplissement des individus »
- ▶ Production, accompagnement et promotion d'une websérie WorldSkills (en cours)

### PRINCIPAUX RÉSULTATS / TRAVAUX

- ▶ Websérie livrée en janvier 2022
- ▶ Finales reportées à juin 2022

### CALENDRIER

De janvier 2021 jusqu'à juin 2022

A lire dans la rubrique Actualités du site internet OPCO 2i :  
*Retour sur la finale nationale des Worldskills*



## Industrie des Possibles



### CONTEXTE

Dans le cadre de l'EDEC PC2i (prospectives compétences interindustries), les branches de l'interindustrie ont souhaité développer ensemble l'attractivité des filières industrielles et de ses métiers auprès du grand public.

### OBJECTIFS

- ▶ Disposer d'une stratégie de communication commune à l'interindustrie et améliorer la notoriété de l'industrie auprès du grand public
- ▶ Faire d'OPCO 2i l'orchestratrice de l'action interindustrielle de PAM sur le terrain

### ACTIVITÉS

- ▶ Élaboration d'une stratégie de communication commune interindustrielle
- ▶ Appui sur des outils digitaux innovants (chatbot d'orientation, vidéos en réalité virtuelle..)
- ▶ Création d'un portail web pour la PAM
- ▶ Promotion et communication autour de la nouvelle identité dans les salons, forums et événements

### PRINCIPAUX RÉSULTATS / TRAVAUX

- ▶ Création d'un manifeste et d'une identité commune : Industrie des possibles
- ▶ Création d'une bannière interindustrielle
- ▶ Développement d'une landing page de la future plateforme web

### CALENDRIER

De 2020 à février 2022



A lire dans la rubrique Actualités du site internet OPCO 2i :  
*Découvrir l'industrie et ses métiers*

*Le site internet  
 Industrie des possibles*



## Semaine de l'industrie



### CONTEXTE

Du 22 au 28 novembre 2021 a eu lieu la 10<sup>e</sup> édition de la Semaine de l'Industrie. Le thème de cette édition, « Inventer un avenir durable » valorise l'engagement des acteurs industriels dans la transition écologique, numérique, l'économie circulaire et le « Fabriqué en France ».

### OBJECTIFS

- ▶ Permettre à chacun de (re)découvrir l'industrie et de renforcer son attractivité et celle de ses métiers
- ▶ Mobiliser et promouvoir les acteurs à Paris et en région autour d'Industrie des Possibles

De nombreux événements ont été organisés ou des participations aux salons ont eu lieu :

- ▶ Salon du recrutement en Ile-de-France
- ▶ Live métiers et visites virtuelles d'entreprises avec MYFuture
- ▶ Salon l'Aventure des Métiers de l'Étudiant
- ▶ Le Rallye des Pépites en Nouvelle Aquitaine
- ▶ Forindustrie en PACA
- ▶ L'Usine extraordinaire à Marseille

### CALENDRIER

De novembre à décembre 2021

## TRAVAUX DES COMMISSIONS

**Apprentiscène****CONTEXTE**

Les branches de l'industrie ont participé à la 19<sup>e</sup> édition du concours Apprentiscène se déroulant durant une semaine au Théâtre Marigny à Paris. 500 apprentis de toutes filières et niveaux ont joué devant un public de près de 600 spectateurs.

**OBJECTIFS**

- ▶ Valoriser l'apprentissage dans l'industrie par le théâtre comportemental
- ▶ Mettre en lumière la marque Industrie des Possibles

**ACTIVITÉS**

- ▶ Organisation d'une soirée spéciale Industrie où OPCO 2i / Industrie des Possibles était partenaire
- ▶ Programme pédagogique : formation au théâtre comportemental sur 20 heures des apprentis

**PRINCIPAUX RÉSULTATS / TRAVAUX**

Deux troupes de théâtre issues de centre de formation industriels sont arrivées en finale :

- ▶ Les apprentis de Polyvia Formation à Alençon
- ▶ Les apprentis techniciens en Chaudronnerie Industrielle de AFPMA – Pôle de formation de l'Ain.

**CALENDRIER**

Finale industrie le 19 novembre 2021

A lire dans la rubrique Actualités du site internet OPCO 2i :



Apprentiscène :  
découvrez vos apprentis  
sur les planches.



Chimie :  
des étudiantes montent  
sur les planches  
pour casser les tabous



Apprentiscène 2021 :  
une édition mémorable

**LA PAROLE À...****Christophe DENEUVE**

**Président de la Commission Appui technique  
aux branches professionnelles en matière de GPEC  
et observations**

« Je retiens de cette année 2021 une montée en puissance du « paquebot » OPCO 2i qui a démarré il y a deux ans. Nous avons eu beaucoup de travail et de réunions constructives. Désormais la machine est bien lancée avec de nombreuses réalisations qui ont vu le jour. Il y a l'axe stratégique qui concerne la promotion et l'attractivité des métiers d'un côté avec des événements qui ont vu le jour comme ceux organisés dans le cadre de la semaine de l'industrie et le lancement de l'« Industrie des possibles ».

La promotion de l'apprentissage dans le cadre d'Apprentiscène a constitué une expérience très intéressante au théâtre Marigny en Novembre 2021. Plusieurs apprentis issus de CFA industriels se sont produits sur scène et ont fini d'ailleurs 1<sup>ers</sup> et 3<sup>e</sup> de la finale Apprentiscène, tous secteurs confondus. C'est un aboutissement de voir nos jeunes, comment ils se produisent, comment ils aiment leur métier et comment ils en parlent. C'est cela qui permet promouvoir les métiers de l'industrie et de chercher nos ambassadeurs de demain. Je pense également à des outils comme Hello Charlie, j'explore et MyFuture. Tout cela concourt à recruter sur nos bassins d'emplois et cela permet de faire participer les régions.

Concernant notre second axe observations, je retiens principalement le lancement de l'Observatoire Compétences Industries qui a pris son envol, notamment à travers son site qui dresse un panorama d'études sur l'inter-industrie et qui permet aux branches de disposer d'un outil de décision stratégique dans leur politique prospective en matière de compétences. Je retiens également les panoramas de branches qui offrent une connaissance des opportunités proposées par les branches aux entreprises, aux jeunes, aux salariés, aux salariés en reconversion et aux demandeurs d'emploi.

Nous avons une bonne qualité de dialogues, des échanges très enrichissants, appuyés notamment par la direction Etudes et Prospective d'OPCO 2i. Cela permet de bien avancer sur 2022 avec la campagne ambitieuse de la promotion attractivité des métiers qui va s'étaler sur 3 ans, dont les fruits vont sortir en 2023. »



## B Études et Observations

### Une anticipation des besoins pour garantir la compétitivité de la filière

Les travaux d'étude et de prospective dans une logique interindustrielle (Étude Transition écologique, filière Batteries, EDEC de filières...) permettent de rendre compte des mutations induites par les nombreuses transitions qui impactent l'industrie du futur, partagées par l'ensemble de la filière : l'ensemble de ces travaux d'observation ont pour ambition d'anticiper les besoins en compétences et garantir la compétitivité de l'ensemble des entreprises du territoire (niveau micro), mais aussi de la filière au niveau national (niveau macro).

Au bilan, plus de 130 projets ont été menés représentant 5,3 millions d'euros, dont 41% réalisés sur des projets autour de l'interindustrie dans le contexte inédit de la crise sanitaire.

Les travaux d'une observation fiable, réactive et partagée des impacts de la crise sur tout le secteur, permettent d'apporter des points d'appui clé aux actions déployées dans le cadre du volet compétences du plan de relance de l'industrie.

- Un projet phare : la création de l'Observatoire Compétences Industries, socle commun d'observation favorisant la mutualisation des méthodes prospectives et des études entre les branches et développant des outils permettant l'anticipation des évolutions des métiers.
- Des études clés sur l'impact des mutations (écologique, économique ...) en cours sur les branches de l'industrie afin de nourrir leur GPEC.

#### ► PRINCIPALES ACTIONS

- **Étude impact de la transition écologique**
- **Étude filière des batteries en France**
- **Diagnostic Impact Covid**
- **Panorama des Branches**
- **Panorama des régions**
- **Observatoire Compétences Industries**
- **Étude sur les métiers en tension**
- **Outils : Adecco Analytics, Trendeo**
- **EDEC de filières**
- **Actions initiées par les délégations régionales**

## L'Observatoire Compétences Industries



#### CONTEXTE

Dans le cadre de l'EDEC PC2i (prospectives compétences interindustries), les branches de l'interindustrie ont souhaité créer un Observatoire Prospectif de l'industrie afin de disposer d'une vue d'ensemble et d'alimenter les politiques de branches en lien avec les emplois, les compétences et les métiers de l'industrie.

#### OBJECTIFS

- Disposer d'une bibliothèque de ressources fournissant une vue fiable et réactive de l'industrie
- Permettre aux branches d'anticiper et comprendre les mutations et évolutions de leur secteur

#### ACTIVITÉS

- Co-construction d'une marque et une identité
- Élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication
- Définition d'une stratégie éditoriale
- Mise en place d'outils autour des données branches et des métiers

#### PRINCIPAUX RÉSULTATS / TRAVAUX

- Création de l'Observatoire Compétences Industries
- Développement d'un site internet dédié avec création et production de contenus
- Campagne promotionnelle

#### CALENDRIER

De janvier 2021 à décembre 2021

À lire dans la rubrique Actualités du site internet OPCO 2i :



Double lancement : l'« Observatoire Compétences Industries » et « Industrie des possibles »

Le site de l'Observatoire Compétences Industries



## TRAVAUX DES COMMISSIONS

### Panorama des branches

#### CONTEXTE

Dans le cadre de l'EDEC PC2i (prospectives compétences interindustries), les branches de l'interindustrie ont souhaité disposer d'une vision commune permettant d'observer les mutations rapides de l'industrie.

#### OBJECTIFS

- ▶ Dresser un panorama pour chacune des 32 branches d'OPCO 2i
- ▶ Disposer d'un état des lieux fiable et harmonisé autour de sources homogènes

#### ACTIVITÉS

- ▶ Détermination de la méthodologie et du format sur la base d'un périmètre pilote
- ▶ Formalisation des portraits de branche
- ▶ Relecture et validation des portraits

#### PRINCIPAUX RÉSULTATS / TRAVAUX

- ▶ Réalisation de 32 panoramas de branche harmonisés autour de 4 indicateurs clés :
  - Portrait économique de la branche
  - Portrait de l'emploi
  - Portrait de l'alternance
  - État des lieux des principaux enjeux
- ▶ Réalisation d'un panorama interindustriel
- ▶ Réalisation d'infographies

#### CALENDRIER

De septembre 2020 à avril 2021

### Panorama des régions

#### CONTEXTE

Les branches professionnelles de l'interindustrie ont souhaité dédier un budget à la réalisation d'études ou de panoramas ciblés sur des régions autour des enjeux impactant les métiers et des besoins en compétences face aux évolutions du secteur.

#### OBJECTIFS

- ▶ Obtenir une vision fiable et homogène des mutations de l'industrie au sein de la Région Normandie
- ▶ Obtenir une vision fiable et homogène des besoins en compétences au sein de la Région Ile-de-France

#### ACTIVITÉS

- ▶ Panorama des mutations industrielles de la région Normandie et les impacts sur les emplois et les compétences. Cette étude fournit une vision de l'ensemble du périmètre interindustriel et un focus sur chacune des catégories de l'interindustrie présente dans la région. Elle mesure le besoin en compétences des entreprises et analyse les principaux enjeux sous un angle prospectif.
- ▶ Étude sur l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en compétences pour les branches professionnelles interindustrielles en île-de-France. (en cours)

#### CALENDRIER

De janvier 2021 à février 2022

### Outils d'étude & d'observations

#### CONTEXTE

Les branches de l'interindustrie ont souhaité, au sein de leur Observatoire prospectif de l'industrie, disposer d'outils permettant d'alimenter les politiques de branches en lien avec les emplois, les compétences et les métiers de l'industrie.

#### OBJECTIFS

- ▶ Agréger les actualités et les données existantes concernant les entreprises et les salariés des branches
- ▶ Fournir des tendances et donner à voir les mutations clés et leurs impacts sur les branches

#### ACTIVITÉS

- ▶ Outil Adecco Analytics : Appli Pro 2i (achat de 16 licences)
- ▶ Baromètre Trendeo
- ▶ Cartographie

#### PRINCIPAUX RÉSULTATS / TRAVAUX

- ▶ Des baromètres mensuels sur le périmètre des branches OPCO 2i depuis la mise en ligne du site de l'Observatoire
- ▶ Appli Pro 2i développée et accessible

#### CALENDRIER

D'avril 2020 à aujourd'hui



## Appui technique aux branches professionnelles en matière de certification professionnelle.

### Des outils de suivi et de communication pour les CQP/CQPI

Une politique de certification professionnelle régulièrement mise à jour permet de répondre aux besoins en compétences des entreprises, en permettant à un salarié de certifier qu'il détient l'ensemble des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle. Cette certification est par ailleurs l'occasion de favoriser les mobilités professionnelles en construisant des équivalences passerelles notamment par la création de blocs de compétences, grâce à une politique interindustrielle de certification professionnelle.

Sur 2021, le budget des branches d'OPCO 2i sur la Certification atteignait plus de 2,4 millions d'euros, à utiliser à 16 % sur de l'interindustrie. Au bilan, plus de 40 projets ont été menés représentant 2,2 millions d'euros, dont 21 % réalisés sur des projets en lien avec l'ensemble des branches industrielles.

Parmi les projets engagés en 2021 figurait le souhait de disposer d'outils de suivi des CQP et CQPI ainsi que du parcours

des titulaires de certification des branches industrielles afin de mutualiser et simplifier l'accompagnement des branches dans leurs politiques de certification.

En parallèle a été lancée une stratégie de communication autour des certifications professionnelles de l'interindustrie ainsi qu'une campagne de communication afin de répondre aux enjeux de développement des compétences, de transition, de mobilité et de recrutement au sein des entreprises de l'interindustrie.

#### ► PRINCIPALES ACTIONS

- Stratégie et outils de communication certifications

## TRAVAUX DES COMMISSIONS

### Un outil unique de suivi des CQP/CQPI

#### CONTEXTE

Dans le cadre de l'EDEC PC2i (prospectives compétences interindustries), les branches de l'interindustrie ont souhaité disposer d'un outil unique de suivi des CQP et CQPI, ainsi que du parcours des titulaires de certification.

#### OBJECTIFS

- Disposer d'un outil unique aux 32 branches industrielles
- Établir une revue comparative entre exigences / fonctionnalités des 2 outils pressentis : GAC et E CERTIF

#### ACTIVITÉS

- Benchmark des pratiques et solutions existantes sur les outils de suivi des CQP
- Déploiement des solutions de certifications suite résultat du benchmark

#### PRINCIPAUX RÉSULTATS / TRAVAUX

- Évolution de la solution de gestion des certifications GAC pour l'ouvrir à d'autres branches
- Finalisation des évolutions : suivi des cohortes, gestion des habilitations des organismes et évaluateurs, import en masse d'une base de données entreprise et d'une base de données organismes de formation.

#### CALENDRIER

De mars 2020 à décembre 2021



### Stratégie de communication des certifications

#### CONTEXTE

Les branches d'OPCO 2i disposent d'une offre de certification riche et appréciée, mais un manque de notoriété auprès des publics cibles. Elles ont souhaité lancer une démarche de promotion des certifications.

#### OBJECTIFS

- Définir une stratégie de communication des certifications professionnelles commune aux branches
- Disposer d'outils permettant d'attirer les publics cibles vers l'obtention de CQP-CQPI

#### ACTIVITÉS

- Réalisation d'un benchmark et d'une étude de besoins auprès des branches
- Formalisation d'une stratégie de communication
- Définition d'un plan de communication à destination des cibles bénéficiaires et des prescripteurs

#### PRINCIPAUX RÉSULTATS / TRAVAUX

- Création de supports techniques : Kit conseillers, boîte à outils branche, dépliant digitalisé, espace entreprise en ligne
- Développement d'un site en ligne au service de la promotion des CQP-CQPI de l'industrie
- Création d'outils de communication : vidéo, affiches, kakémono, livrets, plaquettes

#### CALENDRIER

De janvier 2021 à avril 2022

CQP : informez vos salariés  
grâce au kit de  
communication OPCO 2i



**LA PAROLE À...****Serge BORNAREL****Vice-Président de la Commission Dispositifs  
mesures d'urgence, indépendants et dispositifs  
transitoires**

« En 2021, l'activité des entreprises a encore été très marquée par la crise du Covid. La Commission Mesures d'urgence a été en charge du suivi de la Convention Relance Industrie. Nous avons travaillé branche par branche sur l'articulation des dispositifs mesures d'urgence avec la Convention Relance Industrie.

Il faut souligner que même de « petites » branches se sont très bien saisies des dispositifs portés au sein de l'OPCO. Ces mesures ont été déployées ensuite au jour le jour sur le terrain, selon chaque typologie d'entreprise, grâce à l'action de proximité des conseillers formation.

L'enjeu de l'interindustrie est de permettre aux entreprises de toutes branches de bénéficier des bonnes expériences et de solutions mutualisées.

Nous devons donc faire connaître les mesures d'urgence à toutes les branches qui en ont besoin, afin que soient signés des accords permettant de les déclencher. Elles sont de plus en plus nombreuses à le faire, une culture commune est en train de se mettre en place.

En 2022, nous devons continuer à trouver des solutions à la hauteur des besoins des entreprises, encore en difficulté en raison notamment de la crise énergétique. C'est d'ailleurs dans le cadre de notre commission que nous avons impulsé une réponse à l'AMI France 2030 Compétences et Métiers d'Avenir. »

**3**

## Dispositifs de mesures d'urgence, indépendants et dispositifs transitoires

### Une réactivité dans un contexte inédit de la crise sanitaire

Depuis le lancement de la Convention Relance Industrie, plusieurs actions ont été menées pour maintenir le niveau de mobilisation et de promotion de la convention auprès des entreprises et préciser les règles de financement assouplies depuis l'été. Ces actions ont été effectuées auprès des collaborateurs afin de mieux épauler les entreprises :

- Trois webinaires ont été organisés en septembre pour les conseillers formation, avec des interventions dédiées, plus approfondies, en réunions régionales ;
- Trois webinaires en septembre et octobre pour les gestionnaires de formation ;
- La réalisation d'un outil d'aide au calcul de la prise en charge, intégrant les nouvelles règles de septembre ;
- La mise en place d'ateliers spécifiques pour les conseillers formation pour travailler sur des cas pratiques d'entreprises en mutation.

**Pour les entreprises**

- Un webinaire le 10 septembre coanimé avec la DGEFP, auquel ont participé 600 personnes ;
- Des webinaires entreprises organisés en lien avec les fédérations qui en ont exprimé le besoin : matériaux de construction, industrie du verre, équipements thermiques, jouet, ameublement, recyclage, métallurgie (en lien avec la PFA), plasturgie, papier carton et industrie pharmaceutique ;
- Des points réguliers spécifiques pour les grands comptes ;
- Des actions de promotion et communication du dispositif sur le site OPCO2i.fr et ses réseaux sociaux (dossier spécial, actualités...), illustrées grâce à des vidéos de témoignage d'entreprises.



## TRAVAUX DES COMMISSIONS

## Étude diagnostic de l'impact de la crise COVID 19

### CONTEXTE

OPCO 2i et le Ministère du Travail ont établi un diagnostic des impacts de la crise économique liée à la Covid-19, mené à l'échelle de 32 branches industrielles dans le cadre du PIC et de l'EDEC PC2i.

### OBJECTIFS

- ▶ Mesurer l'impact de la Covid-19 sur les secteurs industriels et les territoires
- ▶ Caractériser les territoires les plus favorables à une redynamisation industrielle
- ▶ Identifier les passerelles métiers et leur faisabilité dans certains de ces territoires

### ACTIVITÉS

- ▶ Modélisation de l'impact de la covid-19 sur les secteurs industriels et les régions
- ▶ Critérisation des territoires les plus favorables à une redynamisation industrielle (analyse technique et stratégique)
- ▶ Identification des passerelles métiers pour 24 zones stratégiques

### PRINCIPAUX RÉSULTATS / TRAVAUX

- ▶ Étude diagnostic comportant un bilan de l'expérimentation
- ▶ Webinaire de restitution de l'étude conjoint au Ministère du Travail et OPCO 2i
- ▶ Valorisation sur le site de l'Observatoire Compétences Industrie

### CALENDRIER

De septembre 2020 à juin 2021



À lire dans la rubrique Actualités du site internet OPCO 2i :  
*Crise sanitaire : une étude analyse les impacts sur les secteurs et territoires industriels*

## Étude sur l'impact de la transition écologique

### CONTEXTE

Dans le cadre de l'EDEC PC2i, les branches interindustrielles souhaitent lancer une étude globale sur les enjeux de la transition écologique et les impacts sur les compétences et les métiers de l'industrie.

### OBJECTIFS

- ▶ Anticiper les besoins en compétences et les évolutions des métiers de l'industrie
- ▶ Alimenter les réflexions sur l'opportunité d'initier le développement d'une nouvelle certification Interindustrielle

### ACTIVITÉS

- ▶ Identification des grands impacts de la transition écologique sur les différentes branches d'OPCO 2i
- ▶ Analyse des impacts sur les emplois, métiers et compétences
- ▶ Lancement d'une enquête auprès des entreprises

### PRINCIPAUX RÉSULTATS / TRAVAUX

Étude en cours

### CALENDRIER

De mai 2021 à mai 2022



## LA PAROLE À...

**David DERRE****Président de la Commission Alternance**

À fin 2021, un milliard deux cent mille euros ont été engagés par OPCO 2i pour soutenir la dynamique de l'alternance, qui s'est concrétisée par 105 000 alternants, 85 000 nouveaux contrats en alternance signés et 25% des entreprises du périmètre d'OPCO 2i employant au moins un alternant. Ces chiffres en forte augmentation représentent la principale satisfaction des membres de la Commission alternance, qui viennent de différentes branches mais partagent un objectif commun : œuvrer au développement de l'alternance, au bénéfice des jeunes et des entreprises. Même si nous discutons régulièrement des critères et des priorités dans un cadre financier contraint, nous trouvons souvent un consensus. Il nous paraît ainsi essentiel de préparer l'avenir en soutenant les projets d'investissements d'équipements ou immobiliers des CFA afin d'améliorer la formation pédagogique des alternants, et aussi en finançant la fonction tutorale, la formation des maîtres d'apprentissage ou l'aide au premier équipement des apprentis. Nous suivons également le déploiement des actions menées par OPCO 2i visant à sensibiliser et informer le grand public, les jeunes, les entreprises de l'intérêt de recourir à l'alternance.



4

## Alternance

### Forte hausse

Avec un objectif fixé de + 5 % d'alternants pour 2021, les résultats ont largement dépassé les ambitions avec cette année un bond de l'alternance de + 30 %. Pour accompagner ce mouvement OPCO 2i a mené plusieurs actions phares destinées à ses différents publics : entreprises, mais aussi CFA et jeunes.

#### ► PRINCIPALES ACTIONS

- 5 webinaires organisés les mardis et jeudis de juin à juillet
- Les mardis de l'apprentissage et séminaires (CFA)
- Salons « alternance » : Jeunes d'avenir
- Dossier spécial alternance sur [OPCO2i.fr](http://OPCO2i.fr) « tous mobilisés »
- Parution de supports : « guide des aides exceptionnelles au recrutement en alternance »
- Déploiement des services 2i Alternance et 2i Alternance accompagné



## TRAVAUX DES COMMISSIONS

## Campagne de prospection téléphonique

### CONTEXTE

OPCO 2i a mené une campagne de prospection téléphonique auprès des TPE/PME avec prise de rendez-vous pour les conseillers d'OPCO 2i.

### OBJECTIFS

- ▶ Favoriser l'alternance au sein des entreprises de moins de 250 salariés

### PRINCIPAUX RÉSULTATS / TRAVAUX

- ▶ 2 409 entreprises (SIREN) de la cible de 27 200 entreprises de - 250 salariés n'ayant pas réalisé d'alternance ces deux dernières années ont conclu 3 154 contrats en alternance entre le 15/06/2021 et le 03/01/2022 (2867 apprentis ; 287 Contrats pro soit 91 % apprentissage)
- ▶ 383 offres de recrutement déposées sur Matcha ont été identifiées « 2i ». Parmi elles 111 offres Matcha générées directement par la campagne prospection sur la cible d'entreprises

### CALENDRIER

Du 17 juin au 9 juillet et du 3 au 30 septembre 2021

## Le baromètre Alternance

### CONTEXTE

OPCO 2i a souhaité mettre en place un baromètre sur l'alternance afin de détecter les nouvelles tendances pour éclairer les prises de décision ; cette seconde enquête réalisée entre le 18 novembre et le 16 décembre 2020 (publiée en mai 2021) s'inscrit dans le contexte particulier du COVID-19 avec plusieurs objectifs :

- connaître l'impact du COVID-19 et les mesures relatives au plan de relance Apprentissage (notamment les aides exceptionnelles) sur les recrutements en alternance.
- avoir une meilleure visibilité des attentes des entreprises en matière d'alternance ;
- identifier les freins éventuels à l'alternance.

### OBJECTIFS

Les réponses apportées par les entreprises ont pour finalité :

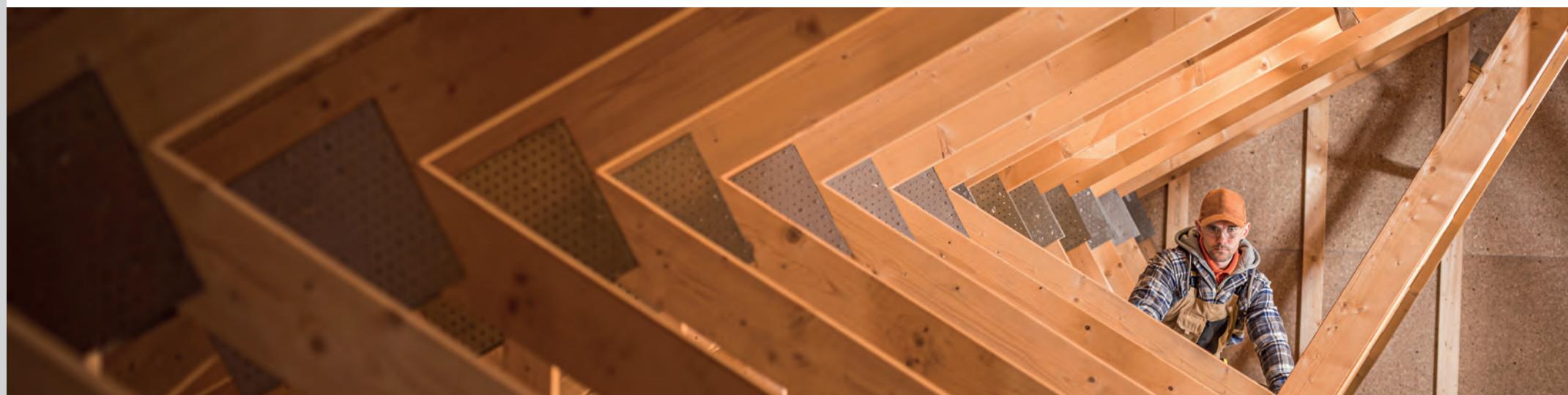
- ▶ d'adapter le plan de relance Alternance d'OPCO 2i ;
- ▶ de mettre en place des mesures adaptées aux attentes des entreprises.
- ▶ de mettre en visibilité l'alternance comme moyen d'attirer de nouvelles recrues pour l'industrie et notamment sur des métiers en tensions ;
- ▶ d'associer les branches aux enjeux de l'alternance dans le cadre de l'interindustrie.

### PRINCIPAUX RÉSULTATS / TRAVAUX

- ▶ 2 entreprises sur 3 affirment que le contexte actuel n'a pas eu d'impact sur leur recrutement en alternance ;
- ▶ 54 % ont recruté moins de 5 alternants en 2020.
- ▶ Lors du premier sondage de juin 2020 43 % des entreprises répondantes estimaient que le contexte n'aurait pas d'impact sur les prochains recrutements.
- ▶ 12 % des entreprises affirment que le contexte leur a permis de recruter plus d'alternants que les années précédentes.

### CALENDRIER

Mai 2021





5

## Aide au développement des compétences pour les entreprises de moins de 50 salariés

En 2021 les entreprises de moins de 50 salariés ont bénéficié d'un accompagnement important d'OPCO 2i notamment par de l'ingénierie de financement en modulant la Convention Relance Industrie et le plan de développement de compétences.

Cette commission a suivi la mise en œuvre du déploiement de 2i Actions Clés en Main afin de renforcer et d'enrichir l'offre de formation en lien avec les branches au bénéfice des entreprises et des salariés.

**2i**  
ACTIONS  
CLÉS EN MAIN

### Le catalogue de formations « 2i Actions clés en main »

#### CONTEXTE

OPCO 2i simplifie l'accès à la formation et permet de développer les compétences des salariés par des actions ciblées, répondant aux besoins des entreprises. Les actions de formation sont sélectionnées nationalement et régionalement, les tarifs sont négociés et les démarches administratives sont gérées par les équipes en région au plus près des entreprises.

#### OBJECTIFS

► Faciliter l'accès à la formation des salariés des entreprises industrielles et plus particulièrement les TPE/PME.

#### PRINCIPAUX RÉSULTATS / TRAVAUX

Le catalogue « 2i Actions clés en main », c'est :

- Environ 3 700 formations proposées par un peu moins 250 organismes de formation
- Une inscription sur le catalogue en ligne, et c'est tout ! l'intégralité de la démarche administrative est gérée par la délégation régionale 2i (dossier de prise en charge, facturation, règlement,...)
- Des tarifs négociés tout en s'assurant de la qualité pédagogique de la formation et la proximité
- Une plateforme intuitive, un système de filtres permettant de trouver facilement la formation recherchée
- Des formations répondant aux besoins spécifiques des entreprises, à distance ou en présentiel dans chaque région
- Des organismes de formation référencés pour la pertinence de leur offre de formation et selon des critères qualité définis
- Un service de paiement direct des prestataires par OPCO 2i, gratuit pour les entreprises de moins de 50 salariés

#### CALENDRIER

De mai 2021 à mai 2022



**VERSEMENT  
VOLONTAIRE  
EN HAUSSE**



# FINANCEMENT

Versement volontaire	28
Conventionnel	29
Résultats 2021	30
Convention d'objectifs et de moyens	31

# VERSEMENT VOLONTAIRE

## Des versements en augmentation

En 2021, les versements volontaires représentaient environ 207 M€.

Le montant global du versement volontaire est constitué par les restes à charge en cas de paiement direct à l'organisme de formation par OPCO 2i, par la gestion de plan des entreprises et par la contrepartie de certains services de l'offre d'OPCO 2i.

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR BRANCHE (TOP 10)

MÉTALLURGIE	<b>115 891 K€</b>
CHIMIE	<b>30 553 K€</b>
PRODUITS PHARMACEUTIQUES*	<b>19 127 K€</b>
PLASTURGIE	<b>10 461 K€</b>
CARRIÈRES ET MATERIAUX	<b>5 624 K€</b>
INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES	<b>3 123 K€</b>
PAPIER CARTON	<b>3 116 K€</b>
EXPLOITATIONS THERMIQUES	<b>2 710 K€</b>
INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE	<b>2 587 K€</b>
TEXTILE	<b>2 110 K€</b>

\*Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire



**engagement initial  
207 984 K€**

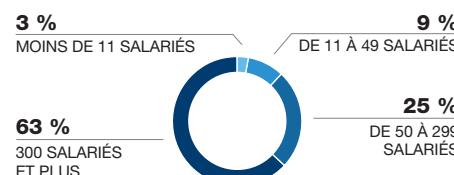


**nombre d'entreprises bénéficiaires  
13 705**

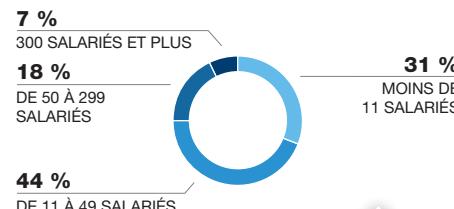


**nombre de dossiers  
163 243**

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES PAR TAILLE

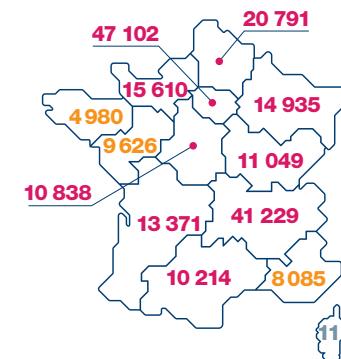


**coût moyen par stagiaire  
433 €**

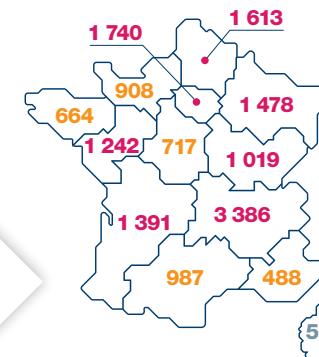


**nombre de stagiaires  
480 055**

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS (en K€) PAR RÉGION

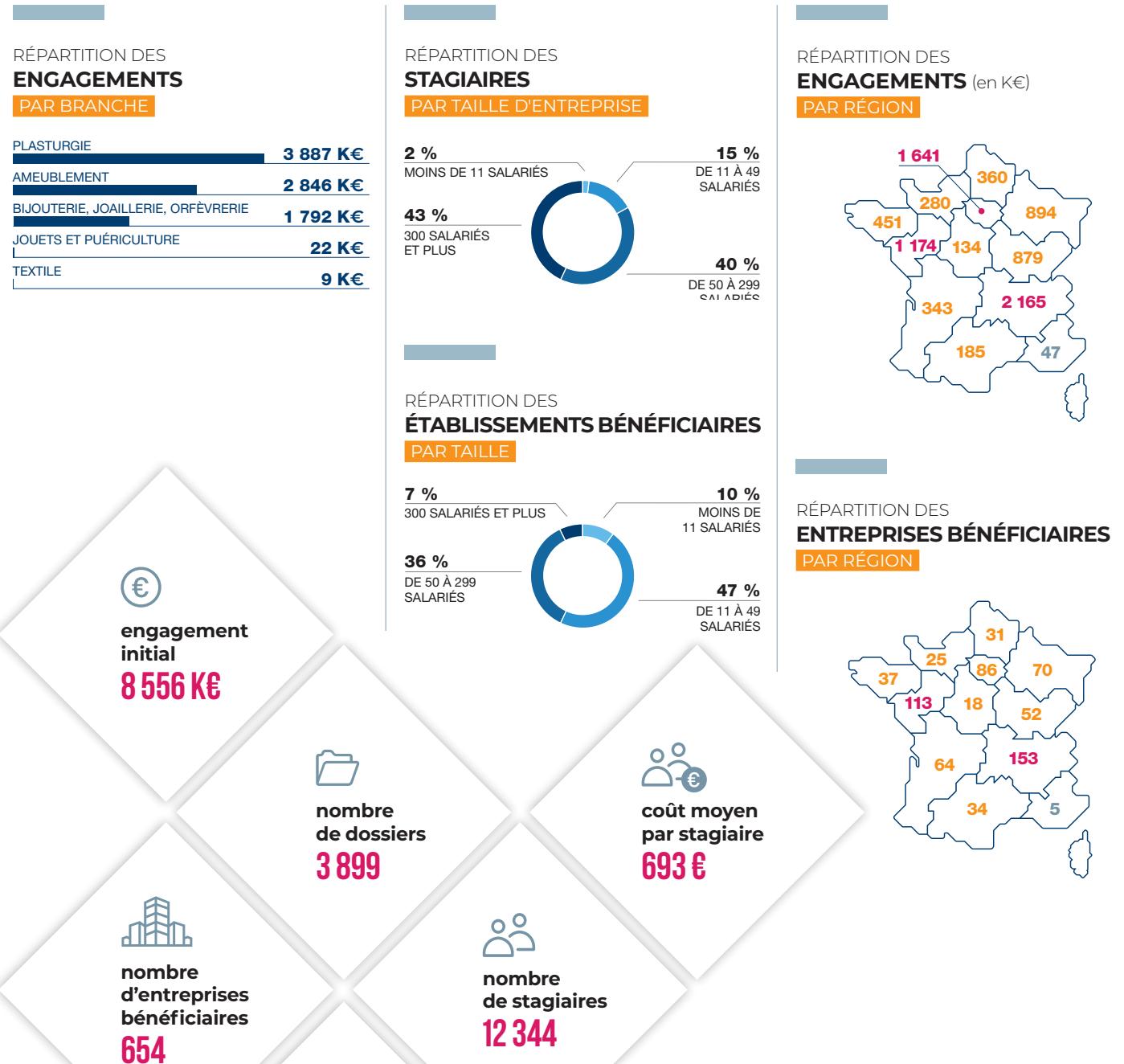


### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR RÉGION



# CONVENTIONNEL

Les contributions conventionnelles permettent aux branches de renforcer leur politique emploi-formation auprès des salariés et des entreprises qu'elles couvrent. Elles appuient par exemple des dispositifs spécifiques, le déploiement de projets. Elles assurent des cofinancements supérieurs sur certains dispositifs : CQP-CQPI, plan de développement des compétences, abondement sur les contrats de professionnalisation.



# RÉSULTATS 2021 (SECTION ET CONSOLIDÉ EN M€)

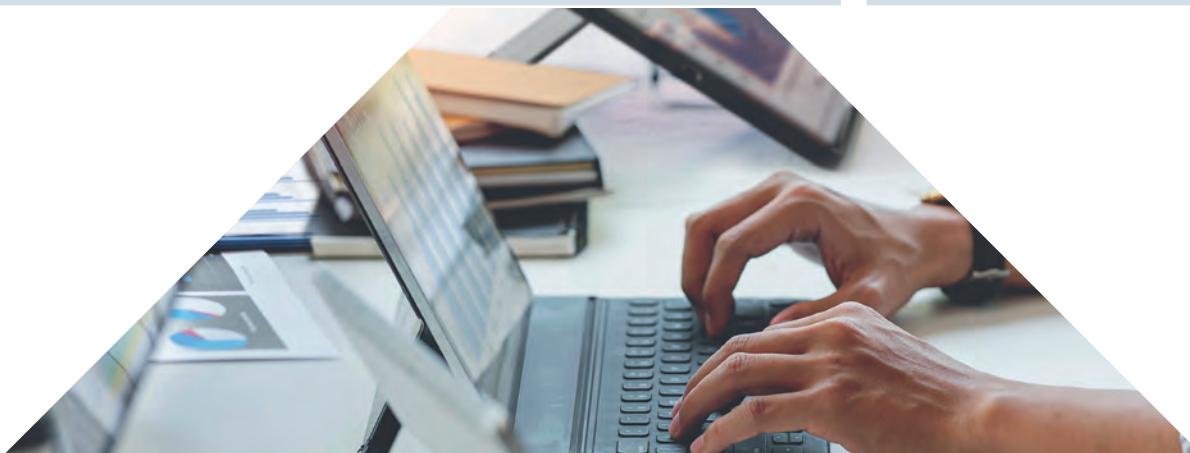
Les comptes annuels ont été approuvés par le conseil d'administration du 23 juin 2022

Une activité soutenue sur tous les axes de financement en particulier l'alternance et la Convention Relance Industrie (sur la section volontaire).

Un résultat net excédentaire de 11,62 M€ (-272,44 M€ 2020).

02 FINANCEMENT

	en M€	ALTERNANCE	PDC	CPF	VOLONTAIRE	CONVENTIONNEL	TOTAL 2021	TOTAL 2020
<b>PRODUITS DE FORMATION</b>		<b>1 255,55</b>	<b>40,72</b>	<b>0,96</b>	<b>534,29</b>	<b>11,85</b>	<b>3 018,32</b>	<b>2 697,18</b>
dont collectes		723,90	40,72	0,84	179,89	11,86	2 132,17	2 009,91
dont subventions		531,65	0,00	0,12	354,40	-0,02	886,15	687,10
dont reprises de provisions								
<b>CHARGES DE FORMATION</b>		<b>-1 165,43</b>	<b>-41,80</b>	<b>1,87</b>	<b>-529,53</b>	<b>-9,02</b>	<b>-2 918,85</b>	<b>-2 875,52</b>
dont charges de formation		-1 139,35	-41,80	1,87	-406,21	-9,02	-1 594,51	-1 699,02
dont autres dépenses		-26,11			-1,37		-27,48	-43,29
dont reversement France Compétences							-1 174,95	-1 111,99
dont provisions (EFF+subv)					-121,94		-121,94	-21,23
<b>RÉSULTAT DE FORMATION</b>		<b>90,12</b>	<b>-1,08</b>	<b>2,84</b>	<b>4,77</b>	<b>2,82</b>	<b>99,47</b>	<b>-178,34</b>
<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>-79,23</b>	<b>-1,95</b>	<b>-1,10</b>	<b>-4,99</b>	<b>-0,57</b>	<b>-87,84</b>	<b>-94,09</b>
<b>RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		<b>10,89</b>	<b>-3,03</b>	<b>1,74</b>	<b>-0,22</b>	<b>2,25</b>	<b>11,62</b>	<b>-272,44</b>



# CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2021

Les frais de gestion et de missions sont déterminés et répartis conformément aux dispositions de la COM 2020-2022

	Frais de collecte	Frais de Gestion Administrative des Dossiers	Frais de déplacement des organes de direction	TOTAL FRAIS DE GESTION	Frais d'Accompagnement dvpt Alternance et Conv. Coop.	Appui technique aux branches / PEC Apr. et Prof.	Observatoires des Métiers et Qualifications	Frais Certification Professionnelle et Etudes sur la Formation	Info Conseil - Service de Proximité TPME	Contrôle et Qualité	TOTAL FRAIS DE MISSION	COM 2021
<b>Comptes annuels 2021</b>	9 621	16 202	60	<b>25 883</b>	19 145	252	5 435	2 898	33 732	498	<b>61 961</b>	<b>87 844</b>
<b>Plafonds COM 2021</b>	8 077	15 867	200	<b>24 144</b>	24 419	335	7 906	2 747	39 214	788	<b>75 409</b>	<b>99 553</b>
<b>ECARTS</b>	(1 544)	(335)	140	<b>(1 739)</b>	5 274	83	2 471	(151)	5 482	290	<b>13 448</b>	<b>11 709</b>

	TOTAL FRAIS DE GESTION	TOTAL FRAIS DE MISSION	COM 2021
<b>Alternance</b>	22 664	56 569	79 232
<b>PDC</b>	550	1 398	1 948
<b>VV</b>	1 408	3 582	4 990
<b>Conventionnel</b>	162	411	573
<b>CPF</b>	1 100	-	1 100
<b>COMPTES ANNUELS 2021</b>	<b>25 883</b>	<b>61 961</b>	<b>87 844</b>



**FORT DÉVELOPPEMENT  
DE L'ALTERNANCE  
ET SOUTIEN À L'EMPLOI**



# BILAN PAR **DISPOSITIF**

## **SOUTIEN À L'EMPLOI**

Convention Relance Industrie	34
Mesures d'urgence	38
Cofinancements	39
Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)	40
Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) et Accompagnement	42
Plan de développement des compétences (PDC)	43
Plan de développement des compétences (PDC) pour les entreprises de moins de 50 salariés	44

## **ALTERNANCE**

Bilan 2021	46
Investissement CFA	50
Contrat d'apprentissage	52
Contrat de professionnalisation	53
Fonction tutorale & formation tuteur	54

# CONVENTION RELANCE INDUSTRIE

## Les PME bénéficiaires du dispositif

Au 31 décembre 2021, la Convention Relance Industrie a bénéficié à 153 400 salariés répartis dans 10 560 entreprises avec une part significative des entreprises de moins de 50 salariés : 7 entreprises sur 10. Ces engagements ont augmenté continuellement chaque mois depuis le début de l'exercice et ont atteint un pic en novembre avec une consommation mensuelle de 27 M€.

### Définir un parcours de formation adapté

La situation dans laquelle se trouvent les entreprises bénéficiant de la Convention diffère selon les tailles et a évolué dans l'année. En effet, alors que les entreprises de plus de 50 salariés sont majoritairement en situation d'activité partielle ou activité partielle de longue durée, celles comptant moins de 50 salariés sont, le plus souvent, en mutation technologique (31 %) ou organisationnelle (35 %). Majoritaires au lancement de la convention, les entreprises en activité partielle ont laissé peu à peu la place aux entreprises en mutation. Cette Convention a mobilisé tout au long de l'année 2021 les équipes 2i pour accompagner, dans les territoires, toutes les entreprises. Un plan d'actions et de promotion a été mis en place à cet effet, pour faciliter l'appropriation par les entreprises. Pour cela, l'enjeu a été de les aider à définir leurs besoins, notamment

grâce au service Diag GPEC et par une enquête d'ampleur sur l'impact de la crise par filière industrielle et par bassin d'emploi. Il a fallu également les accompagner dans l'appropriation de la logique de « parcours de formation » et faciliter les démarches administratives pour leur permettre de se concentrer sur l'essentiel.

### 72 % de PME bénéficiaires

Parmi les 10 560 entreprises bénéficiaires, 72 % comptent moins de 50 salariés. Cette catégorie totalise 37 % des engagements nets de la Convention. Elle concerne 26 % des parcours financés pour les salariés bénéficiaires. La Convention a permis de compenser la consommation du PDC-50 limitée depuis la réforme. L'articulation et la complémentarité des deux dispositifs ont été particulièrement suivis par la commission statutaire PDC-50. La complémentarité se vérifie dans la nature des parcours de formation financés ; la Convention accompagne les parcours métiers, longs, le PDC-50 des actions plus courtes, plus courtes.

### Quel profil de stagiaire ?

Le profil type d'un stagiaire financé par la Convention est un homme, âgé de 48 ans, employé/ ouvrier effectuant un parcours

« Anticipations des mutations ». Depuis le début de l'année 2021, 38 % des salariés bénéficiaires sont des employés/ouvriers, 25 % des techniciens, agents de maîtrise, 37 % des ingénieurs et cadres. Enfin, 73 % des salariés financés sont des hommes, conformément à la répartition des effectifs par genre dans le périmètre interindustriel.

### Quel parcours ?

Un peu plus de la moitié (52 %) des salariés formés le sont dans le cadre d'un parcours « Anticipations des mutations » et 41 % au titre d'un parcours « Contexte Covid/Crise ». Le parcours « Anticipations des mutations » figure en pole position. Ce classement peut notamment s'expliquer par le fait que les entreprises s'inscrivent dans des stratégies de plus long terme. Elles adaptent leur stratégie industrielle, non plus seulement en réaction immédiate à la crise Covid mais dans une trajectoire de relance. Pour une autre part, des entreprises souffrent actuellement de la pénurie des matières premières (composants électroniques et matériaux) et profitent des périodes de creux d'activité pour mettre en place des plans d'actions qui visent à anticiper la reprise.

La durée moyenne d'un parcours est de 38 heures et elle diffère selon le parcours choisi : 32 heures pour le parcours « Antici-



## Répartition des engagements 2021 par branche

Les branches ayant eu le plus recours à un financement de la Convention sont :

- La métallurgie avec 139 M€ d'engagements nets soit 67 % du montant global,
- La plasturgie avec 14 M€ d'engagements nets soit 7 % du montant global,
- La chimie avec 8,2 M€ d'engagements nets soit 4 % du montant global.

On observe que les branches affichant les taux de pénétration\* en termes d'entreprises les plus élevés sont Cuir et Peaux (39 %), Caoutchouc (26 %) et Plasturgie (22 %).

A noter que les branches affichant des taux de pénétration élevés en termes de salariés sont Chaussure (13 %), Cristal, Verre et Vitrail (11 %) et Habillement (10 %).

Montant net engagé	Taux de pénétration* entreprises	Taux de pénétration* salariés
2 191 K€	6,0 %	3,6 %
2 110 K€	6,0 %	4,8 %
3 380 K€	26,4 %	6,0 %
1 671 K€	5,9 %	2,9 %
364 K€	13,2 %	3,7 %
1 621 K€	17,0 %	13,3 %
12 K€	5,0 %	0,9 %
8 204 K€	11,1 %	2,8 %
79 K€	8,1 %	2,5 %
58 K€	0,9 %	1,4 %
547 K€	2,1 %	1,3 %
1183 K€	13,1 %	10,2 %
417 K€	39,1 %	10,5 %
482 K€		
1 002 K€	4,9 %	2,6 %
739 K€	18,2 %	2,8 %
4 545 K€	11,2 %	7,3 %
102 K€	10,6 %	3,0 %
2 761 K€	21,6 %	1,0 %
717 K€	3,8 %	4,1 %
1 962 K€	8,3 %	4,0 %
471 K€	9,7 %	5,1 %
1 541 K€	15,2 %	4,0 %
795 K€	9,6 %	3,3 %
139 228 K€	16,3 %	6,7 %
253 K€	14,1 %	5,2 %
5 211 K€	19,1 %	5,2 %
625 K€	6,0 %	1,7 %
4 421 K€	12,7 %	3,1 %
14 188 K€	22,0 %	7,1 %
1 233 K€	8,2 %	3,2 %
4 983 K€	12,7 %	5,7 %
74 K€	8,3 %	2,8 %
207 167 K€	13,6 %	5,5 %

\* Taux de pénétration entreprises ou salariés =  
part des entreprises ou des salariés bénéficiaires de la Convention par rapport au nombre total de la branche

## Sur le terrain, une forte mobilisation des équipes

Depuis le lancement de la Convention Relance Industrie, plusieurs actions ont été menées pour maintenir le niveau de mobilisation et de promotion de la convention auprès des entreprises et préciser les règles de financement assouplies depuis l'été.

Ces actions ont été effectuées auprès des collaborateurs 2i afin de mieux épauler les entreprises :

- Trois webinaires ont été organisés en septembre pour les conseillers formation, avec des interventions dédiées, plus approfondies, en réunions régionales ;
- Trois webinaires en septembre et octobre pour les gestionnaires de formation ;
- La réalisation d'un outil d'aide au calcul de la prise en charge, intégrant les nouvelles règles de septembre ;
- La mise en place d'ateliers spécifiques pour les conseillers formation pour travailler sur des cas pratiques d'entreprises en mutation.

### Pour les entreprises

- Un webinaire le 10 septembre coanimé avec la DGEFP, auquel ont participé 600 personnes ;

- Des webinaires entreprises organisés en lien avec les fédérations qui en ont exprimé le besoin : matériaux de construction, industrie du verre, équipements thermiques, jeux, jouets, ameublement, recyclage, métallurgie (en lien avec la PFA), plasturgie, papier carton et industrie pharmaceutique ;
- Des points réguliers spécifiques pour les grands comptes ;
- Des actions de promotion et communication du dispositif sur le site OPCO2i.fr et ses réseaux sociaux (dossier spécial, actualités...), illustrées grâce à des vidéos de témoignage d'entreprises (voir ci-contre).

### TÉMOIGNAGE

#### GAUTIER PLASTICS

Région : Pays de la Loire

55 salariés

16 salariés formés

Parcours : anticipation des mutations technologiques

Aide : 20 000 euros

L'entreprise GAUTIER Plastics située à Saint-Pierre-Montlimart, dans le Maine-et-Loire (49) est spécialisée depuis les années 80 dans la fabrication de pièces techniques et électro-techniques, notamment pour le secteur automobile. À la sortie de la crise sanitaire, la direction a décidé de faire appel à la Convention Relance Industrie afin d'accélérer sa transition technologique et rester compétitive. L'aide financière apportée par la Convention Relance Industrie a permis à l'entreprise de continuer à répondre à la demande client et de faire face aux évolutions technologiques.

TÉMOIGNAGE À VISIONNER  
SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE



## TÉMOIGNAGE

### A.M.B MICROMÉCANIQUE

Région : Nouvelle-Aquitaine

35 salariés

Formation de 6 salariés

Parcours : Certifiant / Adaptation des compétences liées à la crise sanitaire

Aide : 45 000 euros

A.M.B. Micromécanique est une PME de 35 salariés, située dans la région Nouvelle-Aquitaine, à Bussière. Travailant à 95 % dans le secteur de l'aéronautique et du spatial, son chiffre d'affaires a baissé de 40 % en raison de la crise sanitaire. L'accompagnement par 2i Nouvelle-Aquitaine a permis d'effectuer un état des lieux, de définir des objectifs et de mettre en place un plan d'actions. Ainsi, grâce aux fonds de la Convention Relance Industrie, A.M.B a pu former 6 salariés pour des parcours certifiants ou liés à l'adaptation des compétences dans le cadre de la crise sanitaire. La mise en place de ces parcours de formation représente une aide financière de 45 000 euros, à laquelle s'ajoute l'appui administratif d'OPCO 2i.



TÉMOIGNAGE À VISIONNER  
SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE



€  
ENGAGEMENTS

207 M€



ENTREPRISES

10 560

entreprises bénéficiaires  
(soit 13,6 % des entreprises industrielles)



SALARIÉS

153 400

salariés bénéficiaires  
(soit 5,5 % des salariés de l'industrie)

## Accompagner les stratégies industrielles

Les statuts d'OPCO 2i prévoient l'accompagnement financier des actions engagées au titre d'accords de branches, conclus en vue de faire face à de graves difficultés économiques conjoncturelles, prévues aux articles L. 6332-1-3 et L. 6332-11-1 du Code du Travail.

La commission statutaire dédiée à ce dispositif, qui propose les orientations et priorités, a précisé dès janvier 2021 que le budget dédié à ces actions dérogatoires, devait cibler l'accompagnement de stratégies industrielles qui concourent à la sauvegarde de l'emploi.

En parallèle, sous l'impulsion notamment de cette commission, la gouvernance d'OPCO 2i a engagé un dialogue avec l'État qui a abouti à la signature d'une convention le 18 janvier 2021, dédiée à l'accompagnement des stratégies de rebond des entreprises industrielles face à la crise : la Convention Relance Industrie, financée par le FNE 2021.

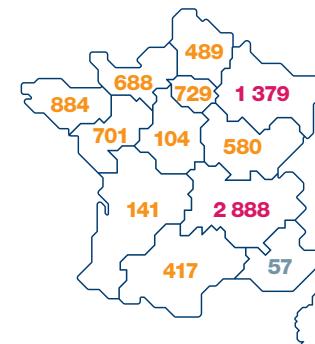
### Une dizaine de branches mobilisées en 2021

Au vu du contexte de relance industrielle en 2021, près d'une dizaine de branches se sont mobilisées entre 2020 et 2021 pour signer des accords : Chaussure et articles chaussants, Bijouterie-joaillerie-orfèvrerie, Cuir et peaux, Équipements thermiques et de génie climatique, Maroquinerie, Cristal-verre & Vitrail. Ces accords ont été conclus avant fin 2020.

#### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR BRANCHE (TOP 10)

MÉTALLURGIE	3 531 K€
BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE	1 281 K€
CRISTAL, VERRE ET VITRAIL	1 107 K€
MAROQUINERIE	975 K€
CHAUSSEUR	678 K€
CUIRS ET PEAUX	448 K€
PAPIER CARTON	416 K€
HABILLEMENT	285 K€
SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	278 K€
HORLOGERIE	36 K€

#### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS (en K€) PAR RÉGION



€  
engagement initial  
**9 056 K€**

nombre de dossiers  
**3 529**

nombre d'entreprises bénéficiaires  
**567**



coût moyen par stagiaire  
**886 €**

nombre de stagiaires  
**10 218**

## Les cofinancements régionaux

En complément de l'accompagnement ambitieux porté par la Convention Relance Industrie, OPCO 2i a maintenu le développement de solutions financières qui permettent de cofinancer des projets de formation pour les salariés, avec le soutien financier de l'État, du Fonds Social Européen, et des Conseils Régionaux.

Les formations financées dans le cadre de ces subventions ont eu pour objectif de permettre aux salariés de favoriser leur employabilité, dans un contexte de mutations économiques et technologiques et d'une situation exceptionnelle de relance industrielle.

OPCO 2i, à travers le réseau des délégations régionales, a ainsi pu développer le volume

de subventions disponibles pour financer le développement des compétences des salariés. Ce budget est en hausse de 31 %. Le total de ces subventions a permis de cofinancer 8 552 stagiaires au sein de 628 entreprises, pour un total de 4 M€.

## Le Fonds Social Européen

Le FSE National pour les entreprises de plus de 50 salariés a pour objectif, par la formation des salariés qui en ont le plus besoin, de permettre aux entreprises industrielles de faire face aux transitions numériques, économiques et de proposer des parcours de développement en compétences afin de répondre aux enjeux actuels. En 2021, le FSE a permis d'accompagner 9 582 stagiaires, dans 753 entreprises, pour un montant de 4,1 M€.

## Les EDEC nationaux

Des subventions allouées par l'État permettent aussi d'accompagner les besoins spécifiques des PME, en lien avec les branches professionnelles et des syndicats professionnels représentants de filières. Il s'agit des EDEC (Engagements développement de l'emploi et des compétences). Ils permettent la mise en œuvre d'un plan opérationnel d'actions de développement de l'emploi et des compétences comprenant : des actions d'ingénierie (construction d'outils numériques de prospective, la construction de référentiels métier ou formation, l'élaboration de parcours emploi/formation, la construction d'outils visant à favoriser l'attractivité des métiers d'une branche ou d'un secteur, etc.

**OPCO 2i est désigné organisme relais pour une dizaine d'EDEC, accompagnant plutôt des logiques de filières, réunissant plusieurs branches professionnelles** : automobile, aéronautique, industries de la mer, industries de santé, électronique et photonique, chimie et plasturgie. Deux nouveaux EDEC ont été conclus en 2021 : nucléaire et filière gaz, chaleur et solutions énergétiques associées.

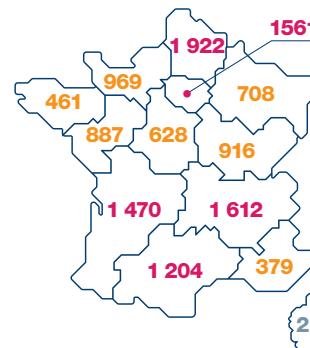
OPCO 2i est également porteur d'EDEC interindustriel : Pass Industrie, et Passerelles compétences interindustrielles.

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR BRANCHE (TOP 10)

MÉTALLURGIE	7 956 K€
CHIMIE	823 K€
RECYCLAGE	773 K€
PLASTURGIE	751 K€
PRODUITS PHARMACEUTIQUES*	569 K€
TEXTILE	245 K€
AMEUBLEMENT	233 K€
PAPIER CARTON	178 K€
HABILLEMENT	155 K€
CARRIÈRES ET MATERIAUX	141 K€

\*Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS (en K€) PAR RÉGION



engagement initial  
12 719 K€



nombre de dossiers  
7 432



coût moyen par stagiaire  
610 €



nombre d'entreprises bénéficiaires  
1 869



nombre de stagiaires  
20 845

## SOUTIEN À L'EMPLOI

## PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI COLLECTIVE (POEC)

## Une réponse efficace aux besoins de recrutement

La POEC, qui existe depuis 2011, est une action de formation permettant à plusieurs demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper un emploi sur un métier dit en tension. Dispositif porté par les branches professionnelles, la POEC permet aux entreprises de répondre à leur besoin de recrutement sur des métiers pour lesquels elles rencontrent des difficultés à trouver des profils proposant les compétences requises.

La POEC est largement mobilisée par les entreprises de l'industrie car c'est une réponse opportune et forte, qui, grâce à la formation, représente un levier opérationnel important pour accompagner les besoins en recrutement des entreprises.

En partenariat avec Pôle Emploi et les branches professionnelles, les délégations régionales assurent l'ingénierie du projet, de l'identification des besoins aux informations

collectives, organisées avec les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Les demandeurs d'emploi sont formés pour une durée de 400h maximum, afin d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper un emploi. À l'issue de la formation, ils sont souvent embauchés en contrat de professionnalisation, afin de poursuivre la qualification du stagiaire.

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire sans précédent, l'industrie a pris en 2021 le tournant de la relance industrielle, avec les projets de recrutement qui l'accompagnent.

**Ainsi en 2021, les projets POEC ont représenté 2 994 stagiaires formés** et un engagement initial de 14 974 K€. Cette dynamique est notamment tirée par la branche de la métallurgie qui représente 48 % des engagements, suivie de près par la branche de la maroquinerie.

### Le programme HOPE

Le nombre de personnes bénéficiaires d'une protection internationale (statut de réfugiés) ne cesse d'augmenter depuis ces dernières années. Ces personnes particulièrement vulnérables rencontrent des difficultés à s'insérer du fait notamment de la barrière de la langue, du manque d'accompagnement social. Or, l'insertion professionnelle de ces personnes constitue une opportunité pour les entreprises qui ont des difficultés à trouver les compétences dont elles ont besoin.

Le programme HOPE (Hébergement Orientation Parcours vers l'Emploi) est un projet initié depuis 2017 en partenariat avec d'autres OPCO, l'AFPA, Pôle Emploi, l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) et le soutien de 3 ministères (Intérieur, Travail et Logement).

Le programme HOPE permet d'élargir le panel de candidats afin de répondre aux besoins de recrutement dans les métiers en tension de l'industrie. Il permet aussi d'intégrer dans l'emploi les personnes ayant un statut de réfugiés.

HOPE est constitué de deux phases: POEC + contrat de professionnalisation. Tourné vers l'emploi et l'autonomie des personnes réfugiées, il s'articule de la manière suivante:

→ Phase 1: l'apprentissage du français (niveau A1) et la découverte d'un métier (POEC de 400h) ;

→ Phase 2: l'apprentissage d'un métier fléché sur les besoins non pourvus des entreprises (450h en contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage) ;

L'hébergement, la restauration et un accompagnement global (administratif, social, professionnel, médical, citoyen...) sont prévus pendant toute la durée du parcours.

Toute entreprise adhérente à OPCO 2i ayant un besoin de recrutement identifié sur des métiers en tension est éligible. Le public visé doit être bénéficiaire de la protection internationale, avoir un statut de demandeur d'emploi, et être identifié par l'OFII.

Pour la POEC, 100 % des coûts pédagogiques sont financés par Pôle Emploi dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC). Pour le contrat d'alternance (professionnalisation ou apprentissage), le financement est défini selon les règles de prise en charge en vigueur.

**Découvrir comment le programme HOPE a été mis en place chez Michelin**





## Données sur l'insertion et la satisfaction des stagiaires

Dans le cadre d'une étude « Bilan insertion POEC 2021 », OPCO 2i a interrogé des stagiaires à l'issue de la POEC suivie et six mois après. L'étude montre que **76 % des stagiaires ayant suivi une POEC sont en emploi ou en formation à l'issue de la POEC, 82 % six mois après**. Parmi les personnes en formation, ils sont 79 % à être en contrat de professionnalisation à l'issue de la POEC, 82 % six mois après.

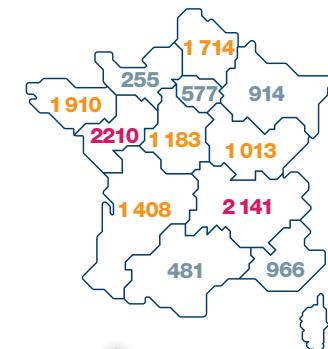


Étude Bilan insertion POEC 2021

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR BRANCHE

MÉTALLURGIE	7 217 K€
MAROQUINERIE	2 693 K€
HABILLEMENT	189 K€
CHIMIE	29 K€
CHAUSSEUR	5 K€

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS (en K€) PAR RÉGION



engagement initial  
**14 974 K€**



nombre de dossiers  
**333**



nombre d'entreprises bénéficiaires  
**7**



coût moyen par stagiaire  
**5 001€**



nombre de stagiaires  
**2 994**

# GESTION PRÉVISIONNELLE DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES (GPEC) ET ACCOMPAGNEMENT

## Pour accompagner la relance de l'activité

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) permet aux entreprises d'anticiper les évolutions socio-économiques, technologiques ou organisationnelles et d'adapter les compétences des salariés pour faire face à ces évolutions. OPCO 2i accompagne les entreprises à différentes étapes de la démarche de GPEC : soit dans la réalisation d'un diagnostic et la définition d'un plan d'action, soit dans la mise en œuvre d'actions concourant à l'anticipation et au développement des compétences.

Dans ce contexte de sortie de crise sanitaire et économiquement perturbé, des entre-

prises se sont appuyées sur des consultants spécialisés qui les ont accompagnées dans la redéfinition de leur stratégie et de leurs besoins en emplois et compétences futurs. Certaines de ces entreprises ont également été accompagnées dans la mise en place d'outils RH et GPEC contribuant à la réduction des écarts de compétences, voire au développement de nouvelles compétences de l'entreprise.

Parmi les diagnostics mobilisés, le Diagnostic RH/GPEC COVID 19 mis en place par OPCO 2i en 2020, au service des PME industrielles en 2021.

### 2i Diagnostic Compétences et 2i Accompagnement RH : deux services pour simplifier le recours à la GPEC

L'année 2021 est marquée par une reprise de l'activité des entreprises industrielles dans un contexte perturbé. Le prolongement de la crise sanitaire, les difficultés d'approvisionnement, les évolutions des modes de consommation, l'explosion du numérique, ont notamment impacté les entreprises industrielles.

Ces évolutions ont conduit les entreprises à revisiter ou à adapter leur stratégie industrielle. Elles ont également été amenées à analyser les compétences dont elles disposaient et celles dont elles allaient avoir besoin pour répondre aux enjeux de leur marché et s'adapter aux évolutions qui les impactent.

En réponse, le Conseil d'Administration d'OPCO 2i a décidé de simplifier le recours aux démarches de GPEC. 2i Diagnostic Compétences et 2i Accompagnement RH sont deux services mis à disposition toutes les entreprises industrielles de moins de 250 salariés, quel que soit le secteur d'activité, avec les mêmes modalités de financement.

En 2021, ce sont 2 137 entreprises de moins de 250 salariés qui ont bénéficié d'un 2i Diagnostic compétences et/ou d'un 2i accompagnement RH mis en œuvre par un expert de leur choix.

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR BRANCHE (TOP 10)

	GPEC
MÉTALLURGIE	6 163 K€
PLASTURGIE	723 K€
CHIMIE	446 K€
TEXTILE	286 K€
HABILLEMENT	243 K€
CARRIÈRES ET MATERIAUX	135 K€
AMEUBLEMENT	134 K€
PAPIER CARTON	106 K€
MAROQUINERIE	92 K€
PRODUITS PHARMACEUTIQUES*	91 K€

\*Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR BRANCHE (TOP 10)

	ACCOMPAGNEMENT
MÉTALLURGIE	2 285 K€
PLASTURGIE	295 K€
CHIMIE	172 K€
TEXTILE	121 K€
PRODUITS PHARMACEUTIQUES*	80 K€
AMEUBLEMENT	50 K€
PAPIER CARTON	46 K€
RECYCLAGE	41 K€
HABILLEMENT	40 K€
BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE	27 K€

\*Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire



engagement initial  
9 023 K€  
3 338 K€



nombre de dossiers  
1 384  
819



nombre d'entreprises bénéficiaires  
1 341  
786



coût moyen prestation  
6 520 €  
4 076 €



# PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

## Un levier majeur pour préparer les évolutions et maintenir la performance

Le plan de développement des compétences est le principal levier à disposition de l'entreprise pour former ses collaborateurs. Il permet au chef d'entreprise de préparer les évolutions de l'entreprise, de faire face aux transformations externes, de répondre aux enjeux RH, d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise et de contribuer aux performances de celle-ci.

En fonction des besoins identifiés, le plan de développement des compétences est le moyen d'assurer aux salariés leur évolution professionnelle et de sécuriser leur parcours. Grâce à l'accompagnement personnalisé

d'OPCO 2i, les entreprises de moins de 50 salariés bénéficient d'aides financières sur les fonds mutualisés afin d'adapter et développer les compétences de leurs salariés.

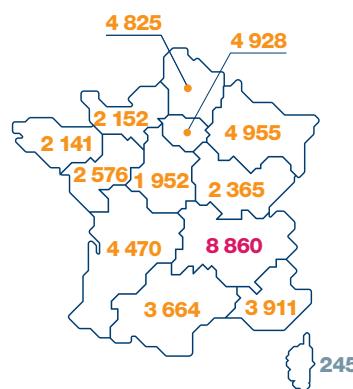
En 2021, OPCO 2i a accompagné 19 447 entreprises soit 142 842 stagiaires sur les fonds mutualisés du plan de développement des compétences des entreprises de moins 50 salariés. Pour financer ces 66 708 actions de formation, OPCO 2i a engagé 47 100 K€, relevant du Plan de développement des compétences des entreprises de moins 50 salariés.

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR BRANCHE (TOP 10)

MÉTALLURGIE	30 303 K€
CHIMIE	3 077 K€
CARRIÈRES ET MATERIAUX	2 238 K€
PLASTURGIE	2 237 K€
RECYCLAGE	1 350 K€
PRODUITS PHARMACEUTIQUES*	1 000 K€
TEXTILE	987 K€
PAPIER CARTON	922 K€
INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES	745 K€
AMEUBLEMENT	709 K€

\*Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS (en K€) PAR RÉGION

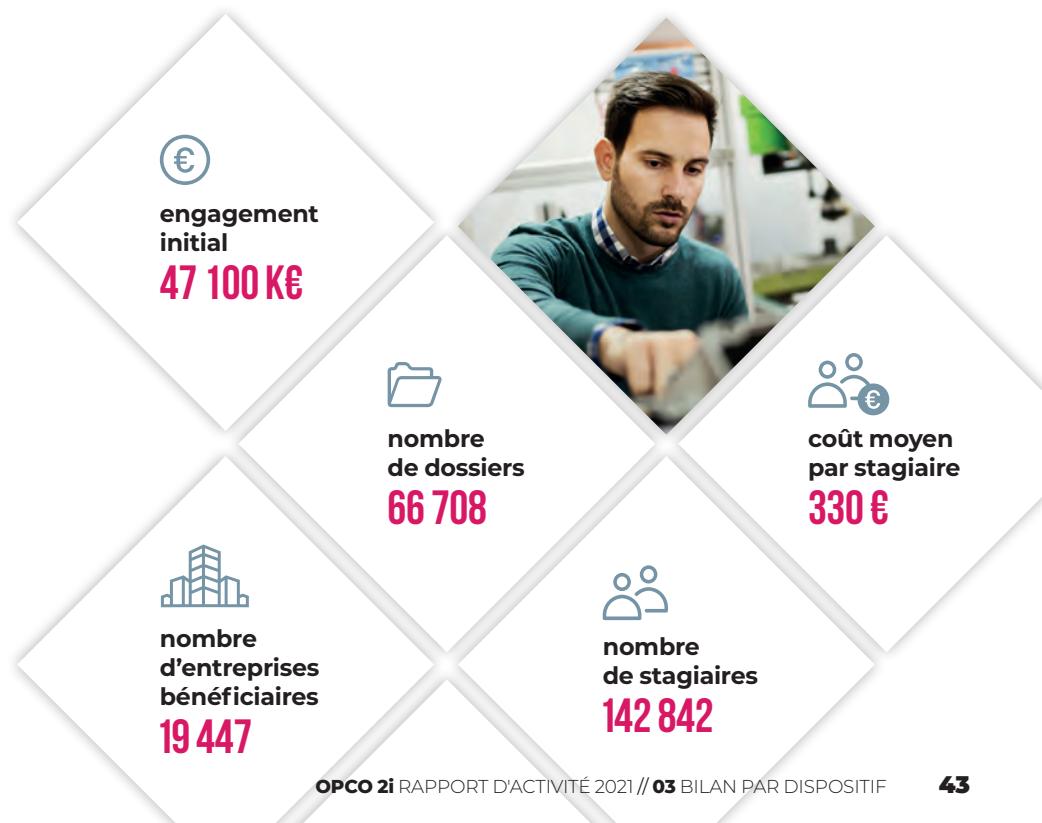


## 2i Actions Clés en Main : un service pour faciliter la formation

OPCO 2i poursuit le déploiement du service 2i Actions Clés en Main, son catalogue en ligne de formations référencées. L'objectif est de faciliter le départ en formation des salariés, notamment ceux issus des petites et moyennes entreprises industrielles. Le catalogue 2i Actions Clés en Main est composé de formations nationales et régionales, celles-ci étant construites en proximité des entreprises par les 2i régionales. En 2021, 2 757 entreprises ont utilisé ce service pour mettre en place 8 613 actions

de formation. Parmi ces entreprises utilisatrices, 34 % sont des entreprises de moins de moins de 11 salariés et 55 % des entreprises de 11 à 49 salariés.

Sur l'année 2021, 2i Actions Clés en Main a permis de former 14 868 stagiaires. Entre 2020 et 2021, le nombre d'entreprises utilisatrice de ce service a progressé de +73 % et le nombre de stagiaires formé a progresser de +79 %.



# PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

POUR LES ENTREPRISES DE **MOINS DE 50 SALARIÉS**

## Baisse de la consommation compensée par la Convention Relance Industrie

**Les engagements initiaux au titre du “PDC-50” s'établissent au 31 décembre 2021 à 47 M€. En 2020, ils étaient de l'ordre de 73 M€, soit une baisse de 36 %. Cette baisse de la consommation s'explique par la baisse du budget alloué au plan de développement des compétences pour les entreprises de moins de 50 salariés (48 M€).**

La Convention Relance Industrie a permis de compenser la ressource du PDC-50 et de développer des financements supplémentaires.

142 842 stagiaires ont été formés via le PDC-50 – ils étaient environ 153 000 en 2020. Cela signifie qu'un peu plus de 20 % des salariés travaillant dans les entreprises de moins de 50 salariés ont été formés grâce à ce dispositif.

### 19 447 entreprises bénéficiaires

Environ 19 500 entreprises ont eu recours à un financement PDC-50, soit environ un tiers des entreprises de moins de 50 salariés du

périmètre interindustriel concerné par ce financement.

En 2021, 80 % des stagiaires financés dans le cadre du PDC-50 sont des hommes (environ 115 000 stagiaires). Cette répartition par genre est cohérente avec celle des effectifs dans le périmètre interindustriel dans lequel 71 % des salariés sont des hommes.

Cela signifie également qu'environ 20 % des effectifs masculins et 15 % des effectifs féminins du périmètre interindustriel ont été formés en 2021. Les salariés formés sont majoritairement âgés de 35 à 44 ans et sont répartis dans toutes les CSP ; 39 % pour les Ouvriers et 20 % pour chacune des catégo-

### Le PDC dans les entreprises de moins de 11 salariés

En 2021, les entreprises de moins de 11 salariés représentent :

- 34 % des engagements initiaux,
- 28 % des stagiaires formés,
- 48 % des entreprises bénéficiaires.

Le nombre de stagiaires formés dans les entreprises de moins de 11 salariés a augmenté de 3 points par rapport à 2020.

ries Technicien et Agent de Maîtrise, Employés et Ingénieurs et Cadres. Il convient de noter que la part représentée par les Ouvriers est passée de 37 % à 39 % entre 2020 et 2021. Enfin, le portrait type d'un salarié est le suivant : c'est un homme, Ouvrier, âgé de 40 ans qui se forme dans la spécialité de la sécurité des biens et des personnes.

### Une articulation entre le PDC-50 et la Convention Relance Industrie

38 % des engagements réalisés par la Convention Relance Industrie ont bénéficié à des entreprises de moins de 50 salariés. La consommation pour ces entreprises n'a cessé de croître tous les mois, avec un pic en décembre (33 M€ engagés). La Convention a permis de financer 35 % d'entreprises en mutation organisationnelle et 31 % en mutation technologique. Il convient de noter que la situation des entreprises diffère selon leur taille et que les entreprises en activité partielle ou activité partielle de longue durée comptent généralement plus de 50 salariés. Enfin, 53 % des salariés des entreprises de moins de 50 se forment dans le cadre d'un parcours « Anticipations des mutations » et 37 % dans un parcours « Covid/Crise ». La répartition des salariés par type de parcours reste similaire quelle que soit la taille d'entreprise. En effet, indépendamment de la taille, les entreprises s'inscrivent dans des stratégies de long terme visant à anticiper la relance.



### nombre d'entreprises bénéficiaires

- de 11 salariés

**9 416**

de 11 à 49 salariés

**10 031**

total

**19 447**



### engagement initial

- de 11 salariés

**16 M€**

de 11 à 49 salariés

**31 M€**

total

**47 M€**



### nombre de stagiaires\*

- de 11 salariés

**39 367**

de 11 à 49 salariés

**103 475**

total

**142 842**

## Répartition par branche

### AMEUBLEMENT

BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE, CADEAUX

### CAOUTCHOUC

CARRIÈRES ET MÉTÉRIAUX

### CÉRAMIQUE

### CHAUSSURE

### CHAUX

### CHIMIE

### CIMENT

### CORDONNERIE MULTISERVICE

### COUTURE

### CRISTAL, VERRE ET VITRAIL

### CUIRS ET PEAUX

### ENTREPRISES SANS CCN

### SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

### FABRICATION MÉCANIQUE DU VERRE

### HABILLEMENT

### HORLOGERIE

### IEG

### INDUSTRIE ET SERVICES NAUTIQUES

### INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES ET VÉTÉRINAIRES

### JOUETS ET PUÉRICULTURE

### MAROQUINERIE

### MENUISERIES, CHARPENTES INDUSTRIALISÉES

### MÉTALLURGIE

### PANNEAUX À BASE DE BOIS

### PAPIER CARTON

### PÉTROLE

### PHARMACIE

### PLASTURGIE

### RECYCLAGE

### TEXTILE

### TUILES ET BRIQUES

### INTERINDUSTRIE

## Engagements initiaux (K€)

709
200
417
2 238
111
55
70
3 077
28
28
23
65
46
238
412
35
367
20
308
501
745
100
137
224
30 303
17
922
109
1 000
2 237
1 350
987
20
41 700

## Nombre stagiaires

1 655
541
1 219
6 945
439
162
200
10 576
78
41
39
205
99
669
1 210
137
770
39
799
1 054
2 007
294
365
650
91 794
59
2 878
310
2 859
7 420
4 230
3 009
90
142 842

## Nombre entreprises

435
123
158
979
53
44
14
1102
8
13
10
31
21
117
118
19
177
11
90
293
296
52
61
106
12 219
9
391
44
383
1 013
570
481
12
19 447

## Hausse de 35 % des engagements globaux

(contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, ProA)

En 2021, 91 768 stagiaires en contrats d'apprentissage, de professionnalisation et ProA ont reçu un accord de prise en charge pour un montant de 1 227 K€. En 2020, les engagements financiers étaient de l'ordre de 910 M€ sur ces trois dispositifs, soit une croissance de + 35 %. Cette progression par rapport à 2020 peut s'expliquer par la forte augmentation du montant des engagements des contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

Sur le périmètre interindustriel, pour les seuls contrats d'apprentissage et de professionnalisation, 91 442 stagiaires en ont été engagés en 2021, soit une hausse de 30 % par rapport à 2020. Cette progression est principalement portée par le fort recours aux contrats d'apprentissage des entreprises industrielles (+ 33 %), en cohérence avec l'augmentation générale observée en France en 2021, mais également par un rebond des contrats de professionnalisation (+ 18 %). On note un plus grand nombre de stagiaires de plus de 30 ans ayant eu recours à la professionnalisation. Cette tranche d'âge n'étant pas éligible à l'apprentissage.

**Les alternants  
représentent environ 3 %  
des effectifs salariés du  
périmètre interindustriel.**

**Environ 75 % des  
nouveaux contrats 2021  
ont reçu un accord de  
prise en charge entre  
les mois de septembre  
et décembre.**

### Profil des entreprises

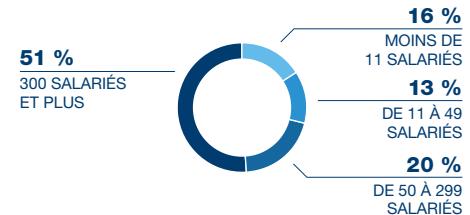
Un peu plus de 20 000 entreprises, soit environ un quart des entreprises du périmètre interindustriel, ont accueilli au moins un alternant dont le contrat a été engagé en 2021, soit + 25 % par rapport à 2020. Cette progression s'explique en partie par l'instauration d'aides exceptionnelles aux employeurs d'alternants mises en place à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020. Environ 13 % des entreprises bénéficiaires (soit 2 800) forment à la fois des stagiaires en apprentissage et en professionnalisation.

Une analyse par taille d'entreprises montre que :

- 73 % des entreprises ont moins de 50 salariés et forment 29 % des stagiaires engagés en 2021,
- 27 % des entreprises ont plus de 50 salariés et comptent 71 % des stagiaires.

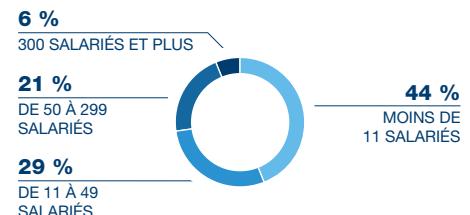
### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE





## Caractéristiques des formations

- En 2021, les formations les plus suivies par les alternants concernent :
- Les spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (12 %) - cette spécialité regroupant des formations relatives au management, au marketing ou à la gestion,
  - Les technologies industrielles fondamentales (9 %) regroupant des formations d'équiper autonome de production industrielle ou technicien de maintenance.

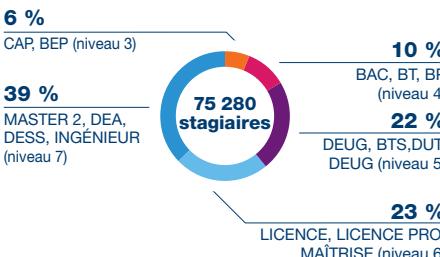
La répartition des spécialités de formation visées par les stagiaires est identique à celle en 2020.

### SPÉCIALITÉS DE FORMATION

ÉCHANGES ET GESTION	12 %
TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES FONDAMENTALES	9 %
COMMERCE, VENTE	9 %
INFORMATIQUE	6 %
STRUCTURES MÉTALLIQUES (soudure, carrosserie)	6 %

Sur tout le périmètre OPCO 2i, comme l'illustre la figure suivante, les formations de niveau Master 2/DEA/DESS/Ingénieurs sont en pole position autant pour les contrats d'apprentissage (39 %) que pour les contrats de professionnalisation (24 %). Il est intéressant de noter que l'augmentation du nombre de stagiaires s'est répartie sur tous les niveaux visés entre 2020 et 2021.

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE PAR NIVEAU DE DIPLOME



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION PAR NIVEAU DE DIPLOME



## Profil des stagiaires

La répartition des stagiaires par genre montre que la majorité des alternants sont des hommes (64 %). Dans le périmètre interindustriel, les hommes représentent 71 % des effectifs salariés – la répartition au sein des alternants en 2021 est donc légèrement plus favorable aux femmes.

Parmi certaines branches, plus de la moitié des alternants engagés sont des femmes :

- Chimie : 55 % des alternants sont des femmes,
- Habillement : 79 % de femmes,
- Maroquinerie : 79 % de femmes,
- Pharmacie : 60 % de femmes.

Globalement, la répartition des effectifs salariés par genre dans ces quatre branches est généralement plus favorable aux femmes (74 % dans l'Habillement, 78 % dans la Maroquinerie et 58 % pour la Pharmacie), et dans une moindre mesure pour la Chimie (40 % de femmes).

Aussi, il convient de noter que pour la branche de la Pharmacie le nombre de femmes formées dans les fonctions supports a fortement augmenté entre 2020 et 2021 : + 30 % dans les ressources humaines, + 21 % dans le commerce/vente, + 40 % dans l'informatique. Le même constat s'applique pour la branche de la Chimie : + 92 % dans les spécialités plurivalentes de la communication et de l'informatique, + 52 % dans les échanges et la gestion.

Pour terminer, le portrait type d'un alternant est le suivant : c'est un homme de 20 ans, étudiant jusqu'alors, qui poursuit sa formation de niveau 7 (Master 2, DEA, DESS, Ingénieur) en alternance, dans la spécialité des échanges et de la gestion.

## Répartition des stagiaires par branche

AMEUBLEMENT
BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE, CADEAUX
CAOUTCHOUC
CARRIÈRES ET MATÉRIAUX
CÉRAMIQUE
CHAUSURE
CHAUX
CHIMIE
CIMENT
CORDONNERIE MULTISERVICE
COUTURE
CRISTAL, VERRE ET VITRAIL
CUIRS ET PEAUX
ENTREPRISES SANS CCN
SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
FABRICATION MÉCANIQUE DU VERRE
HABILLEMENT

Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Alternance
2135	177	
1 060	65	
1 078	482	
1 001	146	
170	38	
183	83	
19	1	
6 127	1 318	
150	20	
72	10	
433	90	
102	85	
37	27	
1 238	163	
1 482	280	
577	251	
1 022	448	
		2 312
		1 125
		1 560
		1 147
		208
		266
		20
		7 445
		170
		82
		523
		187
		64
		1 401
		1 762
		828
		1 470



**suite**

HORLOGERIE

IEG

INDUSTRIE ET SERVICES NAUTIQUES

INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES ET VÉTÉRINAIRES

JOUETS ET PUÉRICULTURE

MAROQUINERIE

MENUISERIES, CHARPENTES INDUSTRIALISÉES

MÉTALLURGIE

PANNEAUX A BASE DE BOIS

PAPIER CARTON

PÉTROLE

PHARMACIE

PLASTURGIE

RECYCLAGE

TEXTILE

TUILLES ET BRIQUES

**INTERINDUSTRIE**

**Contrat  
d'apprentissage**

41	4
4 935	440
704	83
863	113
165	24
894	1 535
347	57
<b>40 436</b>	<b>7 360</b>
81	6
971	144
829	884
<b>3 695</b>	<b>763</b>
2 463	359
531	150
1 326	549
113	7
<b>75 280</b>	<b>16 162</b>

**Alternance**

45
5 375
787
976
189
2 429
404
<b>47 796</b>
87
1 115
1 713
4 458
2 822
681
1 875
120
<b>91 442</b>



## ALTERNANCE

## INVESTISSEMENT CFA

## OPCO 2i, premier opco à octroyer des fonds pour les projets immobiliers

Depuis la loi du 5 septembre 2018, les opco ont la possibilité d'apporter des subventions aux CFA pour leurs investissements. À ce titre, le Conseil d'administration d'OPCO 2i qui s'est tenu en mars 2020, attaché au développement de l'alternance dans l'industrie, a réservé un budget sur les fonds alternance pour soutenir les CFA dans leurs investissements, faisant d'OPCO 2i le premier opco à octroyer des fonds aux CFA. C'est dans ce cadre qu'OPCO 2i est devenu le guichet unique de réception des demandes de soutien aux investissements des CFA dès 2020.

En 2021, un budget initial de 25 M€ a été réservé pour le soutien aux investissements CFA. Une enveloppe supplémentaire a été octroyée en fin d'année pour un montant de 1,5 M€, soit un budget total de 26,5 M€.

2 vagues d'appel à projets ont eu lieu :  
1<sup>ère</sup> vague : du 1<sup>er</sup> février au 20 mai 2021  
2<sup>e</sup> vague : du 1<sup>er</sup> juin au 13 août 2021

### 96 dossiers reçus

Au cours des deux vagues 2021 : 96 dossiers ont été reçus, parmi lesquels 2 dossiers ont reçu un avis défavorable (volume d'apprentis trop faible pour la CPNE). 94 dossiers ont reçu un avis favorable à leur demande de soutien financier pour 65 CFA. A noter que certaines demandes sont faites directement par un UFA (exemple : un CFA a réalisé 9 demandes distinctes pour 9 UFA comptabilisées ici comme un seul CFA), tandis que d'autres CFA ont une demande unique pour plusieurs UFA.

### 78 M€ d'investissement

Le montant global des projets d'investissements présentés par les CFA en 2021 représente 78 M€. Conformément aux règles d'éligibilité OPCO 2i, les CFA prévoient des co-financements, à hauteur ici de 47 M€ (hors participation d'OPCO 2i), répartis comme suit : 21 % de fonds propres (16,7 M€), 18 % de financement des Régions (14 M€), 11 % d'emprunt bancaire (8,8 M€), et 12 % d'autres moyens de financement (9,5 M€) essentiellement constitués de co-financements d'autres opco.

Total des projets de demande de subventions	Fonds propres CFA	Régions	Emprunt Bancaire	Autres moyens de financement	Participation demandée OPCO 2i
78 327 591 €	16 669 068 €	13 947 764 €	8 855 628 €	9 414 656 €	31 135 331 €

### Des actions centrées sur les équipements pédagogiques

55 dossiers ont été accompagnés en 1<sup>ère</sup> vague pour un montant total de plus de 18,5 millions d'euros.

La proportion d'apprentis relevant du périmètre d'OPCO 2i sur cette vague est de 60 %. 39 dossiers pour un montant de près de 6 millions d'euros (6,12M€) ont été accompagnés par OPCO 2i sur cette seconde et dernière vague de l'année 2021. Dont 81 % orientés vers la CPNE de la

Branche de la Métallurgie. La proportion d'apprentis relevant du périmètre d'OPCO 2i représente 62 %.

16 CFA ont présenté des projets pluriannuels en 2021. Ces projets s'inscrivaient dans une continuité de projets démarrés antérieurement ou un nouveau projet commencé en 2021.

VAGUES	Montants demandés	Montants accordés	Montants demandés (en %)	Nombre de dossiers	Moyenne montant accordé par dossier
1 <sup>ère</sup> vague	23 087 216 €	18 565 129 €	80 %	55	337 548 €
2 <sup>ème</sup> vague	8 048 115 €	7 547 577 €	94 %	39	193 528 €
Total général	31 135 331 €	26 112 706 €	84 %	94	277 795 €

## Les actions soutenues en 2021

Type de projets	Nombre	Montant du projet CFA
Equipements pédagogiques	719	34 M€
Mises aux normes	44	12 M€
Travaux bâtiment	63	32 M€
<b>Total</b>	<b>826</b>	<b>78 M€</b>

Une demande de CFA comprend plusieurs lignes d'actions ou projets, qui sont catégorisées.

Sur 826 lignes de projets, 719 concernent les équipements pédagogiques (et TICE : technologies de l'information et de la communication de l'enseignement), soit 87 % de l'ensemble des actions financées. Le plus souvent figure dans cette catégorie, l'achat d'équipement informatique (TICE) de matériel technique et pédagogique, ou encore

renouvellement de ce type de matériel en vue d'ouverture de nouvelle section. Les TICE représentent 59 actions, une part importante des équipements pédagogiques. Parmi ces équipements citons principalement : des outils de communication, des serveurs pour la consolidation de l'infrastructure informatique, mais aussi des casques de réalité virtuelle, des écrans, des PC, et des applications permettant par exemple la programmation de différents robots.



## Des dynamiques plurielles

En 2021, le recrutement en contrat d'apprentissage a été très dynamique dans l'industrie : davantage d'entreprises y ont eu recours. Lorsqu'elles y ont recours, elles recrutent davantage de jeunes par entreprise. De plus, de nouveaux CFA sont apparus ainsi que de nouvelles certifications. Cette forte dynamique est portée par 3 phénomènes qui se conjuguent :

- Une année forte pour l'industrie (reprise économique, création d'usines, d'emploi, relocalisations de production)
- Les effets de la réforme de 2018 : « Loi pour l'avenir professionnel »
- Le maintien d'aides exceptionnelles de l'État aux entreprises pour le recrutement en alternance

Le principal enseignement est que la dynamique de l'apprentissage est générale : elle profite à toutes les catégories et pas seulement à certaines catégories au détriment d'autres. Le contrat d'apprentissage progresse, se développe dans tous les types d'entreprises et de métier et sur tous les niveaux d'étude. Les tendances lourdes sont : une augmentation du niveau général d'étude en apprentissage, de plus en plus

souvent auprès de bénéficiaires qui poursuivent leurs études en apprentissage. Enfin, les métiers « transverses » ont des dynamiques plus fortes en partie grâce au transfert du contrat de professionnalisation vers l'apprentissage.

Ainsi, tous les niveaux de formation sont en croissance : +15 % pour bac et infra bac et +26 % pour les certifications supérieures au bac. Sur les métiers industriels +16 % d'augmentation contre 35 % sur les métiers transverses. La dynamique plus marquée sur les métiers transverses s'explique en partie par le transfert des contrats de professionnalisation. Ainsi, entre 2020 et 2021 les spécialités commerce, comptabilité, gestion, ressources humaines et communication ont gagné 5500 contrats d'apprentissage quand les contrats de professionnalisation en ont perdu 850.

Les effectifs d'apprentissage progressent de façon identique dans les entreprises de moins de 300 et celles de plus de 300 salariés. Toutes les régions progressent à plus de 20 %, avec une dynamique plus marquée pour 3 régions : Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Pays de la Loire.

### Quels types de bénéficiaires ?

Tous les types de bénéficiaires progressent : scolaire +11 %, personne à la recherche d'un emploi +11 %, salarié +20 %, étudiants + 25 % et même +45 % pour les bénéficiaires qui viennent d'un autre contrat d'apprentissage. Ainsi près d'un jeune signataire d'un contrat sur 4 provient de l'apprentissage. Toutes les tranches d'âge des bénéficiaires de

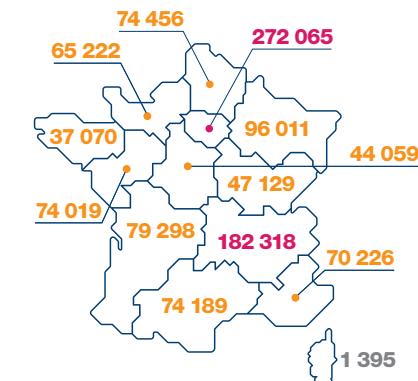
contrat d'apprentissage progressent : +18 % pour les moins de 18 ans, +23 % pour les 18 à 24 ans et +32 % pour les 25 à 29 ans. On constate même de fortes augmentations pour les plus de 30 ans mais dans des volumes faibles, en effet, seules des catégories très ciblées peuvent prétendre à un contrat d'apprentissage après 30 ans.

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR BRANCHE (TOP 10)

MÉTALLURGIE	<b>614 855 K€</b>
CHIMIE	<b>82 362 K€</b>
INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES	<b>80 292 K€</b>
PRODUITS PHARMACEUTIQUES*	<b>46 593 K€</b>
PLASTURGIE	<b>38 258 K€</b>
AMEUBLEMENT	<b>32 153 K€</b>
SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	<b>24 903 K€</b>
TEXTILE	<b>18 646 K€</b>
CAOUTCHOUC	<b>16 592 K€</b>
BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFEVRERIE	<b>15 447 K€</b>

\*Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS (en K€) PAR RÉGION



engagement initial  
**1119011 K€**

nombre de dossiers  
**75 280**



nombre d'entreprises bénéficiaires  
**19 912**

nombre de stagiaires  
**75 280**

coût moyen par stagiaire  
**14 865 €**

## Le contrat de professionnalisation trouve sa place post réforme

Après un recul des engagements en 2020, lié au transfert d'une partie des contrats de professionnalisation vers l'apprentissage, le contrat de professionnalisation progresse en 2021 de façon notable.

Trois sources alimentent cette dynamique :

- L'augmentation des qualifications qui ne s'obtiennent que par le contrat de professionnalisation,
- Le recours au contrat des bénéficiaires de plus de 30 ans qui ne peuvent, de par leur âge, accéder au contrat d'apprentissage
- La recherche d'insertion rapide en emploi des demandeurs d'emploi qui se tournent vers le contrat de professionnalisation.

Ainsi donc, les trois types de qualification qui s'obtiennent uniquement par le contrat de professionnalisation progressent nettement : progression des CQP (certificats de qualification professionnelle), des contrats en reconnaissance convention collective et des contrats de professionnalisation expérimentaux. En revanche les contrats de professionnalisation portant sur des certifications du RNCP (répertoire des certifications professionnelles) continuent à diminuer légèrement

en nombre mais concernent toujours près d'un contrat de professionnalisation sur deux. Cette relative résistance du contrat de professionnalisation diplômant s'explique aussi par la forte augmentation des bénéficiaires de plus de 30 ans (qui ne peuvent pas avoir recours au contrat d'apprentissage), +36 %. Le nombre d'entreprises ayant eu recours au contrat de professionnalisation a légèrement diminué en 2021 en comparaison de 2020, la croissance des contrats de professionnalisation s'est donc opérée par un nombre moyen de recrutement supérieur pour chaque entreprise.

En résumé, le contrat de professionnalisation progresse sur ses forces, quand il n'est pas concurrencé par l'apprentissage : pour les bénéficiaires de 30 ans et plus, pour les qualifications qui visent l'obtention d'un CQP, d'une reconnaissance convention collective ou pour les contrats de professionnalisation expérimentaux. Il permet également aux demandeurs d'emploi d'obtenir une qualification principalement sur des métiers de l'industrie.

### L'apport d'un nouveau service : 2i Contrat Pro Accompagné

La mise en place du dispositif 2i Contrat Pro Accompagné en fin d'année 2021, en remplacement du dispositif PRODIAT, doit permettre de dynamiser encore le développement des contrats de professionnalisation expérimentaux et contrats

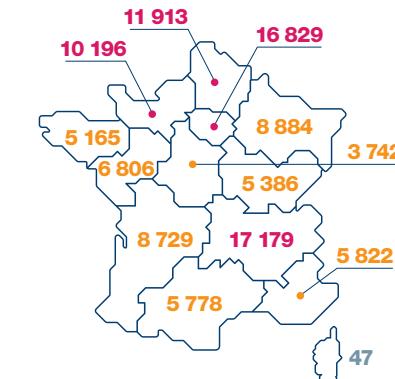
de professionnalisation en reconnaissance convention collective. En effet, il permet prioritairement aux petites entreprises dépourvues d'un service de formation interne de bénéficier d'un accompagnement pédagogique lorsque les compétences sont spécifiques à l'entreprise et que l'offre de formation externe est inexistante trop éloignée ou inadaptée.

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR BRANCHE (TOP 10)

MÉTALLURGIE	49 769 K€
CHIMIE	11 274 K€
MAROQUINERIE	7 132 K€
PRODUITS PHARMACEUTIQUES*	6 521 K€
PÉTROLE	3 834 K€
CAOUTCHOUC	3 694 K€
INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES	3 401 K€
TEXTILE	2 659 K€
HABILLEMENT	2 333 K€
SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	2 215 K€

\*Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS (en K€) PAR RÉGION



engagement initial  
106 647 K€



nombre de dossiers  
16 162

coût moyen par stagiaire  
6 599 €



nombre d'entreprises bénéficiaires  
4 086



nombre de stagiaires  
16 162

## Un recentrage vers les petites entreprises

Les engagements initiaux de la fonction tutorale (EFT) s'établissent en 2021 à 9 M€, soit une diminution de 79 % par rapport à 2020. Cela s'explique par la mise en place de nouvelles règles de prise en charge, à partir de juillet 2021, limitant le financement de l'EFT aux seules entreprises de moins de 11 salariés et selon un taux unique de 1380 €, quel que soit le public concerné ou la nature du contrat.

### Modification des répartitions géographiques et sectorielles

Les mesures ont permis d'allouer les fonds à tous les contrats concernés jusqu'à la fin

de l'année avec un budget maîtrisé.

Le recentrage vers les petites entreprises a permis d'allouer le financement à un nombre similaire d'entreprises par rapport à 2020 (7602 contre 8067 en 2020 -6 %). Le nombre de dossiers concernés a diminué de 44 % à 10 991.

Le ciblage a pour effet de modifier également les répartitions géographiques et sectorielles d'une année sur l'autre, ainsi, les entreprises de l'ameublement, par exemple, bénéficient davantage de financement qu'en 2020. À contrario, les entreprises des industries pétrolières, électriques et gazières, et

pharmaceutiques sortent du top 10 des principaux bénéficiaires.

### Stabilité des engagements

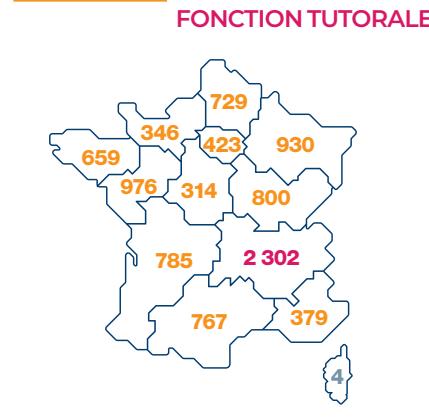
Concernant les régions, Pays de la Loire, Bourgogne Franche Comté et Nouvelle Aquitaine sont mieux classées que l'année dernière. L'Île-de-France et les Hauts-de-France sont relativement moins bénéficiaires qu'en 2021.

Quant aux engagements de la formation tuteur, ils s'établissent au 31 décembre 2021 à 570 K€, restant ainsi relativement stables par rapport à 2020.

#### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR BRANCHE (TOP 10)

FONCTION TUTORALE	
MÉTALLURGIE	4 896 K€
AMEUBLEMENT	1 029 K€
CHIMIE	471 K€
BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÉVRERIE	396 K€
TEXTILE	290 K€
PLASTURGIE	272 K€
HABILLEMENT	270 K€
INDUSTRIE ET SERVICES NAUTIQUES	256 K€
MAROQUINERIE	238 K€
CARRIÈRES ET MATÉRIAUX	173 K€

#### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS (en K€) PAR RÉGION



engagement initial  
**9 431 K€**  
**570 K€**



nombre de dossiers  
**10 991**  
**576**



nombre d'entreprises bénéficiaires  
**7 602**  
**276**



nombre de stagiaires  
**10 991**  
**1 923**





L'INTERINDUSTRIE  
AU CŒUR  
DES PROJETS

### AMEUBLEMENT, BOIS, JOUETS ET PUÉRICULTURE

Fabrication de l'ameublement	58
Jeux, jouets et puériculture	60
Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées	
et portes planes	62
Panneaux à base de bois	64

### CAOUTCHOUC

Caoutchouc	66
------------	----

### CHIMIE

Chimie	68
--------	----

### ÉNERGIE ET SERVICES ÉNERGÉTIQUES

Industries électriques et gazières	70
Services d'efficacité énergétique	72

### INDUSTRIES CRÉATIVES ET TECHNIQUES, MODE ET LUXE

Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	74
Cordonnerie multiservice	76
Couture parisienne	78
Cuir et peaux	80
Habillement	82
Horlogerie	84
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	86
Maroquinerie	88
Textile	90

### MATÉRIAUX POUR LA CONSTRUCTION ET L'INDUSTRIE, VERRE

Carrières et matériaux	92
Chaux	94
Ciments	96
Cristal, verre et vitrail	98
Fabrication mécanique du verre	100
Industries céramiques	102
Tuiles et briques	104

### MÉTALLURGIE ET RECYCLAGE

Métallurgie	106
Recyclage	108

### PAPIER CARTON

Intersecteur papier carton	110
----------------------------	-----

### PÉTROLE

Industries pétrolières	112
------------------------	-----

### PHARMACIE

Industrie pharmaceutique	114
Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire	116

### PLASTURGIE, NAUTISME ET COMPOSITES

Industrie et services nautiques	118
Plasturgie et composites	120



**Ameublement, bois, jouets  
et puériculture**

## FABRICATION DE L'AMEUBLEMENT

**38 200**  
salariés

**4 243**  
établissements

**84 %**  
de TPE

*Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries*



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Campagne de communication digitale autour des métiers



### ENGAGEMENTS

**41 192 K€**  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>32 153 K€</b>
CONVENTIONNEL	<b>2 846 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>2 191 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>1 296 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>1 029 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>712 K€</b>
PDC (dontations collectives)	<b>709 K€</b>
COFINANCEMENTS	<b>233 K€</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>22 K€</b>
FORMATION TUTEUR	-

## STAGIAIRES

**14 272**  
stagiaires

**210**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**2 886 €**  
coût moyen par stagiaire



\* en cours de formation au 31/12/2021

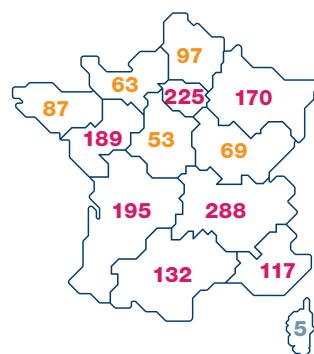
## ENTREPRISES

**1 650**  
entreprises  
bénéficiaires



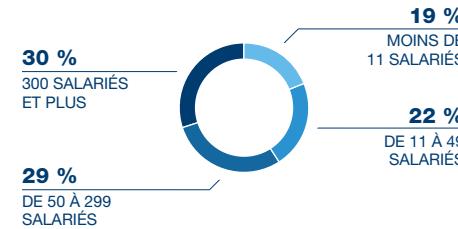
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

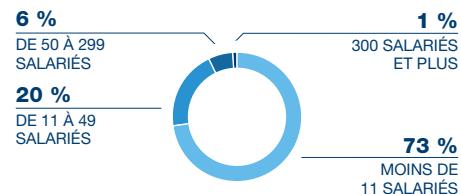
#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONVENTIONNEL	<b>8 296</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>2 135</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>1 893</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>1 655</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>1 531</b>
FONCTION TUTORALE	<b>1 065</b>
COFINANCEMENTS	<b>262</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>177</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>7</b>
FORMATION TUTEUR	<b>1</b>



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>1 258</b>
FONCTION TUTORALE	<b>806</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>435</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>228</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>132</b>
COFINANCEMENTS	<b>35</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>5</b>
FORMATION TUTEUR	<b>1</b>



**Ameublement, bois, jouets  
et puériculture**

## JEUX, JOUETS ET PUÉRICULTURE

**6 600**  
salariés

**508**  
établissements

**73 %**  
de TPE

*Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries*



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Mise en place de modules de formation à distance

### ENGAGEMENTS

**2 909 K€**  
d'engagement initial



### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>2 044 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>471 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>110 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>100 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>93 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>57 K€</b>
CONVENTIONNEL	<b>22 K€</b>
COFINANCEMENTS	<b>13 K€</b>

## STAGIAIRES

1 001  
stagiaires

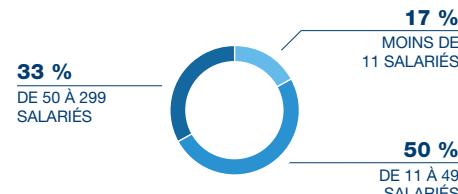
555  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

2 906 €  
coût moyen par stagiaire



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

RELANCE INDUSTRIE	319
PDC (dont actions collectives)	294
VERSEMENT VOLONTAIRE	193
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	165
CONVENTIONNEL	132
FONCTION TUTORALE	59
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	24
COFINANCIEMENTS	9



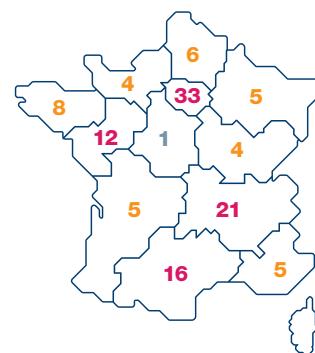
## ENTREPRISES

119  
entreprises  
bénéficiaires



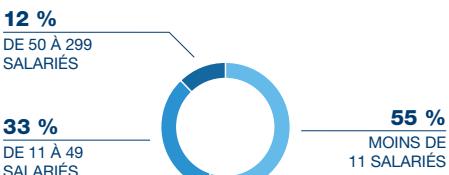
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	76
PDC (dont actions collectives)	52
FONCTION TUTORALE	39
RELANCE INDUSTRIE	33
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	17
COFINANCIEMENTS	5



## Ameublement, bois, jouets et puériculture

# MENUISERIES, CHARPENTES ET CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES ET PORTES PLANES

**20 200**  
salariés

**1 085**  
établissements

71 %  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries

BRANCHES

04

62



## ENGAGEMENTS

**6 985 K€**  
d'engagement initial

## RÉPARTITION DES **ENGAGEMENTS**

## PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>5 020 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>795 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>559 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>224 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>222 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>98 K€</b>
COFINANCEMENTS	<b>68 K€</b>



## STAGIAIRES

**2 325**  
stagiaires

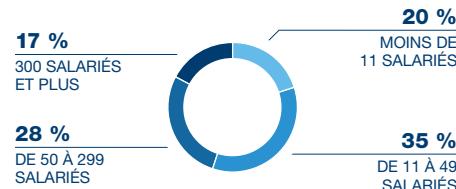
**66 146**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**3 004 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

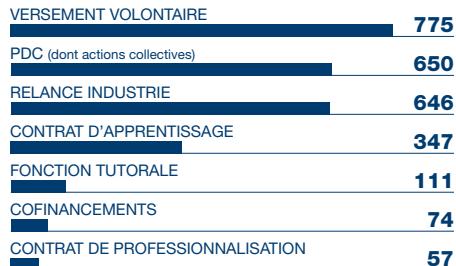
### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

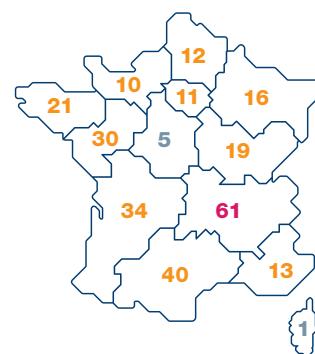


## ENTREPRISES

**254**  
entreprises  
bénéficiaires

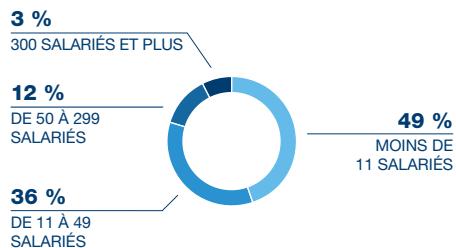
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



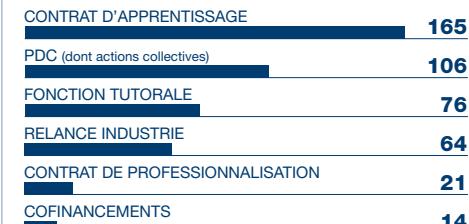
### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT





Ameublement, bois, jouets  
et puériculture

## PANNEAUX À BASE DE BOIS

5 000  
salariés

105  
établissements

39 %  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



### ENGAGEMENTS

1 918 K€  
d'engagement initial



#### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

##### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	1 306 K€
RELANCE INDUSTRIE	253 K€
VERSEMENT VOLONTAIRE	204 K€
COFINANCEMENTS	61 K€
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	52 K€
ACTIONS COLLECTIVES (W)	26 K€
PDC (dont actions collectives)	17 K€
FONCTION TUTORALE	-

## STAGIAIRES

**1 258**  
stagiaires

**141**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**1 525 €**  
coût moyen par stagiaire



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>855</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>365</b>
COFINANCEMENTS	<b>96</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>81</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>59</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>8</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>6</b>
FONCTION TUTORALE	<b>2</b>



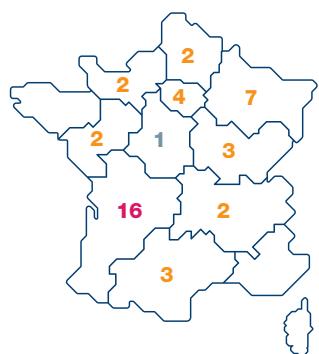
## ENTREPRISES

**39**  
entreprises  
bénéficiaires



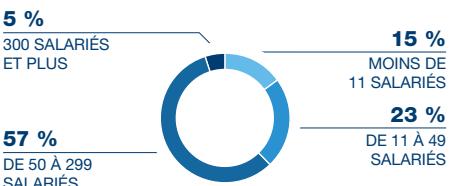
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>23</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>12</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>9</b>
COFINANCEMENTS	<b>4</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>4</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>3</b>
FONCTION TUTORALE	<b>2</b>



**Caoutchouc**

**CAOUTCHOUC**

**52 600**  
salariés

**823**  
établissements

**56 %**  
de TPE

*Souce :  
Observatoire  
Compétences  
Industries*



## ENGAGEMENTS

**26 223 K€**  
d'engagement initial



### RÉPARTITION DES **ENGAGEMENTS**

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>16 592 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>3 694 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>3 380 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>2 051 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>417 K€</b>
COFINANCIEMENTS	<b>44 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>37 K€</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>6 K€</b>
FORMATION TUTEUR	<b>1 K€</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	-
POE COLLECTIVE	-



## STAGIAIRES

**9 922**  
stagiaires

**1 921**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**2 643 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>5 963</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>4 308</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>1 219</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>1 078</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>482</b>
COFINANCEMENTS	<b>116</b>
FONCTION TUTORALE	<b>40</b>
FORMATION TUTEUR	<b>8</b>
POE COLLECTIVE	<b>8</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>5</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>1</b>

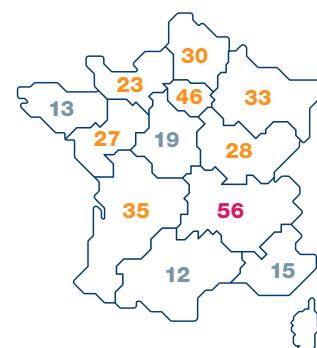


## ENTREPRISES

**268**  
entreprises  
bénéficiaires

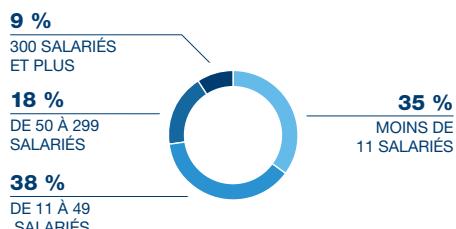
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

PDC (dont actions collectives)	<b>158</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>115</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>87</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>48</b>
FONCTION TUTORALE	<b>31</b>
COFINANCEMENTS	<b>7</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>4</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>1</b>
FORMATION TUTEUR	<b>1</b>
POE COLLECTIVE	<b>1</b>



## Chimie

# CHIMIE

**279 300**

salariés

**6 348**

établissements

**57 %**

de TPE

*Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries*



## PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ #JAICHOISILACHIMIE, un parcours d'intégration 100 % e-learning aux entreprises de la chimie.
- ▶ Une cartographie des métiers et des compétences de la branche des industries de la chimie
- ▶ Ingénieries et formation des évaluateurs CQP
- ▶ Mise en œuvre de Pix, une solution pour mesurer le niveau de maturité numérique et accompagner les collaborateurs dans leur montée en compétences
- ▶ Création de parcours « Les fondamentaux de la chimie »



## ENGAGEMENTS

**137 005 K€**  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>82 362 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>30 553 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>11 274 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>8 204 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>3 077 K€</b>
COFINANCIEMENTS	<b>823 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>471 K€</b>
FORMATION TUTEUR	<b>105 K€</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>89 K€</b>
POE COLLECTIVE	<b>29 K€</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>14 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>4 K€</b>



## STAGIAIRES

**91 849**

stagiaires

**8 727**

stagiaires en contrat  
d'alternance\*

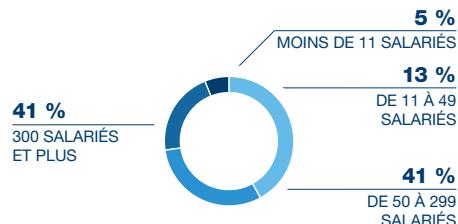
**1 492 €**

coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



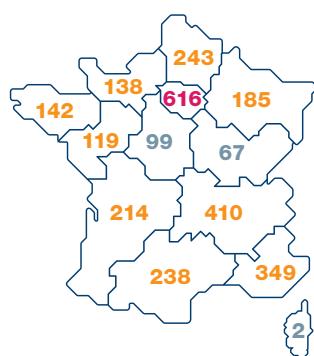
### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

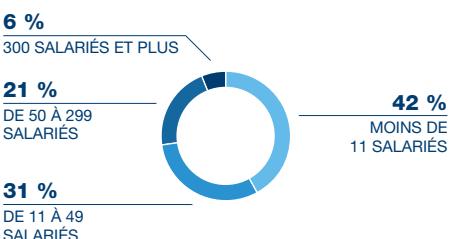
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>71 316</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>10 576</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>8 069</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>6 127</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>1 318</b>
COFINANCEMENTS	<b>1 275</b>
FONCTION TUTORALE	<b>624</b>
FORMATION TUTEUR	<b>370</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>33</b>
MESURE D'URGENCE	<b>16</b>
POE COLLECTIVE	<b>10</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>9</b>

### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>1 320</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>1 102</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>535</b>
FONCTION TUTORALE	<b>402</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>372</b>
COFINANCEMENTS	<b>127</b>
FORMATION TUTEUR	<b>49</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>17</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>8</b>
MESURE D'URGENCE	<b>4</b>
POE COLLECTIVE	<b>1</b>

## ENTREPRISES

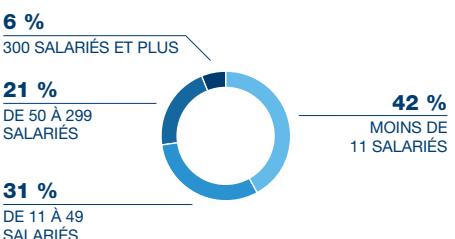


**2 257**

entreprises  
bénéficiaires

### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE





## Énergie et services énergétiques

# INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES

**164 900**  
salariés

**3 851**  
établissements

**49 %**  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



## PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Promotion des métiers et parcours du Nucléaire
- ▶ Création de fiches sur les dispositifs de formation
- ▶ Étude prospective des métiers et compétences de la filière des gaz, de la chaleur et des solutions énergétiques associées, à horizon 2030

## ENGAGEMENTS

**90 089 K€**  
d'engagement initial



## RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>80 292 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>3 401 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>3 123 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>2 761 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>308 K€</b>
COFINANCEMENTS	<b>94 K€</b>
FORMATION TUTEUR	<b>67 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>41 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>2 K€</b>

## STAGIAIRES

**9 114**  
stagiaires

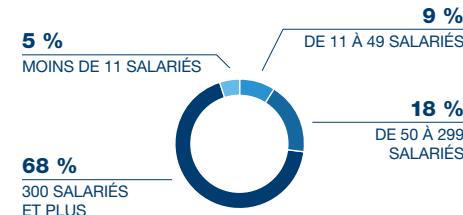
**8 443**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**9 885 €**  
coût moyen par stagiaire



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>4 935</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>2 605</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>2 225</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>799</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>440</b>
FORMATION TUTEUR	<b>177</b>
COFINANCEMENTS	<b>122</b>
FONCTION TUTORALE	<b>60</b>
MESURE D'URGENCE	<b>12</b>

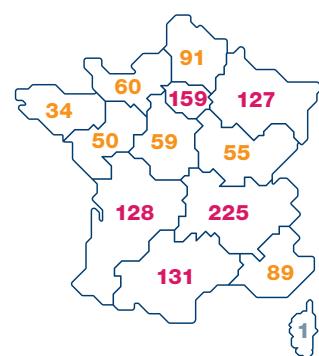
## ENTREPRISES

**181**  
entreprises  
bénéficiaires



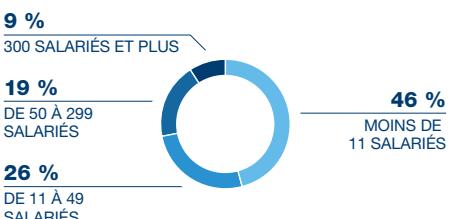
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

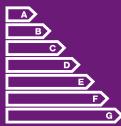
#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>100</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>90</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>35</b>
FONCTION TUTORALE	<b>34</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>29</b>
COFINANCEMENTS	<b>12</b>
FORMATION TUTEUR	<b>6</b>
MESURE D'URGENCE	<b>2</b>



## Énergie et services énergétiques

# SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

**57 200**  
salariés

**1 546**  
établissements

**57 %**  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



## PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Participation au concours "Je filme le métier qui me plaît"
- ▶ Enquête sur les besoins en recrutement des entreprises de la Branche
- ▶ Promotion des métiers via le support "des métiers pleins d'énergie"



**31 620 K€**  
d'engagement initial

## RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>24 903 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>2 710 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>2 215 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>1 002 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>412 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>278 K€</b>
COFINANCEMENTS	<b>43 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>42 K€</b>
FORMATION TUTEUR	<b>12 K€</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>1 K€</b>



## STAGIAIRES

**7 667**  
stagiaires

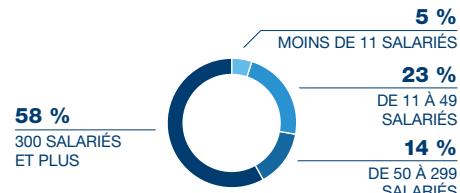
**2 444**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**4 124 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>4 828</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>1 482</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>1 210</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>1 090</b>
MESURE D'URGENCE	<b>295</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>280</b>
FONCTION TUTORALE	<b>74</b>
COFINANCEMENTS	<b>71</b>
FORMATION TUTEUR	<b>27</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>1</b>

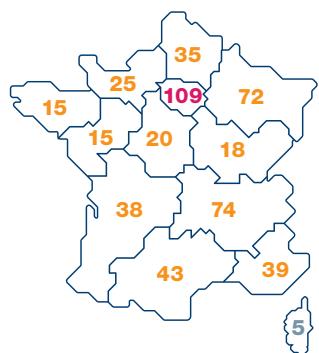


## ENTREPRISES

**243**  
entreprises  
bénéficiaires

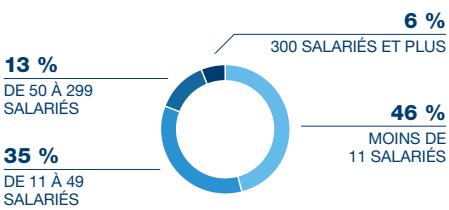
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>168</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>118</b>
FONCTION TUTORALE	<b>55</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>33</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>32</b>
MESURE D'URGENCE	<b>31</b>
COFINANCEMENTS	<b>5</b>
FORMATION TUTEUR	<b>1</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>1</b>



**Industries créatives  
et techniques, mode et luxe**

## BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE

**20 300**  
salariés

**2 835**  
établissements

**88 %**  
de TPE

*Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries*



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Etude et réenregistrement des 2 CQP : CQP Opérateur en polissage, CQP Expert en polissage
- ▶ Rénovation et élargissement du périmètre du CQP « Vendeur spécialisé en Horlogerie Haut de Gamme »
- ▶ Actions de promotion des métiers dans le cadre de la campagne "Savoir pour faire"



### ENGAGEMENTS

**21 883 K€**  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>15 447 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>2 110 K€</b>
CONVENTIONNEL	<b>1 792 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>1 281 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>418 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>396 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>200 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>199 K€</b>
COFINANCIEMENTS	<b>27 K€</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>11 K€</b>
FORMATION TUTEUR	<b>3 K€</b>

## STAGIAIRES

**6 068**  
stagiaires

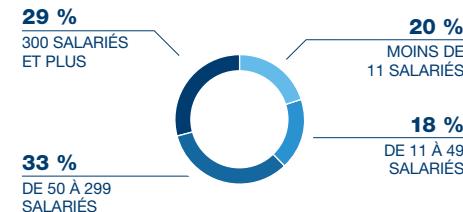
**1 233**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**3 606 €**  
coût moyen par stagiaire



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONVENTIONNEL	<b>2 590</b>
MESURE D'URGENCE	<b>1 463</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>1 262</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>1 060</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>541</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>474</b>
FONCTION TUTORALE	<b>462</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>65</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>7</b>
FORMATION TUTEUR	<b>4</b>
COFINANCEMENTS	<b>3</b>

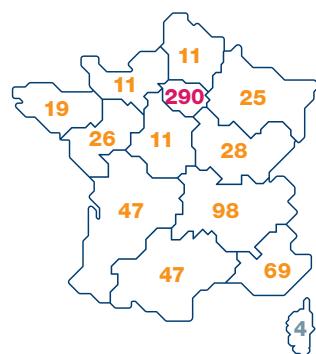
## ENTREPRISES

**649**  
entreprises  
bénéficiaires



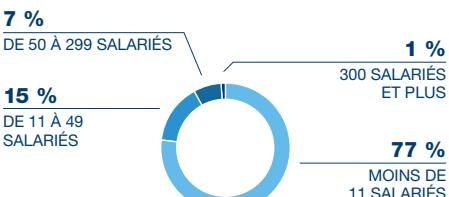
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>501</b>
FONCTION TUTORALE	<b>326</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>124</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>123</b>
MESURE D'URGENCE	<b>114</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>35</b>
COFINANCEMENTS	<b>3</b>
FORMATION TUTEUR	<b>2</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>2</b>





**Industries créatives  
et techniques, mode et luxe**

## CORDONNERIE MULTISERVICE

**2 200**  
salariés

**1 110**  
établissements

**99 %**  
de TPE

*Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries*



### ENGAGEMENTS

**912 K€**  
d'engagement initial



#### RÉPARTITION DES **ENGAGEMENTS**

##### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>765 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>58 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>37 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>28 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>19 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>4 K€</b>

## STAGIAIRES

**166**  
stagiaires

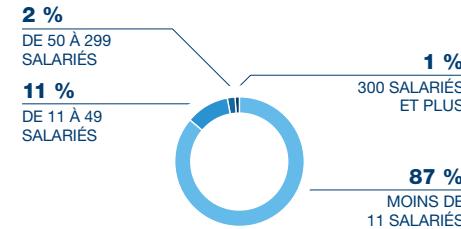
**86**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**5 493 €**  
coût moyen par stagiaire



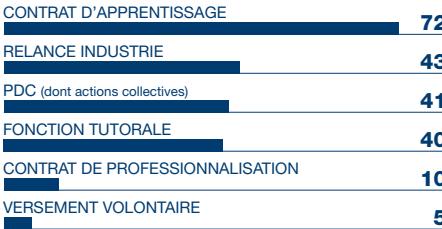
### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT



\* en cours de formation au 31/12/2021

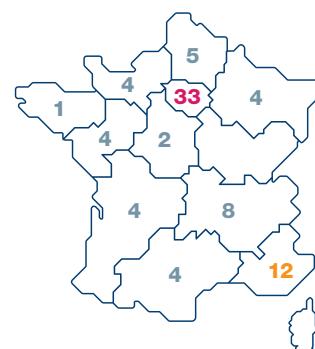
## ENTREPRISES

**79**  
entreprises  
bénéficiaires



### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



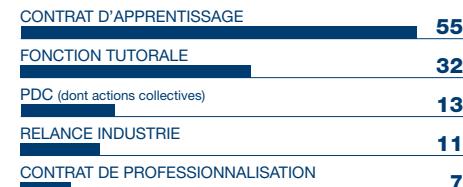
### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

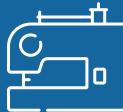
#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT





**Industries créatives  
et techniques, mode et luxe**

## COUTURE PARISIENNE

**13 500**  
salariés

**590**  
établissements

**79 %**  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Réalisation de la mise à jour du répertoire des métiers repères de la Branche
- ▶ Création et lancement d'un Guide des bonnes pratiques sur le sujet du Handicap
- ▶ Etude prospective emplois compétences inter-branches (chaussure, couture, cuirs et peaux, habillement, maroquinerie, textile )
- ▶ Actions de promotion des métiers dans le cadre de la campagne "savoir pour faire" filière Mode et Luxe



### ENGAGEMENTS

**6 963 K€**  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>5 040 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>709 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>599 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>547 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>36 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>23 K€</b>
COFINANCEMENTS	<b>10 K€</b>

## STAGIAIRES



**1 645**  
stagiaires

**562**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**4 233 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2022

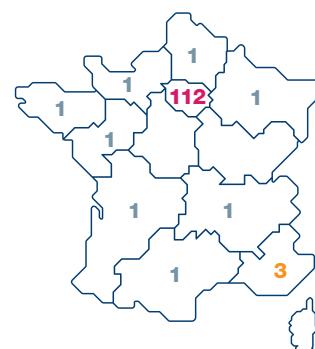
## ENTREPRISES



**104**  
entreprises  
bénéficiaires

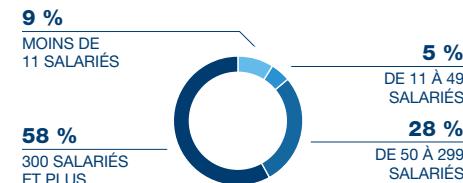
## RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

## PAR RÉGION



## RÉPARTITION DES **STAGIAIRES**

## PAR TAILLE D'ENTREPRISE



## RÉPARTITION DES **STAGIAIRES**

## PAR AXE DE FINANCEMENT

A horizontal bar chart showing the number of beneficiaries for various training programs. The y-axis lists the programs, and the x-axis shows the number of beneficiaries, with a break in the scale between 400 and 500.

Programme	Nombre de bénéficiaires
VERSEMENT VOLONTAIRE	968
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	433
RELANCE INDUSTRIE	120
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	90
FONCTION TUTORALE	72
PDC (dont actions collectives)	39
COFINANCIEMENTS	1



## RÉPARTITION DES **ENTREPRISES** **BÉNÉFICIAIRES**

## PAR TAILLE



## RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

## PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	88%
FONCTION TUTORALE	49%
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	29%
PDC (dont actions collectives)	10%
RELANCE INDUSTRIE	7%
COFINANCEMENTS	1%



**Industries créatives  
et techniques, mode et luxe**

## CUIRS ET PEAUX

**2 000**  
salariés

**133**  
établissements

**64 %**  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Etude prospective emplois compétences inter-branches (chaussure, couture, cuirs et peaux, habillement, maroquinerie, textile )



**1 759 K€**  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>556 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>448 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>417 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>138 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>125 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>46 K€</b>
COFINANCEMENTS	<b>15 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>12 K€</b>

## STAGIAIRES

**619**

stagiaires

**69**

stagiaires en contrat  
d'alternance\*

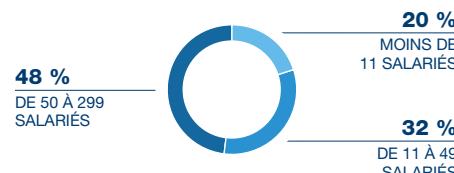
**2 842 €**

coût moyen par stagiaire



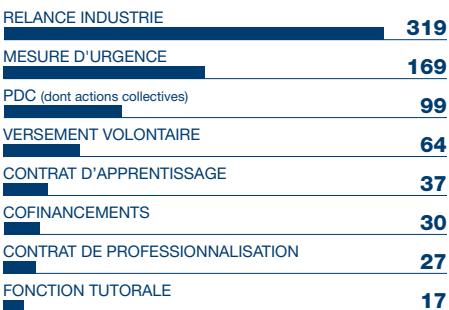
### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT



## ENTREPRISES

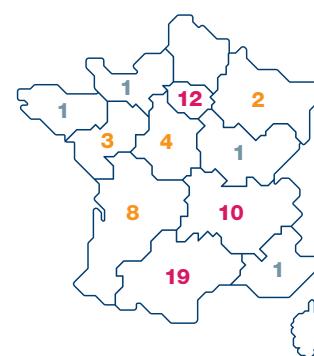
**62**

entreprises  
bénéficiaires



### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



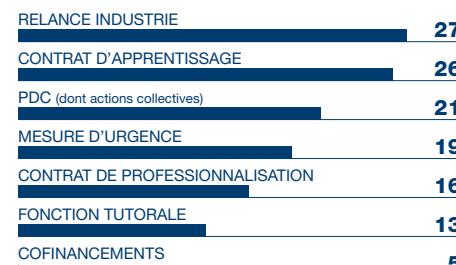
### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT





**Industries créatives  
et techniques, mode et luxe**

## HABILLEMENT

**28 100**  
salariés

**2 754**  
établissements

**78 %**  
de TPE

*Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries*



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Etude prospective emplois compétences inter-branches (chaussure, couture, cuirs et peaux, habillement, maroquinerie, textile)
- ▶ Actions de promotion des métiers dans le cadre de la campagne "savoir pour faire" filière Mode et Luxe"



**22 064 K€**  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>13 579 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>4 545 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>2 333 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>367 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>327 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>285 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>270 K€</b>
POE COLLECTIVE	<b>189 K€</b>
COFINANCIEMENTS	<b>155 K€</b>
ACTIONS COLLECTIVES (W)	<b>8 K€</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>6 K€</b>
FORMATION TUTEUR	<b>1 K€</b>

## STAGIAIRES

**5 736**  
stagiaires

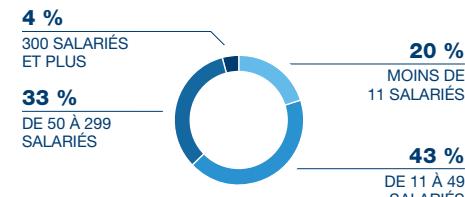
**1 673**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**3 847 €**  
coût moyen par stagiaire



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



\* en cours de formation au 31/12/2021

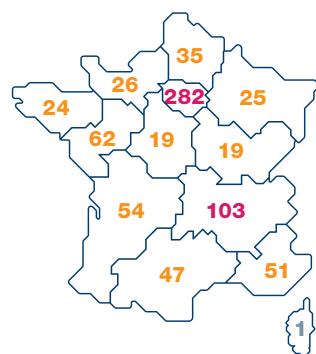
## ENTREPRISES

**669**  
entreprises  
bénéficiaires



### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



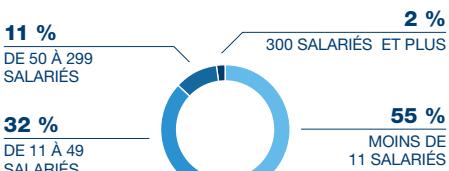
### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

RELANCE INDUSTRIE	<b>3 022</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>1 022</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>770</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>680</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>448</b>
FONCTION TUTORALE	<b>349</b>
MESURE D'URGENCE	<b>281</b>
COFINANCEMENTS	<b>145</b>
POE COLLECTIVE	<b>49</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>4</b>
FORMATION TUTEUR	<b>2</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>2</b>

### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>450</b>
FONCTION TUTORALE	<b>237</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>196</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>177</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>147</b>
MESURE D'URGENCE	<b>58</b>
COFINANCEMENTS	<b>32</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>2</b>
FORMATION TUTEUR	<b>2</b>
POE COLLECTIVE	<b>1</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>1</b>



**Industries créatives  
et techniques, mode et luxe**

## HORLOGERIE

**1 800**  
salariés

**196**  
établissements

**84 %**  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- Actions de promotion des métiers dans le cadre de la campagne "savoir pour faire"



### ENGAGEMENTS

**770 K€**  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>527 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>102 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>39 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>36 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>27 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>20 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>19 K€</b>

## STAGIAIRES

**235**  
stagiaires

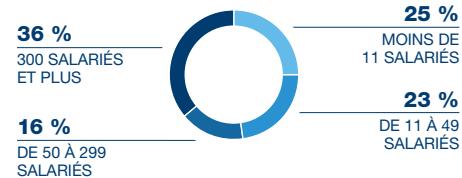
**56**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**3 276 €**  
coût moyen par stagiaire



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



\* en cours de formation au 31/12/2021

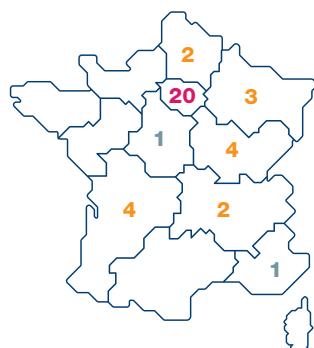
## ENTREPRISES

**36**  
entreprises  
bénéficiaires



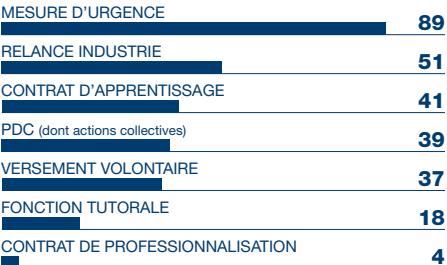
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT



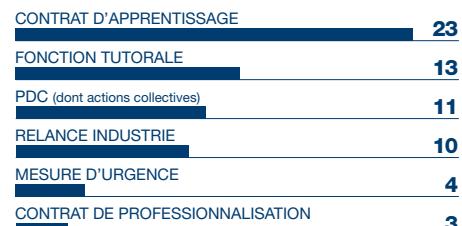
### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT





**Industries créatives  
et techniques, mode et luxe**

# INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE ET DES ARTICLES CHAUSSANTS

**7 800**  
salariés

**518**  
établissements

**71 %**  
de TPE

*Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries*



## PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Etude prospective emplois compétences inter-branches (chaussure, couture, cuirs et peaux, habillement, maroquinerie, textile )
- ▶ Actions de promotion des métiers dans le cadre de la campagne "savoir pour faire" filière Mode et Luxe"



## ENGAGEMENTS

**5 518 K€**  
d'engagement initial

## RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>2 608 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>1 621 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>678 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>407 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>72 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>55 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>54 K€</b>
COFINANCEMENTS	<b>18 K€</b>
POE COLLECTIVE	<b>5 K€</b>



## STAGIAIRES

**2 309**  
stagiaires

**289**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**2 390 €**  
coût moyen par stagiaire

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

RELANCE INDUSTRIE	<b>1 271</b>
MESURE D'URGENCE	<b>626</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>324</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>183</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>162</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>83</b>
FONCTION TUTORALE	<b>64</b>
COFINANCEMENTS	<b>14</b>
POE COLLECTIVE	<b>5</b>

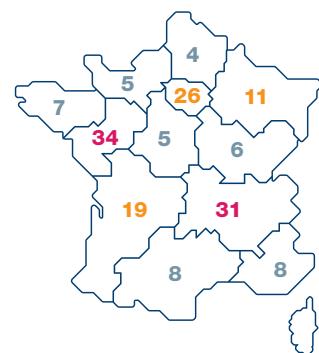


## ENTREPRISES

**151**  
entreprises  
bénéficiaires

### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>89</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>51</b>
FONCTION TUTORALE	<b>47</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>44</b>
MESURE D'URGENCE	<b>40</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>33</b>
COFINANCEMENTS	<b>6</b>
POE COLLECTIVE	<b>1</b>



**Industries créatives  
et techniques, mode et luxe**

## MAROQUINERIE

**33 600**  
salariés

**983**  
établissements

**69 %**  
de TPE

*Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries*



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- Renouvellement du CQP Prototypiste
- Etude prospective emplois compétences inter-branches (chaussure, couture, cuirs et peaux, habillement, maroquinerie, textile)
- Actions de promotion des métiers dans le cadre de la campagne "savoir pour faire" filière Mode et Luxe



### ENGAGEMENTS

**25 617 K€**  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>12 516 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>7 132 K€</b>
POE COLLECTIVE	<b>2 693 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>1 541 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>975 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>253 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>238 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>137 K€</b>
COFINANCIEMENTS	<b>126 K€</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>6 K€</b>
FORMATION TUTEUR	-



## STAGIAIRES

**5 261**  
stagiaires

**2 474**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**4 869 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>1 535</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>1 482</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>894</b>
MESURE D'URGENCE	<b>729</b>
POE COLLECTIVE	<b>540</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>492</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>365</b>
FONCTION TUTORALE	<b>315</b>
COFINANCEMENTS	<b>139</b>
FORMATION TUTEUR	<b>4</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>4</b>

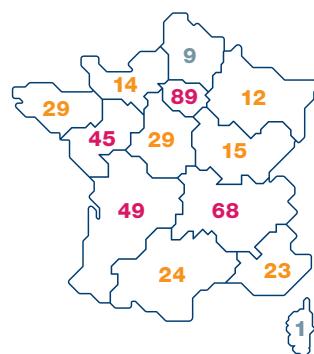


## ENTREPRISES

**330**  
entreprises  
bénéficiaires

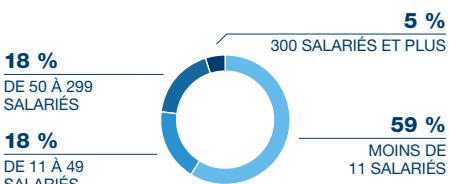
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>237</b>
FONCTION TUTORALE	<b>126</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>115</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>82</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>61</b>
MESURE D'URGENCE	<b>57</b>
COFINANCEMENTS	<b>11</b>
POE COLLECTIVE	<b>3</b>
FORMATION TUTEUR	<b>1</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>1</b>



## Industries créatives et techniques, mode et luxe

### TEXTILE

**68 800**  
salariés

**3 768**  
établissements

**66 %**  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



#### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Projet traçabilité et impact environnemental
- ▶ Formation action sauvegarde et transmission des savoir faire par le numérique
- ▶ Etude prospective emplois compétences inter-branches (chaussure, couture, cuirs et peaux, habillement, maroquinerie, textile )
- ▶ Actions de promotion des métiers dans le cadre de la campagne "savoir pour faire" filière Mode et Luxe



#### ENGAGEMENTS

**29 993 K€**  
d'engagement initial

#### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

##### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>18 646 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>4 983 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>2 659 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>2 110 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>987 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>290 K€</b>
COFINANCIEMENTS	<b>245 K€</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>29 K€</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>22 K€</b>
FORMATION TUTEUR	<b>11 K€</b>
CONVENTIONNEL	<b>9 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>1 K€</b>



## STAGIAIRES

**13 156**  
stagiaires

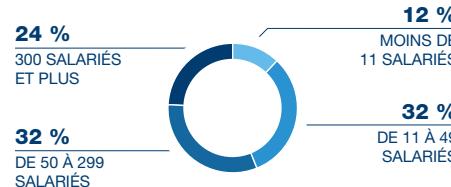
**2 183**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**2 280 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>5 208</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>5 099</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>3 009</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>1 326</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>549</b>
COFINANCEMENTS	<b>419</b>
FONCTION TUTORALE	<b>364</b>
FORMATION TUTEUR	<b>41</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>14</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>8</b>
CONVENTIONNEL	<b>2</b>
MESURE D'URGENCE	<b>1</b>

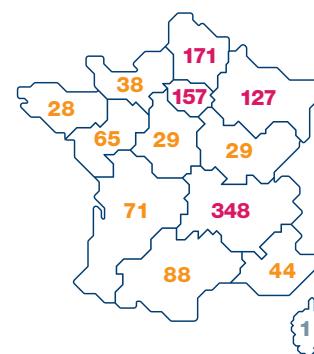


## ENTREPRISES

**1 091**  
entreprises  
bénéficiaires

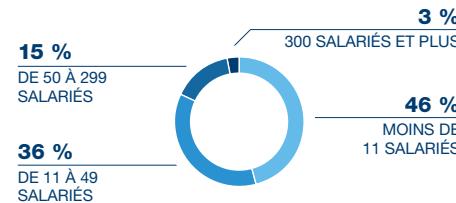
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>600</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>481</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>304</b>
FONCTION TUTORALE	<b>255</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>181</b>
COFINANCEMENTS	<b>38</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>4</b>
FORMATION TUTEUR	<b>4</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>4</b>
MESURE D'URGENCE	<b>1</b>



**Matériaux  
pour la construction  
et l'industrie, verre**

## CARRIÈRES ET MATERIAUX

**75 700**  
salariés

**6 548**  
établissements

**72 %**  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Campagne digitale de promotion des métiers
- ▶ Mise en place d'une malette pédagogique sur les métiers du Béton



### ENGAGEMENTS

**25 467 K€**  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>14 607 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>5 624 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>2 238 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>1 671 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>999 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>173 K€</b>
COFINANCEMENTS	<b>141 K€</b>
FORMATION TUTEUR	<b>9 K€</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>4 K€</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>2 K€</b>
MESURE D'URGENCE	-



## STAGIAIRES

**23 786**

stagiaires

**1 477**

stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**1 071 €**

coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>15 904</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>6 945</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>2 084</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>1 001</b>
FONCTION TUTORALE	<b>180</b>
COFINANCEMENTS	<b>149</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>146</b>
FORMATION TUTEUR	<b>22</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>2</b>
MESURE D'URGENCE	<b>2</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>1</b>



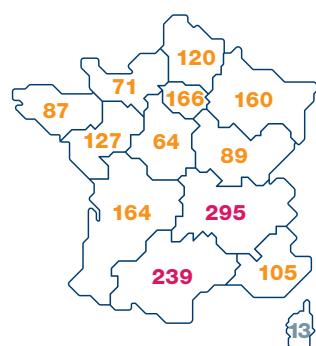
## ENTREPRISES

**1 343**

entreprises  
bénéficiaires

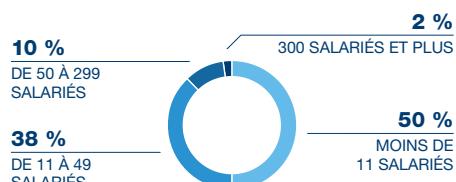
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

PDC (dont actions collectives)	<b>979</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>441</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>182</b>
FONCTION TUTORALE	<b>151</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>82</b>
COFINANCEMENTS	<b>37</b>
FORMATION TUTEUR	<b>9</b>
MESURE D'URGENCE	<b>2</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>1</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>1</b>



Matériaux  
pour la construction  
et l'industrie, verre

## CHAUX

1 100  
salariés

91  
établissements

76 %  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



### ENGAGEMENTS

645 K€  
d'engagement initial



#### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

##### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	285 K€
VERSEMENT VOLONTAIRE	272 K€
PDC (dont actions collectives)	70 K€
RELANCE INDUSTRIE	12 K€
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	4 K€
FONCTION TUTORALE	1 K€

## STAGIAIRES



**934**  
stagiaires

**25**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**691 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>713</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>200</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>19</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>19</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>1</b>
FONCTION TUTORALE	<b>1</b>



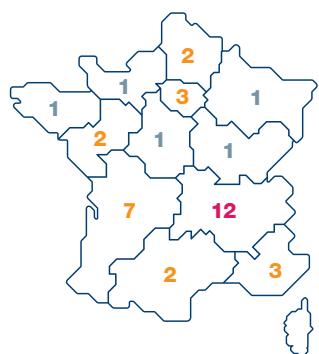
## ENTREPRISES



**22**  
entreprises  
bénéficiaires

### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

PDC (dont actions collectives)	<b>14</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>8</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>1</b>
FONCTION TUTORALE	<b>1</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>1</b>



Matériaux  
pour la construction  
et l'industrie, verre

## CIMENTS

8 100  
salariés

141  
établissements

40 %  
de TPE

*Souce :  
Observatoire  
Compétences  
Industries*



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Etude sectorielle prospective sur les métiers émergents, sensibles et en tension pour la création d'une certification
- ▶ Refonte de la plateforme interactive des métiers de l'industrie cimentière



**3 435 K€**  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>2 295 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>1 019 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>107 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>79 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>28 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>7 K€</b>
FORMATION TUTEUR	-



## STAGIAIRES

**3 077**  
stagiaires

**232**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**1 149 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>2 841</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>218</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>150</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>78</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>20</b>
FONCTION TUTORALE	<b>9</b>
FORMATION TUTEUR	<b>1</b>

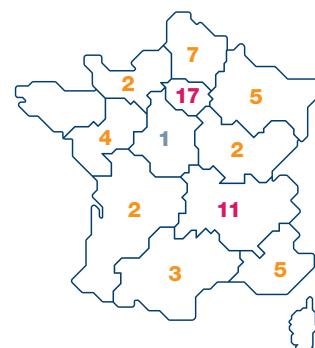


## ENTREPRISES

**18**  
entreprises  
bénéficiaires

### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>12</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>8</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>6</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>5</b>
FONCTION TUTORALE	<b>5</b>
FORMATION TUTEUR	<b>1</b>



Matériaux  
pour la construction  
et l'industrie, verre

## CRISTAL, VERRE ET VITRAIL

8 700  
salariés

337  
établissements

64 %  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- « Année du Verre » :  
stratégie de communication  
pour promouvoir les métiers  
du verre
- Conception d'un kit  
pédagogique à destination  
des enseignants du primaire  
pour leurs élèves.



### ENGAGEMENTS

4 690 K€  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	1 626 K€
RELANCE INDUSTRIE	1 183 K€
MESURE D'URGENCE	1 107 K€
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	451 K€
VERSEMENT VOLONTAIRE	222 K€
PDC (dont actions collectives)	65 K€
FONCTION TUTORALE	18 K€
COFINANCEMENTS	13 K€
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	4 K€



## STAGIAIRES

**2 315**  
stagiaires

**201**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**2 026 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

RELANCE INDUSTRIE	<b>1 164</b>
MESURE D'URGENCE	<b>1 140</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>621</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>205</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>102</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>85</b>
FONCTION TUTORALE	<b>23</b>
COFINANCEMENTS	<b>5</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>2</b>

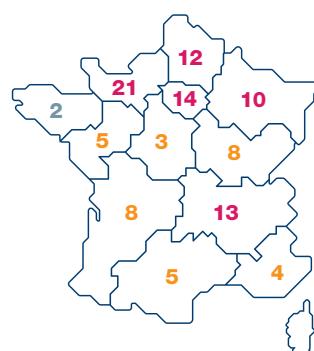


## ENTREPRISES

**93**  
entreprises  
bénéficiaires

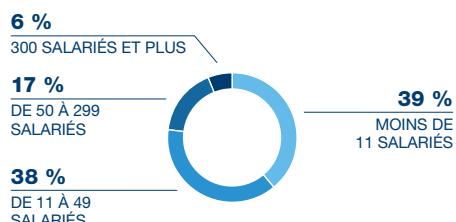
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>49</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>34</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>31</b>
MESURE D'URGENCE	<b>29</b>
FONCTION TUTORALE	<b>22</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>19</b>
COFINANCEMENTS	<b>5</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>1</b>



Matériaux  
pour la construction  
et l'industrie, verre

## FABRICATION MÉCANIQUE DU VERRE

20 700  
salariés

252  
établissements

49 %  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ « Année du Verre » : stratégie de communication pour promouvoir les métiers du verre
- ▶ Conception d'un kit pédagogique à destination des enseignants du primaire pour leurs élèves.



### ENGAGEMENTS

12 049 K€  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	8 818 K€
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	1 691 K€
RELANCE INDUSTRIE	739 K€
VERSEMENT VOLONTAIRE	665 K€
COFINANCEMENTS	56 K€
PDC (dont actions collectives)	35 K€
FONCTION TUTORALE	19 K€
FORMATION TUTEUR	14 K€
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	7 K€
MESURE D'URGENCE	4 K€

## STAGIAIRES

**3 697**

stagiaires

**1 018**

stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**3 259 €**

coût moyen par stagiaire



\* en cours de formation au 31/12/2021

## ENTREPRISES

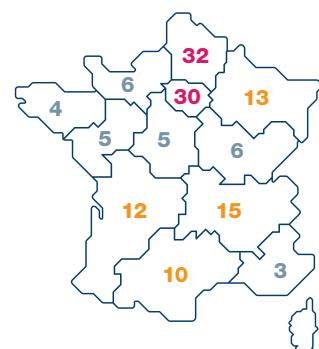
**90**

entreprises  
bénéficiaires



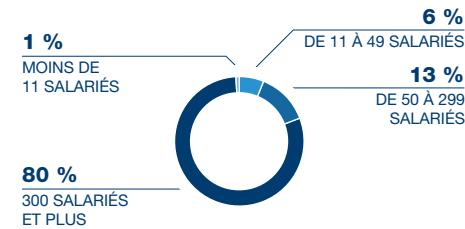
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



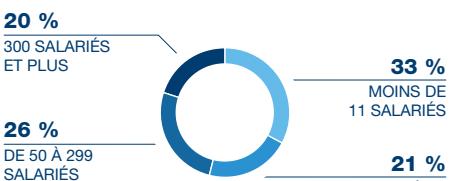
### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>1 779</b>
COFINANCEMENTS	<b>885</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>783</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>577</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>251</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>137</b>
FORMATION TUTEUR	<b>66</b>
FONCTION TUTORALE	<b>29</b>
MESURE D'URGENCE	<b>12</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>3</b>

### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE

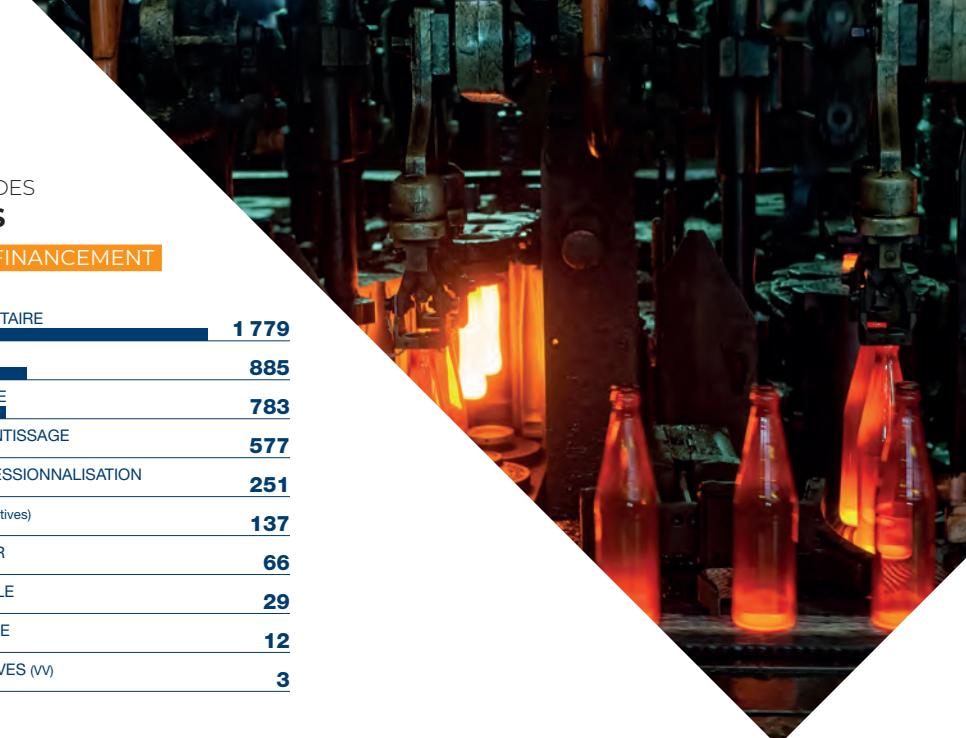


CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>68</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>34</b>
FONCTION TUTORALE	<b>23</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>20</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>19</b>
COFINANCEMENTS	<b>5</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>3</b>
FORMATION TUTEUR	<b>3</b>
MESURE D'URGENCE	<b>1</b>

### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>68</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>34</b>
FONCTION TUTORALE	<b>23</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>20</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>19</b>
COFINANCEMENTS	<b>5</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>3</b>
FORMATION TUTEUR	<b>3</b>
MESURE D'URGENCE	<b>1</b>





Matériaux  
pour la construction  
et l'industrie, verre

## INDUSTRIES CÉRAMIQUES

9 100  
salariés

536  
établissements

73 %  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Etude prospective sur les emplois et les compétences de la branche professionnelle



### ENGAGEMENTS

3 839 K€  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	2 627 K€
VERSEMENT VOLONTAIRE	378 K€
RELANCE INDUSTRIE	364 K€
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	308 K€
PDC (dont actions collectives)	111 K€
FONCTION TUTORALE	33 K€
COFINANCEMENTS	18 K€



## STAGIAIRES

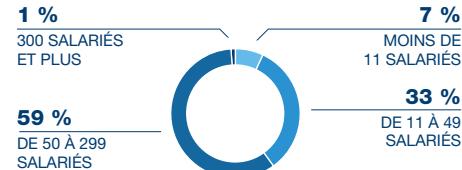
**1 938**  
stagiaires

**253**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**1 981 €**  
coût moyen par stagiaire

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>1 029</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>439</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>382</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>170</b>
FONCTION TUTORALE	<b>41</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>38</b>
COFINANCEMENTS	<b>27</b>



\* en cours de formation au 31/12/2021

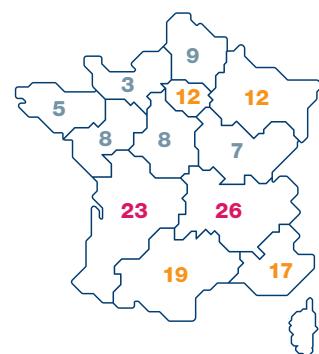


## ENTREPRISES

**135**  
entreprises  
bénéficiaires

### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>76</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>53</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>33</b>
FONCTION TUTORALE	<b>32</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>19</b>
COFINANCEMENTS	<b>4</b>



Matériaux  
pour la construction  
et l'industrie, verre

## TUILLES ET BRIQUES

5 000  
salariés

138  
établissements

45 %  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Etude prospective sur l'impact de la digitalisation dans la Branche

### ENGAGEMENTS

3 564 K€  
d'engagement initial



### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	1 765 K€
VERSEMENT VOLONTAIRE	1 662 K€
RELANCE INDUSTRIE	74 K€
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	34 K€
PDC (dont actions collectives)	20 K€
COFINANCEMENTS	4 K€
FORMATION TUTEUR	3 K€
FONCTION TUTORALE	1 K€



## STAGIAIRES

**5 352**  
stagiaires

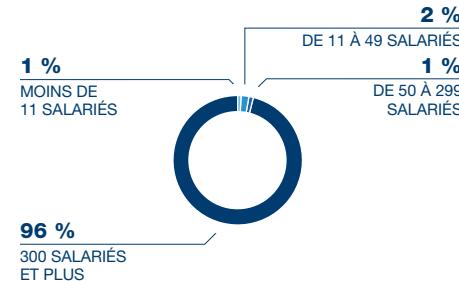
**163**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**666 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>5 166</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>136</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>113</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>90</b>
COFINANCEMENTS	<b>20</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>7</b>
FONCTION TUTORALE	<b>5</b>
FORMATION TUTEUR	<b>5</b>

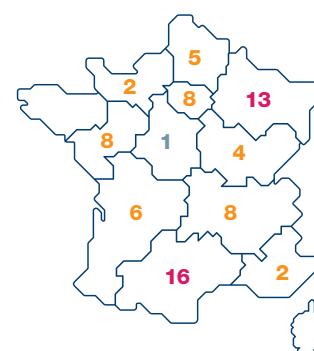


## ENTREPRISES

**22**  
entreprises  
bénéficiaires

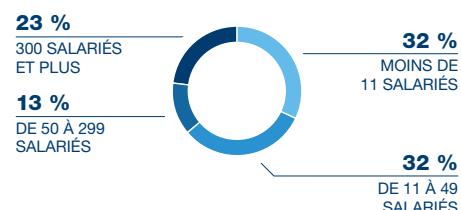
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>14</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>12</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>6</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>3</b>
FONCTION TUTORALE	<b>3</b>
FORMATION TUTEUR	<b>3</b>
COFINANCEMENTS	<b>1</b>



Métallurgie et recyclage

## MÉTALLURGIE

**1 653 000**  
salariés

**53 179**  
établissements

**60 %**  
de TPE

*Souce :  
Observatoire  
Compétences  
Industries*



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Etudes sur les métiers en recrutement, en mutation ou en recul par secteur géographique
- ▶ Bilan et évolution de l'alternance dans la Branche
- ▶ Actions de communication et de promotion des métiers (semaine de l'industrie, Navire des Métiers, féminisation des métiers dans la construction aéronautique...)



### ENGAGEMENTS

**975 020 K€**  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>614 855 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>139 228 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>115 891 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>49 769 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>30 303 K€</b>
COFINANCIEMENTS	<b>7 956 K€</b>
POE COLLECTIVE	<b>7 217 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>4 896 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>3 531 K€</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>791 K€</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>363 K€</b>
FORMATION TUTEUR	<b>220 K€</b>



## STAGIAIRES

**471 856**

stagiaires

**66 146**

stagiaires en contrat  
d'alternance\*

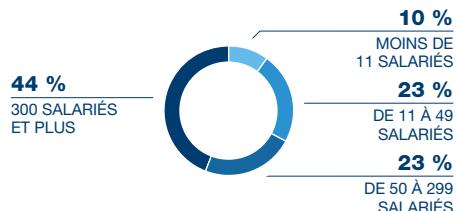
**2 066 €**

coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

## RÉPARTITION DES STAGIAIRES

### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



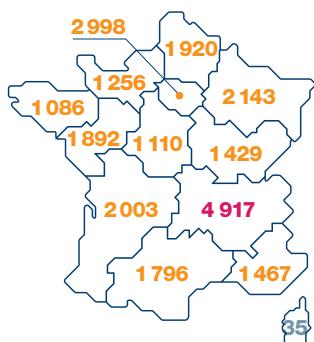
## RÉPARTITION DES STAGIAIRES

### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>269 196</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>152 263</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>91 794</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>40 436</b>
COFINANCEMENTS	<b>13 427</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>7 360</b>
FONCTION TUTORALE	<b>5 474</b>
MESURE D'URGENCE	<b>4 738</b>
POE COLLECTIVE	<b>1 472</b>
FORMATION TUTEUR	<b>849</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>272</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>131</b>

## RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

### PAR RÉGION



## RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

### PAR TAILLE



## RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

### PAR AXE DE FINANCEMENT

PDC (dont actions collectives)	<b>12 219</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>10 951</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>6 839</b>
FONCTION TUTORALE	<b>3 752</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>2 043</b>
COFINANCEMENTS	<b>1 184</b>
MESURE D'URGENCE	<b>167</b>
FORMATION TUTEUR	<b>128</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>71</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>56</b>
POE COLLECTIVE	<b>2</b>

## ENTREPRISES

**21 060**

entreprises  
bénéficiaires



Métallurgie et recyclage

## RECYCLAGE

40 000  
salariés

2 923  
établissements

65 %  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Organisation des journées mondiales du recyclage

### ENGAGEMENTS

13 188 K€  
d'engagement initial



### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	7 065 K€
VERSEMENT VOLONTAIRE	1 582 K€
PDC (dont actions collectives)	1 350 K€
RELANCE INDUSTRIE	1 233 K€
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	1 074 K€
COFINANCEMENTS	773 K€
FONCTION TUTORALE	91 K€
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	15 K€
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	4 K€
FORMATION TUTEUR	-



## STAGIAIRES

**9 856**  
stagiaires

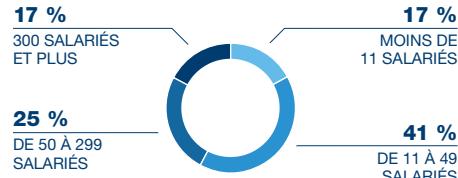
**857**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**1 338 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>4 867</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>4 230</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>1 670</b>
COFINANCEMENTS	<b>1 006</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>531</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>150</b>
FONCTION TUTORALE	<b>104</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>4</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>3</b>
FORMATION TUTEUR	<b>2</b>

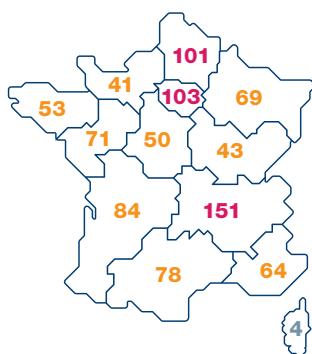


## ENTREPRISES

**791**  
entreprises  
bénéficiaires

### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

PDC (dont actions collectives)	<b>570</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>244</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>148</b>
FONCTION TUTORALE	<b>85</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>70</b>
COFINANCEMENTS	<b>63</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>2</b>
FORMATION TUTEUR	<b>1</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>1</b>



## Papier carton

# INTERSECTEUR PAPIER CARTON

**71 900**  
salariés

**2 087**  
établissements

**52 %**  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



## PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Conception de la politique de certification
- ▶ Conception d'une identité de la branche
- ▶ Production de modules de formation digitalisés
- ▶ Actions de communication et de promotion des métiers (réalisation de vidéos métiers, actions d'animation des réseaux sociaux...)

## ENGAGEMENTS

**25 669 K€**  
d'engagement initial



## RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>14 374 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>5 211 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>3 116 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>1 271 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>922 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>416 K€</b>
COFINANCEMENTS	<b>178 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>83 K€</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>67 K€</b>
FORMATION TUTEUR	<b>29 K€</b>

## STAGIAIRES

**15 099**  
stagiaires

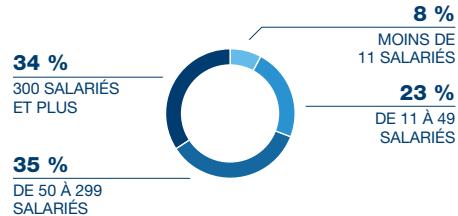
**1 482**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**1 700 €**  
coût moyen par stagiaire



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



\* en cours de formation au 31/12/2021

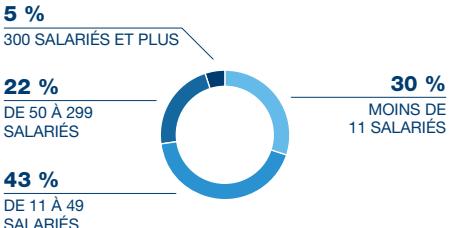
### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>7 538</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>4 631</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>2 878</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>971</b>
MESURE D'URGENCE	<b>621</b>
COFINANCIEMENTS	<b>212</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>144</b>
FONCTION TUTORALE	<b>107</b>
FORMATION TUTEUR	<b>44</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>23</b>

### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



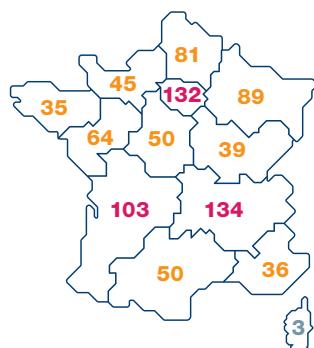
## ENTREPRISES

**767**  
entreprises  
bénéficiaires



### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

PDC (dont actions collectives)	<b>391</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>377</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>245</b>
FONCTION TUTORALE	<b>80</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>64</b>
COFINANCIEMENTS	<b>35</b>
MESURE D'URGENCE	<b>30</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>13</b>
FORMATION TUTEUR	<b>7</b>





Pétrole

## INDUSTRIES PÉTROLIÈRES

**29 800**  
salariés

**526**  
établissements

**53 %**  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries

112



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- Mise à jour des fiches métiers de la Branche

### ENGAGEMENTS

**17 321 K€**  
d'engagement initial



### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>11 944 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>3 834 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>804 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>625 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>109 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>4 K€</b>
FORMATION TUTEUR	<b>1 K€</b>



## STAGIAIRES

**3 656**  
stagiaires

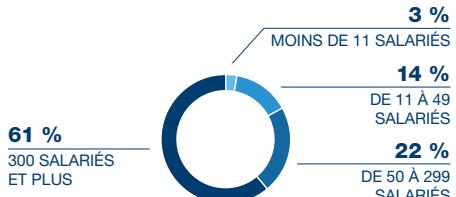
**1 932**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**4 738 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>1 320</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>884</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>830</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>829</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>310</b>
FONCTION TUTORALE	<b>10</b>
FORMATION TUTEUR	<b>1</b>

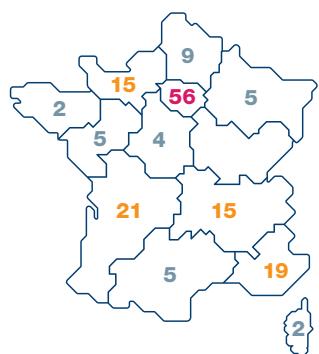


## ENTREPRISES

**101**  
entreprises  
bénéficiaires

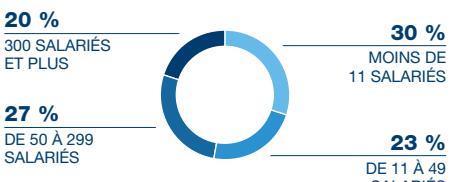
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>50</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>44</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>36</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>15</b>
FONCTION TUTORALE	<b>7</b>
FORMATION TUTEUR	<b>1</b>



## Pharmacie

# INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

120 100  
salariés

2 174  
établissements

59 %  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries

## PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Création d'un outil de valorisation des "passerelles métiers"
- ▶ La création de supports de communication pour attirer les jeunes dans les industries de santé et élaboration d'un kit de communication pour la diffusion de ces outils
- ▶ Etude sur le développement des compétences recherchées par les entreprises de biotechnologies
- ▶ Ingénierie de parcours de formation adapté à la réalité virtuelle



## ENGAGEMENTS

78 426 K€  
d'engagement initial

## RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	46 593 K€
VERSEMENT VOLONTAIRE	19 127 K€
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	6 521 K€
RELANCE INDUSTRIE	4 421 K€
PDC (dont actions collectives)	1 000 K€
COFINANCIEMENTS	569 K€
FONCTION TUTORALE	169 K€
FORMATION TUTEUR	17 K€
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	6 K€
MESURE D'URGENCE	3 K€
ACTIONS COLLECTIVES (W)	2 K€

## STAGIAIRES



**50 318**  
stagiaires

**5 171**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**1 559 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>38 736</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>6 255</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>3 695</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>2 859</b>
COFINANCEMENTS	<b>1 077</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>763</b>
FONCTION TUTORALE	<b>226</b>
FORMATION TUTEUR	<b>74</b>
MESURE D'URGENCE	<b>9</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>4</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>1</b>



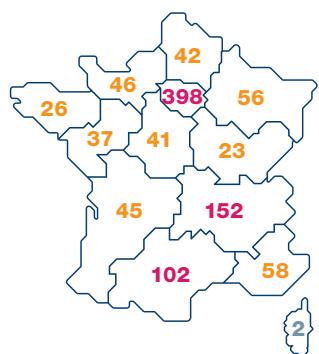
## ENTREPRISES



**871**  
entreprises  
bénéficiaires

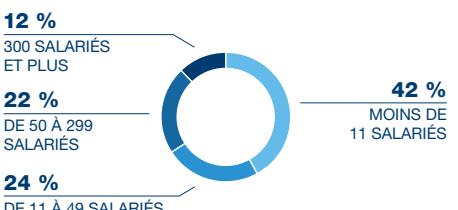
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>537</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>383</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>203</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>178</b>
FONCTION TUTORALE	<b>142</b>
COFINANCEMENTS	<b>59</b>
FORMATION TUTEUR	<b>13</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>4</b>
MESURE D'URGENCE	<b>3</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>1</b>



## Pharmacie

# FABRICATION ET COMMERCE DES PRODUITS À USAGE PHARMACEUTIQUE, PARAPHARMACEUTIQUE ET VÉTÉRINAIRE

**35 100**

salariés

**1 347**

établissements

**68 %**

de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



## PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Création d'un outil de valorisation des « passerelles métiers »
- ▶ Création d'un clip vidéo pour valoriser les métiers de la branche



## ENGAGEMENTS

**17 481 K€**  
d'engagement initial

## RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>11 126 K€</b>
VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>2 587 K€</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>1 962 K€</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>841 K€</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>745 K€</b>
COFINANCIEMENTS	<b>108 K€</b>
FONCTION TUTORALE	<b>104 K€</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>6 K€</b>
FORMATION TUTEUR	<b>2 K€</b>
MESURE D'URGENCE	<b>1 K€</b>



## STAGIAIRES

**9 275**

stagiaires

**1 116**

stagiaires en contrat  
d'alternance\*

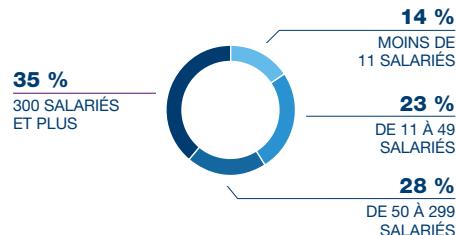
**1 885 €**

coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>5 289</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>2 111</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>2 007</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>863</b>
COFINANCEMENTS	<b>212</b>
FONCTION TUTORALE	<b>157</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>113</b>
FORMATION TUTEUR	<b>16</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>4</b>
MESURE D'URGENCE	<b>3</b>



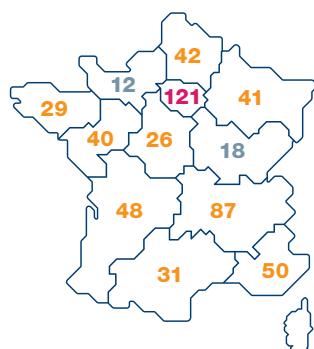
## ENTREPRISES

**492**

entreprises  
bénéficiaires

### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

PDC (dont actions collectives)	<b>296</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>263</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>125</b>
FONCTION TUTORALE	<b>100</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>57</b>
COFINANCEMENTS	<b>19</b>
FORMATION TUTEUR	<b>3</b>
MESURE D'URGENCE	<b>1</b>
PROMOTION PAR L'ALTERNANCE	<b>1</b>



Plasturgie, nautisme  
et composites

## INDUSTRIE ET SERVICES NAUTIQUES

15 800  
salariés

2 597  
établissements

91 %  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries

### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- Salon Virtuel du Nautisme
- Etude portant sur un État des lieux des titres professionnels et analyse de leurs référentiels



### ENGAGEMENTS

12 739 K€  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	10 468 K€
RELANCE INDUSTRIE	717 K€
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	638 K€
PDC (dont actions collectives)	501 K€
FONCTION TUTORALE	256 K€
VERSEMENT VOLONTAIRE	110 K€
COFINANCEMENTS	49 K€





## STAGIAIRES

**2 673**  
stagiaires

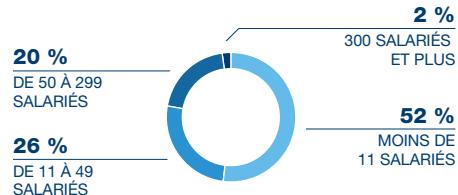
**1 009**  
stagiaires en contrat  
d'alternance\*

**4 766 €**  
coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

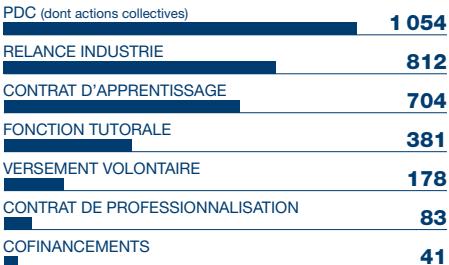
### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

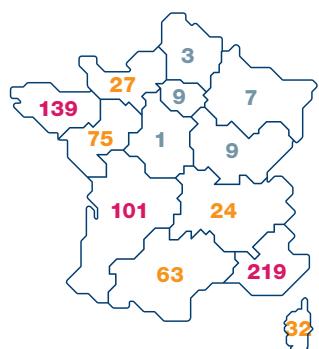


## ENTREPRISES

**679**  
entreprises  
bénéficiaires

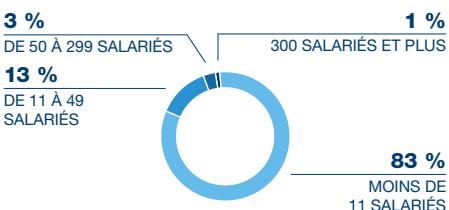
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



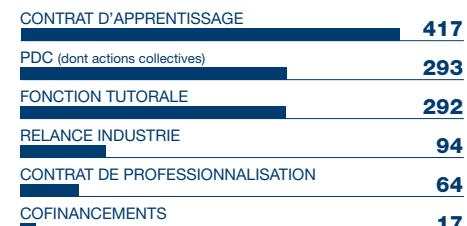
### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT





Plasturgie, nautisme  
et composites

## PLASTURGIE ET COMPOSITES

118 000  
salariés

3 978  
établissements

49 %  
de TPE

Source :  
Observatoire  
Compétences  
Industries



### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2021

- ▶ Actions de communication et de promotion des métiers (Camion Puxi, journées entreprendre pour apprendre...)
- ▶ Réécriture des CQP et des CCP en vue de leur enregistrement au RNCP et RS
- ▶ Mise en place du projet de déploiement AFEST



### ENGAGEMENTS

72 251 K€  
d'engagement initial

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	38 258 K€
RELANCE INDUSTRIE	14 188 K€
VERSEMENT VOLONTAIRE	10 461 K€
CONVENTIONNEL	3 887 K€
PDC (dont actions collectives)	2 237 K€
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	2 061 K€
COFINANCEMENTS	751 K€
FONCTION TUTORALE	272 K€
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	67 K€
FORMATION TUTEUR	67 K€
MESURE D'URGENCE	2 K€



## STAGIAIRES

**45 495**

stagiaires

**3 843**

stagiaires en contrat  
d'alternance\*

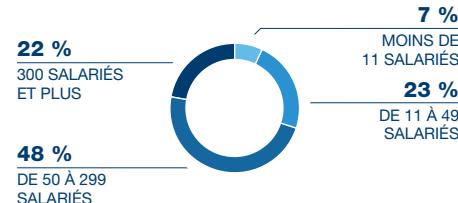
**1 588 €**

coût moyen par stagiaire

\* en cours de formation au 31/12/2021

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

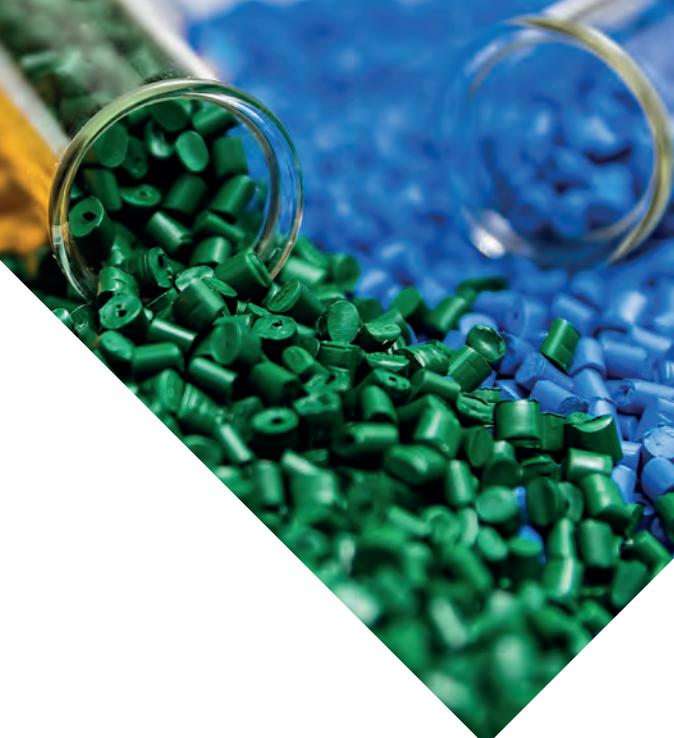
#### PAR TAILLE D'ENTREPRISE



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

VERSEMENT VOLONTAIRE	<b>27 157</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>11 976</b>
PDC (dont actions collectives)	<b>7 420</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>2 463</b>
CONVENTIONNEL	<b>1 324</b>
COFINANCEMENTS	<b>838</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>359</b>
FONCTION TUTORALE	<b>303</b>
FORMATION TUTEUR	<b>187</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>32</b>
MESURE D'URGENCE	<b>4</b>



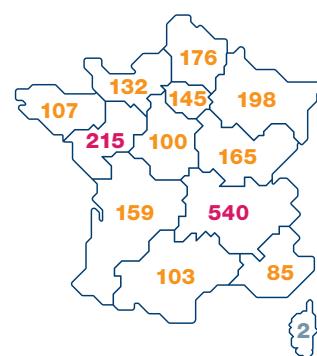
## ENTREPRISES

**1 876**

entreprises  
bénéficiaires

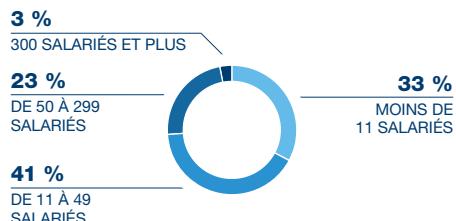
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

#### PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

#### PAR AXE DE FINANCEMENT

PDC (dont actions collectives)	<b>1 013</b>
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<b>917</b>
RELANCE INDUSTRIE	<b>725</b>
FONCTION TUTORALE	<b>216</b>
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	<b>162</b>
COFINANCEMENTS	<b>124</b>
FORMATION TUTEUR	<b>39</b>
ACTIONS COLLECTIVES (VV)	<b>12</b>
MESURE D'URGENCE	<b>3</b>











23, rue Balzac  
75008 Paris  
📞 +33 (0)8 05 69 03 57  
✉ contact@opco2i.fr

[www.opco2i.fr](http://www.opco2i.fr)